

HORIZONS

Magazine mensuel

Édité par l'Agence Mauritanienne d'Information



N° 001/ Samedi 1er août 2020

prix: 100 MRU

Le ministre de l'Enseignement

Fondamental:

L'année 2019/2020

est dédiée à la préparation
de la réforme de l'éducation

L'École républicaine:

Transmettre les valeurs de la
liberté, de l'égalité et de
la fraternité

Première année du mandat:

**Grands pas sur la voie du
changement**





5 PREMIERE ANNEE DE LA MANDATURE Chemin parcouru, Progrès Réalisés

- 9 La réforme du secteur éducatif, un axe très important du programme du Président de la République (Ministre de l'Enseignement fondamental)
- 15 Évolution de l'école mauritanienne
Les grandes réformes attendues
- 19 Education nationale :
Les grandes réformes préconisées par le Président de la République
- 21 Education
Une école républicaine, finalité de la réforme
- 23 La recherche scientifique, un levier pour le développement de notre pays, souligne le ministre de l'Enseignement supérieur
- 25 La formation professionnelle en Mauritanie
- 27 Enseignement à distance :
une option irréversible !
- 29 L'enseignement fondamental et secondaire privé :
Etat des lieux
- 31 Une attention particulière a été portée à l'amélioration des conditions de vie des enseignants, déclare le ministre de l'Enseignement secondaire
- 37 Infrastructures scolaires
Epine dorsale de toute éducation nationale

HORIZONS

Magazine mensuel



Revue Mensuelle Editée par l'Agence Mauritanienne d'Information (AMI)

Directeur de Publication

Mohamed Fall Oumeir Beye,
Directeur Général de l'AMI

Directeur de la Rédaction

Maarouf Ould Oudaa

Rédacteur en Chef

Sidi Moustapha Ould Bellali

Secrétaire de Rédaction

Abderrahmane Ould Cheikh

Maquette

Elhadrami Ould Ahmedou

AMI

Tél. 45 25 29 70 / 45 25 29 40

Fax : 45 25 55 20

Email : chaabrim@gmail.com

amiakhbar@gmail.com

B.P : 371 / 467

Direction Commerciale :

Tél. 45 25 27 77

Email : dgsami@yahoo.fr



Trage: Imprimerie AL MAZAYA

CNSS Pilier de la Sécurité Sociale

Pièce maîtresse du dispositif de la sécurité sociale en Mauritanie et outil d'intervention de l'Etat en matière de politique nationale dans le domaine de la protection sociale ainsi que de l'assistance en faveur des travailleurs, la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) a mené une politique multiforme visant à renforcer son domaine d'intervention, de prise en charge des retraités, de réparation des accidents de travail et des maladies professionnelles, de paiement des allocations familiales, etc.

Ces différentes actions s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre des engagements du Président de la République durant ce mandat, dont la première année vient d'être clôturée avec de nombreuses réalisations.

A cet effet, et en vue de rendre son intervention rapide et efficace, la CNSS a mené de manière organisée et résolue une politique de proximité dans le souci d'offrir à ses assurés des prestations plus accessibles, grâce à l'implantation et à la mise en service d'agences régionales couvrant l'ensemble du territoire national, à la satisfaction générale des employés éloignés de Nouakchott. Afin que ce régime d'assurance puisse fonctionner convenablement et répondre aux attentes des bénéficiaires, la CNSS a mis un dispositif de nature à permettre un meilleur accès aux soins, à une prise en charge de qualité pour les accidentés, les retraités et leurs ayants-droits.

Consciente des enjeux du moment, du besoin de répondre aux attentes de ses assurés et de la mission de service

social que les pouvoirs publics lui ont confiée, la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) s'attèle aujourd'hui, dans le cadre de son Plan d'Action quinquennal 2020-2024,

à la mise en valeur de son potentiel humain et financier pour s'engager résolument vers l'assainissement, la mise à niveau de ses structures et l'amélioration de ses prestations afin de donner, durant les quatre prochaines années, une nouvelle impulsion à la sécurité sociale, sa raison d'être et traduire dans les faits les orientations du Président de la République dans le domaine de la sécurité sociale.

Disposant d'un savoir-faire en matière de sécurité sociale solide et unique dans le pays, d'une performance indiscutable acquise tout au long de son parcours d'un demi siècle et d'une santé financière lui permettant de répondre à temps aux sollicitations de ses assurés, la CNSS s'est forgée une image de marque convenable et s'est imposée comme un levier essentiel dans la politique de l'Etat en matière de politique sociale.

Désormais, la CNSS s'oriente, notamment vers la refonte du cadre juridique et réglementaire du régime, le renforcement des capacités de gestion de l'institution, la modernisation du système d'information, l'extension de la couverture sociale, etc., en vertu de sa mission de service public.



Félicitations

A l'occasion de l'anniversaire de l'investiture du Président de la République, le Directeur Général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale et l'ensemble de son personnel présentent leurs meilleurs vœux de bonheur et de succès à Son Excellence, Monsieur **Mohamed Cheikh El-Ghazouani** ainsi qu'au peuple mauritanien.

EDITORIAL

Mohamed Fall Oumeir Beye



Un an c'est peu. Un an c'est (peut-être) beaucoup.

Tout dépend de l'intensité qu'on y met, du chemin qu'on réussit à parcourir pendant ce laps de temps qui, quoi qu'on fasse, ne représente rien dans la vie d'une Nation.

Bien «consommé», ce temps peut être celui de la (re) fondation d'une confiance derrière laquelle notre élite politique court depuis (trop) longtemps.

Ce temps est déjà celui de la grande réconciliation, de la réhabilitation des rapports entre les acteurs de la société. Il est déjà le temps de l'apaisement et de la renaissance de l'espoir en un avenir possible, un avenir meilleur. Il est celui de la normalisation. Il est celui de la moralisation.

La capacité de nuisance des forces rétrogrades a été probablement mal jugée. Mais c'est surtout l'effet dévastateur de la pandémie de la COVID19 qui est venu perturber l'élan. Cependant, à quelque chose malheur est bon et les leçons tirées du confinement obligatoire et général n'ont pas de prix pour ce qu'elles enseignent. La nécessité pour la Mauritanie de construire sur un front intérieur bien bâti pour relever le défi d'exister, de se développer et même de rayonner dans un espace marqué par l'insécurité et l'instabilité et en un temps où le doute détruit les assurances les plus établies.

L'exigence pour notre élite d'imaginer des solutions aux problématiques de l'autosuffisance alimentaire, de l'éducation, de la santé, de l'accès aux services de base, de la gouvernance politique... D'accompagner les efforts entrepris et de proposer s'il y a lieu les correctifs nécessaires.

L'obligation pour l'Autorité publique de faire respecter la loi, d'imposer son application, de promouvoir l'équité, de revivifier les tissus de solidarité sociale, de réinventer les valeurs qui ont constitué la sève nourricière des ensembles qui ont donné la République Islamique

de Mauritanie et qui ont fait sa grandeur.

Le Ghana, les Almoravides, le Tekroun, les Emirats... une osmose qui a donné ce pays riche de sa diversité, fort de son ancrage d'espace de convergence. La force de résilience trouve ici son explication. Ce peuple aura toujours la capacité d'aller de l'avant, de faire le pas qu'il faut pour avancer malgré les aléas et les vicissitudes du devenir.

Un an, c'est peu. Un an, c'est peut-être beaucoup. Mais un an c'est déjà un an.

Une concertation inclusive autour de la pandémie de la Covid19. Un Etat «bienveillant» qui renoue avec le citoyen. Une Autorité qui ne s'immisce pas dans les affaires des syndicats. Qui laisse les institutions fonctionner normalement. Qui enquête sur les dérives autoritaires et les punit. Qui affiche sa compassion... une Autorité qui écoute et qui agit.

Une Mauritanie qui reprend ses couleurs éblouissantes de douceur au milieu du Monde. Qui reconquiert son positionnement de terre d'accueil, d'échanges, de tolérance. Qui réinvestit la scène diplomatique en accueillant le premier sommet «physique» de l'après-Covid19, le plus récent et sans doute le plus impressionnant d'une dynamique qui fait de l'ouverture tous azimuts un choix souverain.

L'après Covid19 oblige cependant à réaménager le programme initialement prévu, à redéfinir les priorités, à redéployer les ressources pour assurer l'accomplissement d'une citoyenneté solidaire, d'une justice sociale vivante, d'une culture innovante et productive.

Grâce à l'efficacité des actions accomplies depuis le 1er août 2019, l'espoir de voir le pays rompre avec le passé clivant et reprendre le chemin de l'émergence est réel.

**Tasiast Mauritanie Limited SA félicite Son Excellence
le Président Mr. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani au terme
de sa première année d'investiture et soutient sa vision pour
le développement industriel et minier du pays**



**Les bonnes performances réalisées, le projet 24k et le nouvel accord
positionnent encore mieux Tasiast pour des succès à long terme
au bénéfice de l'entreprise et du peuple mauritanien**



L'une des mines d'or les plus modernes d'Afrique



95% des employés de Tasiast sont mauritaniens



3600 emplois directs et indirects sur la mine de Tasiast



Un réseau de plus de 300 fournisseurs locaux



Les meilleurs résultats de l'industrie en termes de santé et sécurité

**TMLSA, une entreprise engagée pour un partenariat industriel
de long terme avec la Mauritanie**

Le cap symbolique d'une première année de mandature ou la volonté de surpasser les promesses

Une année compte peu dans l'histoire des hommes, et encore moins dans le parcours d'une nation. Cependant, elle peut édifier sur les choix, sur la façon de faire et sur la tendance. Une année peut renseigner sur la démarche politique d'un pouvoir, ses paradigmes de gouvernance et sur son aptitude à instaurer un climat favorable à l'apaisement politique, à l'harmonie communautaire et à la cohésion sociale.

C'est aussi le moment non pas de faire un bilan des réformes, mais de voir si elles ont bien démarré, de voir comment l'élu s'attèle à tenir ses promesses, et d'apprécier à quel rythme celles-ci se réalisent.

En cette première année de mandature, la Mauritanie, à l'instar du reste du monde, va connaître la pandémie du coronavirus qui a ébranlé les économies des nations les plus fortes et mis à rude épreuve leurs programmes et prévisions de développement. Il conviendra de s'y attarder pour voir comment cette crise sanitaire de grande ampleur a été gérée dans notre pays et d'évaluer la capacité d'initiative et de réactivité des autorités publiques face à la menace.

C'est à cet exercice que nous nous livrons, en toute objectivité, ce regard que nous portons sur cette première année du mandat présidentiel.

Il est indéniable que le discours du candidat à l'époque a été intégrateur et axé sur des thèmes rassembleurs qui ont impulsé un nouveau déclic dans l'opinion nationale et interpellé le conscient du tissu politique. Au lendemain de son investiture, cette appréhension allait trouver toute son expression dans une sorte de consensus général autour des grandes questions d'intérêt national dans un climat politique apaisé.

Cette nouvelle atmosphère politique a permis de jeter les bases d'une tradition de concertation entre les acteurs de tous horizons, d'implication de tous les segments du paysage politique et d'ancrage de pratiques en rupture avec les inclinations centralisatrices et autoritaires.

En aurait-il pu en être autrement quand l'on sait que le dialogue, la concertation et l'ouverture politique ont été les maîtres-mots du projet de société que le candidat avait porté, de l'ambition qu'il avait nourrie et, qu'une fois Président de la République élu, il a fermement incarnés au cours de la première année de son mandat. C'est ainsi que des concertations se déroulent régulièrement entre le Gouvernement et le Chef de file de l'opposition, qui participe désormais à toutes les activités nationales importantes.

Parallèlement à cette philosophie de gouvernance démocratique, le Président de la République s'est imposé une transparence sans faille, en rendant



compte régulièrement au peuple mauritanien, de l'état d'exécution de ses engagements, des actions en cours et de toutes les questions nationales, reflétant ainsi un engagement résolu à bâtir un Etat démocratique où tous les citoyens jouissent de l'égalité des chances, des droits et des libertés consacrés par la Constitution et se sentent pleinement au cœur des faisceaux d'intérêt de l'action publique.

L'autre déterminant de son action a été la justice sociale qui émane d'une volonté sincère de bâtir un Etat de droit au service du citoyen, d'assurer une justice sociale fondée sur le principe de l'égalité par le nivellement vers le haut pour une synergie en faveur du développement du capital humain, véritable liant social et moteur de tout progrès.

En matière de développement du capital Humain, un acte majeur a été posé à travers la préparation de la mise en place de l'école républicaine, le recrutement exceptionnel de plus de 4 000 enseignants non permanents et l'amélioration de leur situation ainsi que le lancement du chantier de la réforme du système éducatif.

Par ailleurs, au niveau de la justice, l'arsenal juridique a été renforcé pour améliorer les droits des

femmes, des personnes handicapées et lutter contre l'exploitation des personnes. Des programmes d'insertion professionnelle et d'accès aux services de base ont été effectivement réalisés au profit de ces groupes vulnérables.

A ce titre, il convient de souligner la dimension sociale des programmes engagés depuis le 3 août 2019 ; dimension qui s'est révélée transversale dans toutes actions du gouvernement et beaucoup plus prégnante dans les trois grands programmes phares initiés et mis en oeuvre depuis janvier 2020. Il s'agit du Programme Prioritaire n°1, du Programme Pastoral Spécial et du Plan de riposte à la pandémie Covid 19.

Le Programme prioritaire, dont les principaux objectifs sont l'augmentation du pouvoir d'achat, l'accès aux services de base et la création d'emplois a bénéficié à près de deux millions de personnes et créé plus de six mille (6 000) emplois occasionnels ou permanents, pour un coût total dépassant 4,1 milliards de MRU.

Le Programme Pastoral Spécial a, lui, été mis en place pour aider les éleveurs à faire face au déficit pluviométrique de l'hivernage 2019. Financé à hauteur d'un milliard de MRU, ce programme a



constitué une réponse rapide et efficace aux besoins essentiels et urgents de centaines de milliers d'éleveurs auxquels il a permis de sauver leurs cheptels. Bien plus, il a contribué à améliorer les conditions de vie des populations des zones de l'intérieur et permis de restructurer l'économie rurale.

S'agissant de la COVID 19, il importe de saluer la manière avec laquelle cette crise sanitaire a été gérée, notamment avec une prise en compte dimensionnée et évolutive des différents facteurs de manière à préserver la santé publique, à maintenir l'activité économique et à sauvegarder la liberté des citoyens. C'est ce triptyque qui a constitué l'axe fondateur de la stratégie nationale de lutte contre la pandémie.

C'est dans ce cadre que le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, a annoncé le 25 Mars 2020 le plan de riposte avec les mesures phares suivantes : création d'un Fonds de Solidarité Nationale de 2,5 Milliards de MRU, acquisition d'équipements et de médicaments, appui financier et alimentaire direct à des dizaines de milliers de familles pauvres pour un coût de près de 0,5 milliard MRU. En plus de la suppression des Taxes et Droits de Douanes sur les produits essentiels, la prise en charge des factures d'eau et d'électricité des ménages pauvres et en milieu rural ainsi que les taxes municipales pour certains métiers comme la pêche artisanale.

Outre les programmes de cash Takavoul et Emel, la lutte contre les discriminations et la réalisation de l'égalité citoyenne ont été assurées à travers trois grands programmes : "CHEILA" en faveur

de la modernisation des communes et Adouabas ; le Programme d'habitat social dénommé "DARI" pour la construction de 10.000 logements et le Programme EL BARAKA.

A ces programmes fondamentalement sociaux, s'ajoute l'accent mis sur l'autonomisation et la participation des femmes, la consolidation de la participation politique des femmes et l'introduction progressive du principe de budget sensible au genre en plus de l'intégration socioprofessionnelle des handicapés pour leur pleine participation dans la vie active grâce à la mise en place d'un programme d'insertion économique en faveur de 38.000 personnes de cette frange de la population

De même, il a été décidé de mettre en place le Plan de relance de l'économie, doté de dix milliards MRU. Ce Plan a constitué un puissant levier pour atténuer l'impact économique et social de la crise, promouvoir les investissements productifs dans les secteurs porteurs, financer des mesures d'appui immédiates au secteur privé et mener les réformes structurelles pour l'atteinte des objectifs stratégiques de développement.

Pour autant la pandémie qui, naturellement, n'était pas « programmée », a nécessité une forte mobilisation de ressources financières, pour autant les ambitieux programmes de développement et les grands projets structurants n'ont pas été affectés, et leur réalisation s'est poursuivie sans anicroche.

Cette même année, et dans les conditions déjà évoquées, le pays a connu des efforts colossaux en matière de sécurité à travers, notamment, l'inten-

sification des efforts de professionnalisation, d'entraînement et d'équipement de nos forces armées et de sécurité qui ont fait preuve de patriotisme, d'engagement et d'abnégation dans l'exercice de leur noble mission de préservation de la paix, de la stabilité et de la sécurité du pays et des citoyens. Ces efforts se sont focalisés, particulièrement, sur la réforme et la modernisation des services concernés, pour leur permettre de relever les défis sécuritaires du pays.

Dans le domaine économique, des politiques et stratégies de développement ont été conduites avec, en toile de fond, l'élaboration du Rapport de suivi de la mise en oeuvre de la Stratégie de Croissance Accélérée et Prospérité Partagée (SCAPP) pour l'année 2019, sa régionalisation ainsi que la mise en place du dispositif institutionnel de formulation, de suivi et d'évaluation de sa mise en oeuvre.

Les effets considérables et inévitables de la crise liée à la covid-19 ont amené les pouvoirs publics à réajuster les priorités et revoir l'ensemble des prévisions macroéconomiques. Afin de tenir compte du financement du programme National Multisectoriel de Riposte au Covid-19, une loi des finances rectificative a été adoptée pour réallouer les ressources nécessaires en tenant compte des impacts de cette pandémie sur la croissance économique, attendue désormais à -2% en 2020.

Les pertes de recettes estimées à 10 milliards MRU environ ont été, en partie, compensées par d'importants efforts de mobilisation des financements et par le gel du remboursement de la dette d'autre part. Dans ce cadre, 34 conventions ont été signées



avec nos partenaires au développement pour un montant global de 31.264.585.000 MRU destinés au financement d'infrastructures et de projets de développement socio-économique. La moitié de ce montant est accordée sous forme de dons et l'autre moitié sous forme de prêts concessionnels. Cette capacité de mobilisation de financements extérieurs résulte indéniablement de la crédibilité suscitée par la dynamique de bonne gouvernance et la confiance des partenaires au développement.

Parallèlement, le gouvernement a lancé une série de réformes visant à améliorer l'efficacité de la gestion des finances publiques. Des mesures ont été prises notamment en matière de justice fiscale, d'amélioration du rendement et de mobilisation des recettes, de viabilité de la dette à moyen et long terme, de modernisation de l'administration, d'intégration des systèmes de gestion ainsi que d'instauration de la démarche de maîtrise des risques.

Le rythme de réalisation des infrastructures agricoles, hydrauliques, routières, électriques et de télécommunication moderne s'est accru considérablement.

Conformément aux priorités du programme du Président de la République visant à accélérer la satisfaction de nos besoins alimentaires et réduire notre dépendance vis-à-vis de l'extérieur, les secteurs prioritaires de l'agriculture et de l'élevage ont fait l'objet d'une attention particulière. Le gouvernement a ainsi lancé un programme d'aménagement de 12.800 ha, réalisé des travaux hydrauliques sur 80 km de canaux et conduit un programme de 74 barrages permettant la mise en valeur 2.366 ha.

Au niveau hydraulique, on pourrait citer, au-delà des nombreux ouvrages (barrages, digues et di-

guettes, forages...), les projets d'adduction d'eau potable et la mesure inédite de la gratuité de l'eau au profit de près de 200.000 ménages dans 1.836 localités en milieu rural pendant tout le reste de l'année 2020.

Dans le domaine de l'énergie, les programmes d'électrification et d'extension des réseaux ont été renforcés, particulièrement en milieu rural avec, notamment avec la finalisation de la construction de nombreuses lignes interurbaines nationales en plus de la ligne reliant Nouakchott à la frontière avec le Sénégal.

Dans le secteur minier, une réforme institutionnelle a été engagée tout comme il a été procédé à l'amélioration de son attractivité et l'augmentation de ses retombées économiques. Aussi, les infrastructures de soutien au secteur minier ont été renforcées et l'exploitation artisanale de l'or mieux organisée, ce qui a permis de créer de nouvelles opportunités d'investissement et d'emplois.

Au plan extérieur, la Mauritanie a fait le choix d'une diplomatie dynamique et proactive qui lui a valu un retour reluisant sur la scène internationale et permis ainsi de jouer un rôle déterminant dans la gestion des conflits. La tenue du Sommet du G-5 Sahel et de la France, le 30 Juin 2020 à Nouakchott, dans un contexte sanitaire et sécuritaire exceptionnel a été un succès diplomatique marquant. Dans ce cadre, notre présidence du G-5 Sahel et la Feuille de route qui en est découlée ont constitué une grande opportunité pour faire progresser nos pays sur la voie de la sécurité et du développement. Ces évolutions consacrent le leadership diplomatique de notre pays et l'engagement personnel du Président de la République à porter la voix des pays de la

sous-région sur la scène internationale. De même, son engagement pour les causes justes en Afrique, dans le monde arabe et partout ailleurs, ainsi que son appel maintes fois réitéré pour l'annulation de la dette, lui ont conféré cette stature d'homme d'Etat qui a une vision panarabe et panafricaine appréciée de tous.

Cet engagement transnational a renforcé le positionnement géostratégique de la Mauritanie et contribué à la préservation de la paix dans la sous-région. C'est dans ce cadre que s'inscrivent la forte participation du pays au Forum International de Dakar sur la Paix et la Sécurité en Afrique, sa contribution à la réussite du sommet de Pau entre le G5 Sahel et la France, l'organisation à Nouakchott du Sommet G5 Sahel, l'adoption de la feuille de route de la présidence mauritanienne, le lancement de la coalition Sahel et la participation efficace de notre pays aux opérations de maintien de la paix sous l'égide de l'ONU. Autant d'actions réussies grâce à l'implication personnelle du Président de la République.

Il serait fastidieux d'énumérer, une à une, les réalisations de cette première année du mandat présidentiel en cours.

Une année, c'est quoi dans la vie d'une nation ? Presque rien en fait, sauf que celle-ci a été richement émaillée d'actes concrets posés, de réalisations visibles et, plus important que tout cela, elle nous conforte dans la justesse des choix qui ont été faits, nous rassure sur la manière de faire de nos gouvernants et dessine des tendances qui tissent les contours d'un lendemain meilleur.

ATTM-sa

Créée en 1993, leader du marché des BTP en Mauritanie, **ATTM-sa** est au service du développement du pays. L'Entreprise a réalisé des infrastructures de base (routes, adductions d'eau potable, Aéroports, Génie-Civil, Industriel, barrages, bâtiments ...) sur l'ensemble du territoire national et dans la sous région, particulièrement au Mali où elle exécute actuellement un projet de route entre **KWALA** et **NARA**.

Depuis 2018, ATTM-sa assure la totalité de l'Entretien du Réseau interurbain et des voiries dans le cadre de l'exécution des contrats programmes signés avec l'Etat.

Le fait qu'elle opère sur toute l'étendue du territoire national l'a amené à avoir un impact social très important sur les populations locales (Approvisionnement en eau potable, transport, secours au moment des inondations, Soins, etc....).

En outre, elle a créé plus de 600 emplois directs et plus de 1.000 indirects.

Principaux Projets d'infrastructure 2019/2020

-Projets achevés 2019

1-Projets Routiers

Travaux de Construction de la Route Kiffa - Boumdeid

Travaux de rehabilitation de la route aioun – gougui

Travaux de rehabilitation et elargissement de 50 km de la route nouakchott – boutilimit du pk58 au pk108

Travaux de Construction de la Route Néma - Achmim

Travaux de Viabilisation de l'Ancien Aéroport de Nouakchott

Travaux de contruction , de pavage et d'assainissement de certains axes de la voirie de la ville de Nouakchott

Travaux de construction, d'une voirie à Sebkha et El Mina dans la ville de Nouakchott

Travaux de la voirie et de l'Aéroport prévus dans la ville d'Akjoujt

2-Projets Génie civil

Travaux de construction du barrage de seguelil

-Projets en cours 2020

1-Projets Routier

Travaux de construction de la route zravie-tamchekett (90 km)

Travaux de Réhabilitation de certains axes de la voirie de la ville de nouakchott

Travaux de construction de 40km de voiries à Nouakchott

Travaux de reconstruction du tronçon Boutilimitt-Aleg

2-Projets des Aeroports

Extention des installation de l'aéroport militaire (teyaret elwasaa)

Travaux d'Aménagement de l'Aéroport de Lemgheiti

3-Projets Génie civil et Batiments

Extension du Centre Hospitalier National et du Centre Hospitalier Mère et Enfant

Construction de la ligne électrique Nouakchitt-Zouerate

Construction de 02 immeubles R+9 à Nouakchott et l'Avenant n°1 relatif aux travaux de construction du siège du conseil constitutionnel à Nouakchott

4-Projets Dans la sous-region

Travaux de construction et de bitumage de la route Kwala-Mourdiah-Nara (Rép du Mali)

ATTM-sa dispose de moyens humains et matériels suffisants pour réaliser les projets d'infrastructures nécessaires au développement du pays.

La réforme du secteur éducatif, un axe très important du programme du Président de la République (Ministre de l'Enseignement fondamental)

Le ministre de l'Enseignement fondamental et de la Réforme de l'éducation nationale, M. Adama Bocar Soko, a rappelé que la réforme du secteur éducatif constitue un axe très important du programme du Président de la République, son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh Ghazouani. C'est justement en rapport avec cet intérêt maintes fois réitéré que le Ministère a entrepris une série de mesures phares visant à faire de l'année 2019/2020 une année spécialement dédiée à la promotion et à la préparation de la réforme de l'éducation, a-t-il expliqué dans une interview exclusive accordée au journal Horizons et dont voici l'intégralité :



Horizons : le Président de la République avait annoncé qu'il fera de l'année scolaire 2019 – 2020 une année de l'Education. Quelles mesures votre département a-t-il pris pour concrétiser cette orientation ?

Le ministre de l'Enseignement fondamental et de la Réforme de l'éducation nationale : la réforme du secteur éducatif constitue un axe très important du programme du Président de la République, son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh Ghazouani, que met en œuvre le Gouvernement de son Excellence Monsieur le Premier Ministre, M. Ismail Ould Bedde CHEIKH SIDIYA. C'est justement en rapport avec cet intérêt maintes fois réitéré que le ministère de l'Enseignement Fondamental et de la Réforme du Secteur de l'Education a entrepris une série de mesures phares visant à faire de l'année 2019/2020 une année spécialement dédiée à la promotion et à la préparation de la réforme de l'éducation.

En l'annonçant, le président de la république nous a fait l'honneur et donné la chance de le vivre en rehaussant de sa présence l'ouverture de l'année scolaire 2019 /2020 qui a été exceptionnelle par la synergie entre tous les acteurs impliqués et les départements chargés du secteur. Il est à noter que tout le personnel administratif et d'encadrement était présent dès le premier jour et les cours ont pu effectivement démarrer. Enfin, exceptionnelle puisque chaque partenaire a joué pleinement sa

partition. Les communes à travers des campagnes de sensibilisation, les associations des parents d'élèves par des opérations de propreté et même, dans certaines localités, par l'accueil des enseignants et le ministère à travers la disponibilisation à temps des intrants scolaires et l'affectation puis le transport des enseignants vers leur lieu de travail avant le jour de la rentrée.

Ainsi, conformément à son plan d'action, le département de l'enseignement fondamental et de la réforme du secteur de l'éducation nationale a réalisé à ce jour plusieurs activités déclinées suivant trois axes principaux relatifs au développement de l'accès à l'éducation, à l'amélioration de la qualité de l'éducation, des mesures institutionnelles et de l'amélioration de la gouvernance. Le département

augmentation de la prime d'éloignement entre 50 et 100% pour certaines localités

a aussi identifié des contraintes à aplanir et envisagé des perspectives qui permettront davantage de réformes et de restructuration de ce secteur vital. Dans le cadre de l'amélioration de l'accès à l'éducation, il a été procédé au recrutement et à l'affectation de plus de 2.600 prestataires de services pour combler le déficit en temps réel et en qualité

grâce à une procédure de sélection rigoureuse et transparente. Aussi, le département a procédé à 35 regroupements d'écoles pour rationaliser les efforts pédagogiques des personnels et mutualiser les ressources affectées à ces établissements. Vingt écoles ont été réceptionnées dans plusieurs wilayas (Hodh Chargui, Hodh Gharbi, Gorgol, Guidimakha, Assaba, Tagant et Trarza). Par ailleurs, le Président de la République a lancé un programme d'urgence dénommé « priorités 1 » mis en œuvre concomitamment par le MHUAT et la délégation "TAAZOUR". Il s'agit, pour le département, d'infrastructures scolaires composées de 80 écoles complètes et des extensions pour 215 salles de classes.

Sur le plan de l'alimentation scolaire, 50.856 élèves de 235 écoles ont bénéficié de repas scolaires cette année. Pour renforcer cette politique d'alimentation scolaire, un protocole d'accord a été signé entre notre pays et les Etats Unis d'Amérique sur les modalités d'exécution d'un programme d'alimentation scolaire dont bénéficieront 70.314 élèves issus de 209 écoles des wilayas du Brakna et du Gorgol pour une durée de 5 ans (2020-2024). Le total des bénéficiaires de cette prestation d'alimentation scolaire passera l'année prochaine à 120.000. Pour la première fois depuis plusieurs décennies, une subvention de l'Etat a été

allouée aux cantines scolaires.

Au plan de l'amélioration de la qualité de l'éducation, il faut citer, entre autres, l'acquisition et l'acheminement des intrants pédagogiques (ardoises, craie, kits pédagogiques, manuels...), la présence effective des personnels administratifs et pédagogiques dans les délais fixés avant la rentrée scolaire, la prise de mesures incitatives pour les personnels enseignants (processus transparent d'affectation et de promotion, augmentation de la prime d'éloignement entre 50 et 100% pour certaines localités), la bonne exploitation des rapports d'ouverture reçus avant le 10 novembre 2019, l'évaluation de la dernière rentrée scolaire qui a permis de faire les constats sur la situation de 3.550 écoles dont 75% ne disposent pas de clôtures de protection, soit 2.662 écoles, 60% sont dépourvues de latrines, soit 2.130, et 56 % ne disposant ni de clôture ni de latrine, soit 1 988 écoles, et l'organisation d'un atelier de réflexion sur la réforme des ENIs qui s'est tenu à Aioun du 11 au 15 juillet 2020 et dont le rapport est en cours de finalisation et dont les recommandations feront l'objet d'une communication en Conseil des ministres.

Sur le plan de la gestion et du pilotage, cette année s'est caractérisée par une optimisation des ressources humaines, une forte augmentation pour un meilleur ciblage du budget alloué au secteur (arbitrage) et un renforcement de l'encadrement de proximité. Cette dynamique s'est traduite à travers un ensemble de mesures dont:

- Une rentrée scolaire 2019/2020 historique et réussie organisée sous le haut patronage de son Excellence le Président de la République.
- La nomination et l'affectation du personnel d'encadrement (inspecteurs départementaux, inspecteurs de circonscriptions) sur la base de critères consensuels clairs et transparents qui ont été salués par le personnel, l'opinion publique et les parlementaires comme un modèle de transparence et d'équité.
- L'affectation de 412 sortants des écoles normales d'instituteurs et leur transport vers leur lieu de travail avant l'ouverture scolaire.
- L'élaboration des plans d'actions trimestriel, annuel et quinquennal conformément aux engagements de son Excellence Monsieur le Président de la République et à la Déclaration de Politique Générale du Gouvernement.
- La présentation de la feuille de route du projet de refondation du système éducatif national qui a été approuvée en Conseil des ministres.
- L'élaboration d'un projet de décret portant attribution, organisation et fonctionnement du Conseil National de l'Éducation (CNE), approuvé en Conseil des ministres.
- L'audit du fichier du personnel initié en partenariat avec le PNUD dont le rapport provisoire a été réceptionné en juillet courant.
- Le lancement du programme national de l'implantation des comités de Gestion des écoles (COGES), le 13 juillet 2020 à Tidjikdja, qui tou-

chera 1.000 écoles complètes dans un premier temps et sera généralisé par la suite.

- L'organisation d'une session de formation linguistique en langue seconde au profit de 675 instituteurs.

Horizons : d'aucuns posent d'emblée l'option d'une année blanche à cause de la suspension des cours pendant quelques mois. Qu'en est-il au juste ?

Le Ministre de l'Enseignement fondamental et de la Réforme de l'éducation nationale : à cause de la pandémie de la COVID 19 qui a touché le monde entier et dont les effets se sont fait ressentir sur tous les plans, tous les pays ont été contraints, par de mesures de sécurité, à procéder à l'arrêt des établissements scolaires

les rapports des directions régionales montraient que les 2/3 des programmes scolaires avaient été enseignés et qu'habituellement, la période restante devrait être consacrée, pour l'essentiel, à la consolidation des acquis et aux révisions. Toutes choses que les actions précitées ont permis de faire. Tout cela pour dire à ceux qui parlent d'année blanche que rien ne justifie leur crainte et qu'en conséquence, cette année scolaire sera aisément validée incha allah.

En effet, un atelier préparant la reprise des cours de l'année scolaire 2019 /2020 a été tenu du 23 au 26 juin 2020 à Nouakchott et a permis, en concertation avec toutes les parties prenantes, d'arrêter toutes les dispositions à même de garantir une reprise des cours.

A cet effet, une circulaire a été adressée aux autorités régionales pour la mise en application des

Impression de 10.000 recueils de cours de soutien via radio et TV au profit des élèves candidats à l'entrée en première année du secondaire

de tous les ordres. Notre pays dont je salue ici la rapidité de la réponse qui a permis, à travers un comité interministériel opérant et alerte dirigé par le premier ministre et suivi de très près par son Excellence Monsieur le Président de la République, de bien gérer la situation. Notre département n'est pas resté les bras croisés face à la pandémie pour laquelle il a préparé une réponse qui s'est avérée efficace et a permis d'atténuer les conséquences pédagogiques et psychologiques sur les élèves retenus préventivement à la maison afin d'éviter la propagation de ce dangereux virus.

Le département a rapidement œuvré à la mise en place de cellules de coordination et de gestion des urgences au niveau central et local, à une campagne de sensibilisation du personnel, à la mise en place d'équipes techniques de production et de diffusion des cours à travers la radio et la télévision, à la mise en place d'une radio scolaire synchronisée avec les 15 stations de relai et les radios thématiques nationales, à la production de séquences d'enseignement adaptées aux niveaux visés et aux moyens de diffusion pour les 6èmes années du fondamental, à la création d'une plateforme numérique adaptée aux spécificités des apprenants, à l'impression de 10.000 recueils de cours de soutien via radio et TV au profit des élèves candidats à l'entrée en première année du secondaire, à l'acquisition de 1.300 postes radios au profit des parents d'élèves les plus démunis en partenariat avec l'UNICEF et à l'implication des associations de parents d'élèves dans la riposte à travers leur organisation de campagnes de sensibilisation.

Il est important de rappeler que lorsque la pandémie s'est déclarée chez nous le 13 mars 2020,

principales recommandations dudit atelier, notamment les modalités organisant cette rentrée et les dates officielles des examens nationaux et des compositions de passage retenues officiellement par les départements ayant en charge la gestion du secteur de l'éducation ainsi que la gestion et la prévention des urgences afin de palier à tous les risques d'inondations et d'inaccessibilité des écoles.

Horizons : la mise en place de l'école républicaine qui est un engagement du Président de la République devait commencer cette année par la suppression graduelle de l'enseignement privé au niveau du cycle du fondamental. Où en est-on sur ce chantier ?

Le Ministre de l'Enseignement fondamental et de la Réforme de l'éducation nationale :

effectivement, la mise en place d'une école républicaine et son émergence est un engagement du Président de la République auquel il accorde une grande importance grâce à un souci permanent de justice sociale pour plus d'équité dans les opportunités et afin d'asseoir un socle fort sur lequel va se bâtir la fraternité, la cohésion sociale et la concorde nationale qui sont des vertus particulièrement chères au Président de la République. Ce dernier a, en effet, la ferme volonté de promouvoir une école qui rassemble sous un même toit des enfants issus d'environnements familiaux divers et d'horizons culturels variés, les dote de savoirs et d'expériences utiles, du sentiment d'appartenir



à un même pays, fortifie leur communion et les prépare tous et toutes dans les mêmes conditions à poursuivre harmonieusement l'œuvre commune de construction et de développement d'un pays qui leur offre également les mêmes chances et les mêmes opportunités.

L'approbation en Conseil des ministres de la feuille de route de la réforme du système éducatif est un grand pas vers cette école républicaine inclusive. Les prochaines concertations, la loi d'orientation, le PNDSE III conçu pour la prochaine décennie, la vision d'équilibre et de complémentarité entre le public et le privé ainsi que la ferme volonté du Président de la République et du gouvernement de donner à chaque enfant la possibilité de s'épanouir normalement et dans les mêmes conditions sont autant de choses qui prouvent que l'émergence d'une école républicaine est un choix stratégique. Nous sommes résolument engagés dans cette réforme à travers des mesures préliminaires dès la rentrée prochaine 2020/2021 qui permettront d'atteindre progressivement cet objectif. Nous souhaitons que cette réforme soit la bonne par la grâce de Dieu, un processus graduel de remise aux normes de notre système éducatif sans improvisation.

Horizons : le contenu pédagogique de l'école mauritanienne fait l'objet de beaucoup de critiques. Quelles mesures votre département a-t-il pris pour améliorer ce contenu ?

Le Ministre de l'Enseignement fondamental et de la Réforme de l'éducation nationale : l'adoption en conseil des ministres de la feuille de route est un pas important vers la refondation/révision des programmes et des curricula afin de les adapter davantage aux exigences d'une école moderne performante qui tienne compte des réalités sociales et économiques de la société.

Le département est dans une dynamique de réforme du secteur qui est déjà enclenchée à travers plusieurs mesures dont la finalisation en cours de la mobilisation d'experts nationaux et internationaux en appui à la mise en œuvre de la feuille de route qui prévoit de capitaliser les expériences accumulées depuis 1959 (cinq réformes, les Etats généraux de l'éducation et l'évaluation de la réforme de 99) et de tenir des journées de concertations inclusives au niveau de toutes les moughataa du pays (focus groupes) pour aboutir à la loi d'orientation et la formulation du PNDSE III qui servira de base pour la mise en œuvre de toutes les réformes du Secteur de l'Education Nationale. C'est dans ce cadre global que toutes les préoccupations de toutes les parties prenantes seront prises en compte, notamment en ce qui concerne les contenus pédagogiques et les apprentissages qu'il convient de dispenser aux apprenants mauritaniens.

En attendant, l'Institut Pédagogique National (IPN) continuera de mettre en ligne l'ensemble des

manuels, guides et publications pédagogiques qui seront assujettis à des améliorations ponctuelles. Cette démarche va d'une part permettre aux élèves d'y accéder facilement et de contrecarrer la spéculation dont ils ont souvent été l'objet d'autre part. En fait, il est important de noter que notre système éducatif a fait l'objet de beaucoup d'études pertinentes ; malheureusement, elles n'ont pas été suivies de mise en œuvre, ce qui contribue à la confusion et aux critiques dont vous faites allusions. Nous comprenons bien et compatissons à la lassitude des observateurs et bénéficiaires des prestations de services de l'éducation. La différence cette fois-ci est la combinaison entre le pragmatisme, le réalisme, la flexibilité et la recevabilité mutuelle qu'inspire le leadership de son excellence le Président de la République doublé d'une ferme volonté de changement profond.

Horizons : les infrastructures scolaires de base ont subi un grand préjudice du fait de plusieurs facteurs (démolition, effondrements, érosion etc.). Avez-vous un plan pour reconstruire ces infrastructures ? Est-ce qu'une harmonisation de l'architecture de l'école mauritanienne est à l'ordre du jour ?

Le Ministre de l'Enseignement fondamental et de la Réforme de l'éducation nationale : effectivement les infrastructures scolaires de base ont subi quelques préjudices à cause des intempéries et aléas climatiques ainsi qu'une absence totale d'une politique de maintenance. Mais comme je l'ai dit tantôt, le plan d'action de notre département énumère clairement un ensemble de mesures pour prendre à bras le corps cette ques-

est énorme, mais nous y attelons résolument dans le cadre de la mise en œuvre du PNDSE III et nous en viendrons à bout incha Allah.

Horizons : il est établi que tout développement harmonieux de l'enseignement passe nécessairement par la valorisation de la profession d'enseignant (forte augmentation de la rémunération, ordre protocolaire distingué etc.). Envisagez-vous des mesures concrètes dans ce sens ?

Le Ministre de l'Enseignement fondamental et de la Réforme de l'éducation nationale : le développement harmonieux de l'enseignement est tributaire de plusieurs facteurs dont l'amélioration des conditions de vie et de travail des enseignants n'est certainement pas le moindre. Cela va sans dire. Mais en plus de l'augmentation de la rémunération que vous évoquez dans votre question, il ya beaucoup d'autres choses qui contribuent à ce développement harmonieux comme la prise de mesures incitatives en faveur du personnel enseignant comme la transparence dans les affectations, la traçabilité et l'adoption de critères objectifs dans les promotions. Mais encore l'entretien et l'amélioration du cadre de travail afin de le rendre attrayant et stimulant.

Par rapport à tout cela, le plan d'action du département a entrepris un certain nombre de mesures comme la promotion d'une plus grande décentralisation de la gestion administrative et financière et l'amélioration des financements de l'éducation, l'augmentation des primes d'éloignement entre 50 et 100% pour certaines localités en plus de la perspective de systématiser la motivation des enseignants et de les encourager à de plus grandes

Nous sommes résolument engagés dans cette réforme à travers des mesures préliminaires dès la rentrée prochaine 2020/2021 qui permettront d'atteindre progressivement cet objectif.

tion à travers la réception de nouvelles écoles dans différentes wilayas, la réhabilitation de plusieurs autres, l'élaboration de programmes de construction de nouvelles infrastructures sur la base de la carte scolaire révisée, la mise en place d'un mécanisme conjoint avec le MHUAT et la Délégation "TAAZOUR" de suivi des projets de constructions, d'entretien et la mise au niveau des établissements affectés par les aléas susmentionnés. En plus de l'harmonisation de l'architecture de l'école mauritanienne, il ya aussi sa modernisation et sa dotation d'infrastructures complètes et attrayantes qui garantissent un cadre de vie scolaire sain et plaisant à travers la clôture des écoles, la mise en place des latrines, l'approvisionnement en eau potable des écoles et leur électrification. Il faut reconnaître que ce n'est pas en deux ou trois ans que nous parviendrons à combler le déficit qui

prestations à travers l'octroi de prix d'excellence substantiels pour ceux qui se distinguent.

Il va sans dire que la bonne gestion des ressources humaines est fondamentale. C'est pourquoi à mon arrivée au département, mon premier réflexe a été de procéder à un audit du fichier du personnel dont le rapport préliminaire est disponible et qui a permis de faire le constat de dysfonctionnements et d'un déploiement déficient de notre potentiel humain. Cet audit a permis de recenser plus 23 000 fonctionnaires et personnel d'appui du fondamental et du secondaire et de géo-localiser tous les établissements scolaires.

Par ailleurs, Le rapport d'évaluation de la rentrée scolaire 2019/20 a montré que 1 152 instituteurs exercent au secondaire, 379 dans les inspections départementales, plus de 485 sont dans les direc-

Suite en page 13



MCM

Mauritanian Copper Mines S.A.

Le Directeur Général de MCM (Mines de Cuivre de Mauritanie SA) et l'ensemble du personnel présentent leurs chaleureuses félicitations à son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh EL Ghazouani, Président de la République à l'occasion du 1er anniversaire de son investiture.



La Sécurité au Travail, la Préservation de l'Environnement et le Développement Durable ont toujours constitué une priorité pour notre entreprise.

La formation des ingénieurs, cadres et techniciens Mauritaniens nous a permis de réaliser une Mauritanisation des postes réussie dépassant les 95%

MCM
SRA 148 02
Nouakchott - Mauritanie
PO Box 5045
Tél : +222 4524 9810



Port Autonome de Nouakchott dit «Port de l'Amitié» (PAN-PA)

FIABILITÉ – COMPÉTITIVITÉ – SÉCURITÉ



Disposant de :

- 1455m de quai repartis en 8 postes accostables dont 2 spécialisés : RORO et Hydrocarbures ;
 - Des profondeurs allant jusqu'à 12 mètres, pouvant ainsi accueillir des Porte-conteneurs de la troisième génération
- Le PANPA assure les services de pilotage, remorquage (Deux remorqueurs de 2026 CV et Un de 3300 CV), lamanage, placement des navires, bathymétrie et d'avitaillement.
- Avec ses importantes réserves foncières, 14 672 ha dont 162 ha amodiés, Le PANPA offre un avantage compétitif certain par rapport aux ports concurrents de la sous-région
 - La manutention est assurée par des professionnels privés disposant d'équipements appropriés
 - L'exploitation portuaire a connu, au cours des 6 premiers mois de 2020, une augmentation de 1.72% du tonnage manipulé ; 11,78% du nombre de conteneurs en EVP (Equivalent Vingt Pieds) et 2% du chiffre d'affaires, et ce comparativement à la même période de 2019 ; pour un nombre d'escales de navires de 314, donnant un taux d'occupation des quais de 53,87%.
 - Ouverture vers les pays enclavés
- L'action de l'autorité portuaire pour la promotion du trafic en transit vers la république du Mali a permis de noter, pour diverses marchandises, un volume de 13.550 tonnes,



dont 6.114 tonnes en mode conteneur, soit 314 unités en EVP, pour la période des 6 premiers mois 2020.

- En perspectives d'avenir, le PANPA projette mettre en œuvre les actions suivantes :
- Aménagement d'une zone reefer et une zone de dépotage
- Construction d'un quai pétrolier pouvant accueillir des tankers de 40 000 TPL
- Construction d'un terminal à conteneurs
- Construction de deux voiries pour améliorer la desserte de l'hinterland
- Mise en place d'une zone dédiée aux produits dangereux

BP 5103 Nouakchott – Mauritanie Tél : +222 45 25 38 59



Suite de la page 11

tions régionales, 624 sont au niveau central, 434 sont dans les EPAs et que 318 sont au niveau des autres ministères, sachant que 14 126 dont 2 652 prestataires de service sont en classe.

Pour revenir à l'enseignant, il est effectivement au centre, il est le pivot ; Son engagement est déterminant dans cette réforme et l'amélioration de ses conditions de vie et de travail occupent une place prépondérante dans les orientations du président de la République. Néanmoins, vous conviendrez avec moi que les données issues de l'audit du personnel et de l'évaluation de la rentrée scolaire sont de nature à occasionner des surcoûts dont l'élimination permettra d'offrir des opportunités et des possibilités de faire face à la composante financière de la motivation des enseignants dont l'engagement du gouvernement dans sa matérialisation est définitivement acquis.

Dans le cadre de la politique de gestion des ressources humaines en général, de la maîtrise des effectifs, de la fidélisation du personnel enseignant des mesures de reconnaissance et des signes distinctifs leur seront réservés afin que toute la communauté en fasse usage de reconnaissance et reconnaisse ainsi à l'enseignant la place honorable qui lui sied dans la société.

Horizons : vu sa prépondérance dans l'enseignement des sciences dans le monde, comptez-vous introduire l'enseignement de l'anglais dès le fondamental ?

Le Ministre de l'Enseignement fondamental et de la Réforme de l'éducation nationale :

notre objectif est de réformer efficacement et rapidement notre système éducatif national pour l'intérêt et le bien de tous les Mauritaniens. C'est une priorité pour le président de la République.

En effet, il existe déjà un programme expérimental d'anglais au niveau du fondamental depuis deux ans. Cette expérimentation fera l'objet d'une évaluation dont les résultats seront intégrés dans la réflexion de la réforme curriculaire...

Comme vous le savez, plus on maîtrise de langues mieux on est préparé à embrasser plus de connaissances, à la conquête de l'économie du savoir et de la maîtrise des sciences facteur de succès dans l'adaptation au contexte mondial en profondes mutations. Le rêve que nous avons pour l'enfant mauritanien fréquentant l'école républicaine que nous comptons mettre en place dans le cadre de la mise en œuvre des engagements de son excellence le Président de la République Monsieur Mohamed Ould Cheikh GHAZOUANI est celui d'avoir la capacité de pouvoir, à la fin de l'enseignement de base, de poursuivre ses études en Arabe, en Français ou en Anglais et de pouvoir communiquer avec ses frères et sœurs dans une langue nationale autre que sa langue maternelle. Nous avons confiance en l'intelligence et au génie de l'enfant mauritanien. La réalisation de ce rêve requiert une volonté collective, du temps et de la persévérance, notre histoire et notre civilisation montrent que nous en sommes capables.

Valorisation du rôle de l'enseignant dans notre système éducatif

Presque la totalité des Mauritaniens sont d'accord malheureusement sur une triste réalité : l'école en Mauritanie est gravement malade. Il est donc urgent de lui chercher un remède. La plus haute autorité du pays Son Excellence le Président de la République M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani a lancé le signal de l'alarme dans son premier discours à la nation au stade d'Arafat en affirmant « qu'une réforme de l'éducation centrée sur l'élève dont la réussite constituera l'ultime objectif et aura comme allié l'enseignant dont le rôle sera reconnu socialement, valorisé et renforcé ».

Faut-il savoir à présent quelle est la réalité des problèmes que vit actuellement l'éducateur mauritanien ? Quelles sont les solutions possibles qui peuvent lui faire reprendre son rôle essentiel dans la formation des futures générations.

En effet l'enseignant qui est la pièce maîtresse du système éducatif, la clé de tout, vit actuellement une situation catastrophique sur tous les plans que ce soit sur le plan économique, social ou même moral.

Comment voulez vous qu'un enseignant qui a tous les problèmes du monde puisse apporter un savoir utile. C'est impossible. Imaginez vous un enseignant qui a laissé à la maison, si elle existe même, une marmite vide, des enfants malades ou sous alimentés, un boutiquier qui demande ses dettes, comment peut il faire un cours modèle aux enfants qui sont en face de lui. Ce n'est pas logique même s'il possède le savoir d'Einstein ou de Voltaire ou de Montesquieu. C'est une réalité que vit quotidiennement l'enseignant en Mauritanie.

Dans ce monde de consommation, de mutations multiples et de capitalisme pur et dur, ta



place sociale se mesure par ton compte en banque. La sagesse le savoir n'ont plus de valeur dans les esprits, c'est l'argent qui compte. Il faut obligatoirement avoir des sous et le reste viendra après. Dans ce monde là en quête perpétuelle de moyens financiers comment peut on admettre qu'un enseignant très mal payé peut avoir une place de prestige. Regardez un maître d'école qui se lève le matin mal habillé, faible et chétif, peut-il avoir du respect ou de l'honneur même devant sa classe ? Notre système social actuel ne pardonne pas ; il faut avoir l'argent, c'est tout ; c'est ça l'essentiel.

Que tu le trouves honnêtement ou non, peu importe. Dans ce monde matérialiste, pour valoriser le rôle de l'enseignant, il faut lui donner des moyens, des grands salaires. Les Japonais l'ont bien compris ; que pour valoriser leur éducation il faut mettre l'enseignant, l'élément principal du système éducatif dans de bonnes conditions. D'ailleurs toutes les nations qui se sont développées ont mis cette évidence en œuvre.

L'Etat mauritanien doit obligatoirement avoir une politique de rehaussement des salaires du personnel enseignant. Dans certains pays développés un maître du fondamental est mieux payé qu'un ministre. C'est normal c'est juste d'ailleurs pour un peuple qui veut

avoir un système éducatif fiable.

Il faut inverser la tendance en grille de salaire, c'est-à-dire qu'un enseignant du fondamental doit être mieux payé que celui du secondaire ou du supérieur. C'est tout à fait logique dans la mesure où la fondation d'une maison est plus importante que les autres parties de la construction. Un élève bien formé au primaire ou au fondamental n'aura aucun problème au secondaire et même à l'université. Comme dit justement le proverbe de chez nous « l'épine doit être pointue depuis son plus jeune âge ».

En somme on peut dire que notre système éducatif a besoin de soins intensifs. Il souffre de beaucoup de problèmes. Toute mesure qui ne met pas en évidence les problèmes de l'enseignant, la manière de leur trouver des solutions est vouée, à l'échec total. Le formateur des nouvelles générations doit être mis dans de bonnes conditions. Cela peut commencer par une politique de rehaussement des salaires, d'habitat décent, et d'une assurance garantie de soins.

Avec ces mesures là, on peut bien espérer entendre le fameux poème qui disait : « lève toi pour l'enseignant et donne lui tous les honneurs qu'il mérite ; il risque d'être prophète ».

Sid'Ahmed Dewa



FÉLICITATIONS

A L'occasion du 1^{er} anniversaire de l'investiture du Président de la République, le directeur de l'**office National d'inspection Sanitaire des Produits de la pêche et de l'aquaculture** et l'ensemble de son personnel présentent leurs meilleurs vœux de bonheur et de succès à son Excellence, Monsieur **Mohamed Cheikh El Ghazouani** ainsi qu'au peuple mauritanien.

FÉLICITATIONS



A l'occasion du premier anniversaire de l'Investiture du Président de la République Islamique de Mauritanie, Son Excellence Monsieur **Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani**

à la Magistrature Suprême, le Directeur Général de la Télédiffusion de Mauritanie et l'ensemble de son personnel lui présentent leurs meilleurs vœux de bonheur, de santé et de prospérité.



Présidence de la République

Centre de Régulation de la Zone Franche de Nouadhibou (CRZFN)

Le Centre de Régulation de la Zone Franche de Nouadhibou (CRZFN) est un organe administratif indépendant créé par la loi n° 2013- 001 du 02 Janvier 2013 portant création de la zone franche de Nouadhibou et régi par le décret n° 2013-103/PM du 16 juin 2013 fixant les attributions, l'organisation et les modalités de fonctionnement du Centre de Régulation de la Zone Franche de Nouadhibou. Il a pour principales missions d'assurer la régulation entre les acteurs et intervenants (Autorité de la Zone Franche, commune de Nouadhibou, entreprises agréées et développeurs) dans la Zone Franche de Nouadhibou. A ce titre, le CRZFN :

- Veille au respect de la législation applicable dans la Zone Franche de Nouadhibou et prononce des sanctions en cas de violation
- Traite les recours, plaintes et réclamations des intervenants
- Emet des instructions et règlements intérieurs nécessaires pour la régulation de la zone franche et la régulation des services et utilités à l'intérieur de la zone franche et des zones de développement ;
- Organise le règlement des différends entre les acteurs et intervenants de la zone franche via la procédure d'arbitrage ou de conciliation et
- Emet, à son initiative ou à la demande de l'Autorité, des avis techniques sur le développement et le fonctionnement de la zone franche et des zones de développement et les évolutions qu'il conviendrait d'y apporter.



La Direction Générale des Projets Education/Formation

Est une direction rattachée au Ministère de l'Economie et de l'Industrie qui est chargée de la gestion d'une partie des ressources allouées au secteur de l'éducation, dans le cadre du Programme National de Développement du Secteur Educatif (PNDSE), responsable notamment de :

- Superviser l'exécution du Programme, vérifier le respect de la planification, de la programmation et de la budgétisation des activités ;
- Consolider, en collaboration avec les structures concernées, l'ensemble des plans d'actions annuels budgétisés et leurs bilans d'activités.

En plus de l'appui du Gouvernement, plusieurs bailleurs ont fait confiance à la DPEF pour l'exécution de leurs financements en appui à l'Education : AFD, BAD, BID, BM /IDA, FKDEA, FSD, KFW et L'UNESCO. Elle est en outre le principal interlocuteur de tous les autres bailleurs du Secteur pour la mise en œuvre financière de leurs appuis.

A l'occasion du 1er Anniversaire d'Investiture de son Excellence Monsieur le Président **Mohamed CHEIKH OULD EL GHAZOUANI**, la DPEF et son personnel félicitent son Excellence et son Gouvernement, pour les grandes avancées dans le cadre de la mise en œuvre du programme **Taahoudati**, dont l'Education est un des principaux piliers, et leur souhaite une pleine réussite dans leur mission.

Évolution de l'école mauritanienne

Les grandes réformes attendues

Dans un contexte politique aujourd'hui favorable, le système éducatif national s'apprête à bénéficier de grandes réformes lui permettant à la fois d'être un outil de développement et de véhiculer les valeurs nouvelles à la société civile. Ces réformes qui s'inscrivent dans les engagements du président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh Ghazouani, constituent une mise à niveau que le ministère de l'Enseignement fondamental a déjà entamée en évitant de retomber dans les travers des expériences passées.

Il serait fastidieux de vouloir refaire le parcours de l'Ecole mauritanienne de 1960 à nos jours, période au cours de laquelle toutes les réformes avaient, comme principal axe de réflexion, de penser le statut de l'arabe et du français comme langues d'enseignement échelonnées - ou « cohabitant » - dans un système éducatif bicephale.



De 1979 à 1999, l'Ecole mauritanienne s'est divisée en créant deux filières scolaires : les enfants pouvaient s'inscrire soit dans la filière arabe, soit dans la filière bilingue (qui correspondait à un enseignement en français). La scission culturelle du pays se retrouvait ainsi sur les bancs de l'école dans des classes séparées.

La dernière réforme, en 1999, par sa réintroduction du français langue d'enseignement, marque le retour au bilinguisme et l'échec relatif de 40 ans de réformes du système éducatif. Le changement majeur est le retour à un enseignement unifié, mettant fin aux anciennes filières arabes et bilingues. Aujourd'hui, les disciplines littéraires (histoire-géographie, éducation civique, philosophie...) sont enseignées en arabe et les disciplines scientifiques (mathématiques, sciences naturelles, physique...) en français.

Mais il s'agissait toujours d'un bilinguisme imparfait, comme le montre une enquête menée en 2000, révélant que l'arabe et le français ne sont parlés « ensemble » que par 12,2 % des Mauritaniens ! En juillet 2002, une enquête réalisée pour connaître le niveau linguistique des étudiants admis à l'Université de Nouakchott avait donné des résultats presque similaires : 81,2 % d'entre eux possédaient un niveau de « débutant » et (...) étaient incapables de suivre un enseignement en français. C'est le résultat sans nul doute des tergiversations au niveau d'un système scolaire qui n'arrive pas à « fixer », une fois pour toutes, sa langue d'enseignement.

Les résultats des concours et examens nationaux servaient, chaque année, de paramètres d'appréciation permettant de juger - jauger - les performances d'un système éducatif toujours à la recherche de la bonne réforme.

Diagnostic juste, remèdes inefficaces

Depuis avril 1999, les autorités scolaires ont tenté de faire face aux exigences de changement dans les pratiques à l'école. Le recrutement, la certification et les affectations des enseignants, leur formation, la supervision pédagogique, la surveillance des résultats du système étaient déjà des sujets de préoccupation et se trouvaient à l'origine d'un déficit de qualité bien installé. Le changement linguistique sollicitait davantage les fonctions les moins performantes du système et lui posait un défi difficile. Certaines formes d'instabilité institutionnelle chroniques depuis cette date ont contribué à amplifier encore les difficultés.

L'approche éducative des autorités pendant ces vingt dernières années peut être lue, a posteriori, comme une stratégie par défaut : « peu de choix délibérés de changements ont été opérés, l'administration a fait de son mieux avec ses outils habituels pour allouer des ressources aux écoles, en profitant parfois des opportunités offertes par des financements nationaux ou extérieurs pour tenter de reconverter des enseignants, pour allonger la période de leur formation initiale ou pour doter les écoles de manuels », peut-on lire dans le Rapport d'un consultant dont les recommandations ont probablement servi au lancement, en 2013, des Etats généraux de l'Education et de la formation (EGEF), puisque, deux années plus tard, le gouvernement allait décréter 2015 « Année de l'Enseignement » ! Le bon sens aurait voulu que l'on évite d'adopter l'attitude de Sisyphe. C'est encore ce Rapport diagnostique de 2012 qui énumère les erreurs commises sur plus de trente ans, alors que les résultats des concours et examens ne cessaient d'alerter sur la

« déchéance » d'un système éducatif pourtant bien pourvu en ressources financières pour se doter des ressources humaines nécessaires et d'infrastructures scolaires : « L'administration a eu pour souci d'assurer chaque rentrée scolaire en suivant la cohorte pionnière (enfants entrés en 1AF en 2000) et les suivantes, dans un contexte de croissance rapide des effectifs et avec le handicap de la grande dispersion de la population sur le territoire. L'administration a su parfois saisir des opportunités de financement pour réaliser des activités de fond mais ponctuelles, en général sur le terrain de la formation des enseignants. »

Etats généraux de l'éducation, Année de l'enseignement

Les Etats généraux de l'éducation et de la formation (EGEF), lancée en grande pompe au Palais des Congrès de Nouakchott, le 3 février 2013, avaient réuni quelques centaines de participants venant de divers horizons (spécialistes de l'éducation, hommes politiques, acteurs de la société civile, associations de parents d'élèves) mais qui ont pris fin sans que le Grand Public sache vraiment qu'est-ce qui a été décidé ! Plus tard, une commission chargée de la supervision des états généraux de l'éducation et la formation en Mauritanie avait remis son rapport au président de la République. Rideaux encore. Pourtant, ces EGEF, les Mauritaniens les attendaient depuis presque une décennie, avant le changement du 3 août 2005 !

Ensuite, il y aura l'Année de l'enseignement, en 2015. Cette même année où les résultats sont restés comme ils étaient avant la prise de cette décision. L'année d'après, le taux de réussite au brevet était seulement de 28,02% (13870 admis sur 49483 inscrits). Alors qu'on attendait une amélioration, c'est

une régression, par rapport au lancement de « l'Année de l'enseignement » (21461 admis pour 52106 inscrits au brevet) !

C'est dire qu'il n'est pas facile de réformer l'école mauritanienne. Mille et un problèmes se dressent contre toute volonté de « soigner » un secteur malade de ses réformes dont chacune se présentait, jusque-là, comme une remise en cause de celle qui la précède, au lieu d'être un travail de perfectionnement et d'approfondissement de ce qu'il y a de positif dans « l'existant ».

Mettre en avant, par exemple, et comme on le faisait souvent dans le passé, le bon taux de scolarisation brut, la scolarisation des filles (plus importante en 1ère année du collège), l'augmentation du nombre de Mauritaniens qui savent « lire et écrire », l'étendue de la scolarisation (par le nombre d'établissements) où le passage au modèle d'excellence, comme référence pour l'avenir. Ou énumérer, au contraire, ce qui ne va pas : baisse des niveaux, pas de comparaison possible entre hier et aujourd'hui (le niveau d'un élève du primaire était supérieur à celui d'un élève du secondaire), pour 1000 filles qui commencent leurs études au collège, seules 75 vont réussir au bac ! S'ajoutent à cela d'autres dysfonctionnements dus à des « réformes » qui, au lieu de tendre vers une amélioration ajoutent aux

Année	Nbre Inscrits	Nbre Admis	%
1975	309	180	58,25
1980	1271	712	56,02
1985	4972	2014	40,51
1990	8140	1737	21,34
1995	11316	2560	22,62
2000	15887	2687	16,91
2005	22011	3800	17,26
2010	26420	6007	22,74
2015	45026	5080	11,28

problèmes de l'éducation : Des facultés et des instituts qui participent à des projets de « production » de chômeurs, absence de critères « réalistes » pour les cursus privilégiant les formations qualifiantes, tenir compte des contraintes et des défis pour que les recommandations qui seront faites constituent une rupture avec la situation actuelle. Il ne s'agira plus alors, si les choses sont bien pensées – et,

mieux encore, mises en œuvre – de former « pour la rue » mais pour les besoins d'un marché du travail qui a besoin de compétences en médecine, en ingénierie, en électricité, en hydraulique, en assainissement, dans le secteur de la pêche, de l'élevage et de l'agriculture.

Dans l'urgence du Covid-19, premiers pas vers la Réforme

Les mesures qui ont été prises dans l'urgence, en attendant une réflexion plus profonde sur les réformes à mener ont pris en compte la nécessité d'améliorer l'offre éducative mais aussi le quotidien des enseignants. Ainsi, le Directeur de l'Enseignement fondamental souligne que la prime d'éloignement dont bénéficient les prestataires d'enseignement (contractuels) a connu une augmentation de 100%. Ces derniers qui perçoivent un salaire mensuel brut de 60.000 MRO ont toujours demandé, sans être entendus, à ce qu'ils bénéficient, eux aussi de cette incitation dont les responsables du MEFREN disent qu'elle « entre dans le cadre du Programme du Président de la République qui accorde une importance particulière à l'amélioration des conditions de vie des fonctionnaires. » Le Département promet de faire plus « chaque fois que les conditions le permettront. »

L'approbation en Conseil des ministres de la feuille de route de la réforme du secteur de l'éducation nationale, la finalisation et le partage des TDRs pour la capitalisation des réformes et des états généraux et partage avec l'Agence française de développement (AFD), le PTFs qui s'est engagé pour un appui financier (AFD) constitue également une avancée notoire sur le chemin de la réforme. D'autres PTF, comme l'Unesco se sont engagés sur d'autres aspects de la réforme à venir qui constitue le socle des actions que le Département compte mettre en œuvre dès la prochaine rentrée scolaire. Il s'agit notamment de la finalisation et du partage des TDRs pour une assistance

technique portant sur le Plan de communication sur la réforme, le documentaire de capitalisation et l'appui à la tenue des concertations.

Parce qu'il veut mettre un terme à la navigation à vue qui a souvent caractérisé l'action menée par certaines administrations, le MEFREN s'est donné comme priorité répondant aux engagements du président de la République d'agir, désormais, dans le cadre de plans d'actions trimestriels, annuels et quinquennaux qui lui permettent de donner plus de visibilité à l'action éducative dans son ensemble.

En perspective, le département est en train de mettre en œuvre un ensemble de mesures portant sur : l'implantation et la formation des COGES dans 1000 écoles ; la préparation d'une réunion de haut de niveau avec la Banque Mondiale (Note conceptuelle pour un projet d'appui et Présentation de la feuille de route); l'organisation de la deuxième et troisième session de formation linguistique en langue seconde au profit de 676 enseignants ; une évaluation nationale des compétences des enseignants en mathématiques, arabe, français, et pédagogie (14000 enseignants).

Le ciblage de partenaires effectifs pour accompagner la réforme (AFD, BM, UNESCO...) devraient être le point de départ de la mobilisation de ressources financières conséquentes nécessaires pour sa mise en œuvre progressive, avec comme points essentiels la préparation de La lettre de politique sectorielle et la formulation du PNDSE III.

SM

Réformes attendues et espoir de relance

Si le gouvernement actuel a décidé d'inscrire la réforme de l'éducation au premier rang de ses priorités c'est parce que le constat est alarmant : Les grands traits de la gestion du système éducatif sont similaires à ce qu'ils étaient en 1999 et n'ont pas permis à la dernière réforme de porter ses fruits. Les cadres du système, sur le terrain, partagent majoritairement ce constat sévère. Les autres affichent une certaine forme de résignation, en ce sens que sans remettre en cause ni les finalités ni les contenus de la réforme, ils jugent improbable l'atteinte proche de résultats acceptables sans une ferme volonté politique comme celle exprimée par le programme « Taahoudati ».

L'échec de toutes les réformes menées jusque-là montre qu'un certain délai sera nécessaire pour une révision complète des programmes d'enseignement, à l'effet de prendre sérieusement en compte les exigences issues des changements de langue d'enseignement au cours de la scolarité.

Car le moindre des défauts du système actuel était que les textes sur l'éducation, dans toutes les réformes qui ont été menées, depuis l'indépendance à nos jours, « ne précisent pas vraiment les objectifs à atteindre », note un expert ; ce qui signifie que, de façon globale, on sent que le pays a besoin de cadres « formés », c'est-à-dire ayant achevés leurs cursus, mais il n'y a jamais eu de Loi d'Orientation pour remplacer la batterie de textes faits pour réglementer les différents cycles (fondamental, secondaire, technique, supérieur). Pire, l'état des lieux de l'éducation donne une idée de l'ampleur de la tâche. Au niveau de l'organisation, des curricula et du rendement scolaire, le chemin est long à parcourir. Dans le préscolaire, le taux de présence est de seulement 5,2%, alors qu'il est de

12% chez nos voisins africains) et de 15% dans le monde arabe.

Au Fondamental, la scolarisation est « théoriquement » obligatoire (entre 6 et 14 ans) et atteint des records (100%, à l'état brut), plus que dans beaucoup de pays en développement, mais la déperdition atteint plus du tiers ! La réforme devra revoir prioritairement, au moins au fondamental, la situation actuelle qui s'éloigne encore du concept de l'Ecole républicaine avec les grandes disparités entre le secteur public et l'école privée (où les Mauritaniens aisés préfèrent placer leurs enfants), entre le milieu urbain (taux de présence de 87%) et le milieu rural (64%).

L'énumération de ces statistiques scolaires d'un système malade donne donc à réfléchir, non seulement sur le court terme, comme on l'a souvent fait, dans la perspective de juger une année par rapport à sa précédente, mais de « réformer » judicieusement pour inscrire les améliorations dans la durée. Il faut donc revoir les programmes qui sont le plus souvent inadaptés, du livre scolaire (production, édition, distribution, etc.) et des approches (APC ou approche par les contenus) qui continuent, à l'heure actuelle, à être un amalgame dans les collèges et lycées de Mauritanie.

Les réformes à conduire visent donc à faire en sorte que les actions proposées installent l'administration scolaire dans une position plus sûre pour le pilotage et la gestion des ressources (en particulier des compétences linguistiques des enseignants) et des résultats dont une amélioration immédiate des pratiques de classe. La question du second pas stratégique se posera, sous forme d'enjeux à moyen et long termes, se déplaçant alors sur la supervision régulière, l'évolution graduelle des pratiques de classe et d'évaluation, le maintien et le suivi d'une activité quotidienne tendant vers l'éradication des situations locales inacceptables et l'amélioration du service rendu.

Le point de départ de cette action de mise à niveau, malheureusement freinée dans son élan par la pandémie du Covid-19, était la rentrée scolaire 2019-2020 supervisée par le Président de la République, en personne, depuis une école de la banlieue sud de la capitale, comme pour dire que la priorité dans le programme « Taahoudati » (mes priorités) va d'abord aux couches défavorisées, pas seulement dans le soutien qui leur est apportées pour alléger l'impact de la pauvreté, mais aussi dans le domaine de l'éducation qui est à la base de toute action de développement.

Le département avait également tenu, dans le cadre de cette politique visant à donner une réponse plus rapide à l'important gap estimé en enseignants, au recrutement d'environ 3000 prestataires d'enseignement. La Mauritanie compte à ce jour 10601 classes dans lesquelles 11376 enseignants encadrent 14047 sections pédagogiques.

D'autres mesures comme l'organisation d'une première session de formation linguistique en langue seconde au profit de 676 enseignants, l'audit du fichier du personnel du fondamental et du secondaire général (initié en partenariat avec le PNUD) et dont



la phase de finalisation est en cours, la révision du décret instituant les comités de gestion des établissements scolaires (COGES) et leur statut type vont dans le même sens. D'ailleurs, les COGES sont devenus effectifs, mi-juillet 2020, par leur installation à partir de la wilaya du Tagant, par le ministre de l'Enseignement fondamental et de la réforme de l'éducation nationale, M. Adama Bocar Soko. C'est également au cours de la même tournée que le MEFREN avait supervisé à Aioun le programme de restructuration des ENIs.

Concernant les infrastructures, ce qui a été entrepris, en termes d'évaluation, « et dont le rapport

final en cours d'exploitation a permis d'identifier la situation au niveau régional », servira plutôt pour la rentrée prochaine (2020-2021) avec l'espoir que la pandémie sera déjà derrière nous. Ainsi, le MEFREN évoque, dans son évaluation des besoins en infrastructures scolaires, la construction de 1772 salles de classes, « le lancement conjoint avec le MHUAT (ministère de l'habitat, de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire) et la délégation « TAAZOUR » du programme « priorités I » en infrastructures scolaires.

■ Sneiba Mohamed

L'enseignement à distance comme riposte au Covid-19

Dans le cadre des mesures préventives prises afin de limiter la progression de la pandémie du coronavirus, la Mauritanie a décidé au moment opportun et de manière précoce la suspension des enseignements dès le mois de mars. Une décision qui a également été adoptée par la majorité des pays atteints à travers le monde. Tous les niveaux d'enseignement et de formation sont concernés ainsi que toutes les catégories d'établissements : primaire, secondaire, supérieur et formation professionnelle, public et privé, établissements étrangers, centres de langues et de soutien scolaire. Cette situation a ralenti la mise en œuvre et la programmation des actions de la feuille de route de la réforme de l'éducation nationale sans toutefois arrêter la dynamique du département en prenant des mesures urgentes et respectant les engagements internationaux pour une préparation du terrain au processus de concertation sur la réforme du secteur.

Pour que les élèves restent en contact avec l'école, une plateforme numérique ([\[cole.gov.mr\]\(http://cole.gov.mr\)\) a été lancée en cette année scolaire 2019-2020 déjà particulière. Une radio dédiée à la diversité culturelle et renforçant cette offre d'enseignement à distance a été également lancée, le 07 avril, en présence du ministre de l'enseignement fondamental et de la réforme de l'éducation nationale et de son homologue de la culture, de l'artisanat et des relations avec le parlement. Elle s'est accompagnée par la distribution de matériels de soutien pédagogiques aux élèves : 1300 radios destinés à des élèves de 6AF vivants dans des zones enclavées, et 10.000 fascicules renfermant les cours de soutien pour les élèves passant le concours.](http://www.mone-</p>
</div>
<div data-bbox=)

Cette riposte « numérique » et audiovisuelle constituant une première entre dans la phase de gestion consiste en une large coalition de partenariats au niveau sectoriel, régional et national. Des partenariats au niveau national, y compris le Groupe local des Partenaires de l'Education (GLPE) et des aides privées.

SM



TOTAL Le Groupe Total

Présent dans plus de 130 pays, Total est l'une des premières compagnies pétrolières et gazières internationales et un acteur majeur des énergies bas carbone. Total explore, développe, produit, transforme, commercialise et distribue l'énergie sous diverses formes jusqu'au client final.

100 000 collaborateurs contribuent partout dans le monde à fournir à aux clients de Total des produits et des services plus sûrs, plus propres, plus efficaces, plus innovants et accessibles au plus grand nombre.

Total est présent en Mauritanie à travers ses deux filiales : Total Mauritanie en distribution et Total Exploration & Production Mauritanie dont le siège est situé à Nouakchott.

Total Mauritanie

La filiale Total Mauritanie est présente dans le pays depuis 1999. Son activité principale repose sur la distribution de produits raffinés. À ce titre, elle dispose de :

- 40 stations-services réparties sur le territoire national
- 15 installations pour les clients privés
- Dépôts miniers pour le stockage des hydrocarbures
- Dépôt de stockage pour les lubrifiants
- Dépôt pour l'activité de l'aviation



Station service Toujounine

La filiale de Total en Exploration/Production

est présente en Mauritanie depuis 2005. Après avoir mené une campagne d'exploration à terre dans le bassin de Taoudéni entre 2005 et 2018, l'activité de Total est maintenant concentrée exclusivement sur l'exploration en mer pro-

fonde, à des profondeurs pouvant aller jusqu'à 4,000 m d'eau.



Navire sismique C7&C18



Ravitaillement sur l'aéroport international

Au cours des 3 dernières années, Total a mené trois campagnes d'acquisition sismique 3D sur un peu plus de 20,000 km² et foré un puit d'exploration au large des côtes mauritaniennes.

Aujourd'hui, la filiale se prépare pour une nouvelle campagne d'acquisition sismique 3D de 6,000 km², en eau profonde à plus de 200 km des côtes mauritaniennes



Navire de forage C9

Education nationale :

Les grandes réformes préconisées par le Président de la République



Dans le domaine de l'éducation nationale, le programme du Président de la République pour ce mandat du renouveau, qui prend en compte les réalisations accomplies, préconise un train de mesures fortes en vue de corriger les graves dysfonctionnements qui empêchent l'école mauritanienne d'offrir les perspectives socioprofessionnelles pour notre jeunesse et préparer la main d'œuvre qualifiée qu'exige l'émergence de notre économie.

«Je suis résolu, a dit le Président de la République, à engager les réformes nécessaires à la mise en place de l'école dont nous rêvons pour nos futures générations ; une école où tout enfant mauritanien trouvera l'opportunité de s'épanouir dans un contexte éducatif serein, empreint des valeurs de l'islam et de la culture arabo-africaine ; une école qui allie les exigences de l'authenticité aux impératifs de la modernité ; une école creuset de l'égalité et de la cohésion sociale, qui donne à chacun la possibilité, suivant son potentiel et son choix, d'acquérir les connaissances, les comportements et les aptitudes lui garantissant la réussite au plan personnel et professionnel».

C'est la quintessence de profondes réformes du système éducatif qui sont déjà à l'œuvre depuis

l'investiture le 1er Août 2019 et qui vont articuler une œuvre grandiose pour les prochaines années, œuvre pour laquelle le Président compte sur toutes les forces de la Nation au premier rang se trouvent les enseignants, les parents d'élèves, la société ci-

vile et le Patronat.

La mise en place d'un mécanisme de participation des parents d'élèves, des élus et de la société civile à travers les comités de gestion des écoles qui seront généralisées et redynamisées, permettra

Formation professionnelle :

Les nouvelles mesures envisagées

L'essor que connaissent les secteurs porteurs de l'économie sera accompagné par la mise en place de divers créneaux permettant une formation professionnelle de qualité au profit des milliers jeunes mauritaniens en vue de les préparer en vue d'accéder des emplois rémunérateurs. Ainsi, le dispositif rénovant en matière de formation suivant se mettra en place pour répondre à la demande du marché national :

- Les filières de formation de l'Académie Navale et de ses centres de formations seront diversifiées et ses capacité d'accueil augmentée pour répondre aux besoins des infrastructures portuaires ;
- Un Institut des Technologies Industrielles sera créé pour préparer les jeunes aux emplois de qualité et fournir la main d'œuvre hautement qualifiée disposant de brevets et certificats qu'exige l'exploitation des ressources gazières et pétrolières ainsi que la diversification des activités minières ;
- L'Ecole Nationale de Formation et de Vulgarisation Agricole sera dotée d'antennes et d'unités mobiles de formation de proximité pour les ouvriers des secteurs de l'Agriculture et de l'Elevage ;
- Un Institut de formation aux standards internationaux sera créé dans le domaine du BTP à Ryad (Nouakchott) ;
- Un nouveau Institut supérieur de formation dans les nouveaux métiers des Technologies de l'Information et de la Communication, du Commerce et des services sera créé à Nouadhibou pour répondre aux besoins de la zone franche.



de renforcer le contrôle du citoyen de l'action publique dans le secteur et participe à l'action d'envergure consistant à créer les conditions propices pour un sursaut national en faveur de l'éducation laissée pour compte depuis plusieurs décennies.

Sur cette voie, une extinction progressive de l'école fondamentale privée, facteur qui accentue les inégalités, sera menée à partir de la prochaine rentrée scolaire (2020-2021) en vue de permettre à l'école publique de jouer son rôle d'instrument de cohésion sociale et de renforcement de l'unité nationale. A cet effet, l'uniforme scolaire sera institutionnalisée pour lutter contre les disparités; les programmes au niveau du Fondamental seront révisés pour cultiver l'esprit civique, la loyauté à la Nation et l'amour de la patrie mais aussi pour garantir que tous les élèves au terme de cycle puissent maîtriser la lecture, l'écriture et le calcul.

Cette réforme majeure a pour objectif central la réussite de l'élève au niveau de toute la pyramide de notre système éducatif national, à savoir le préscolaire, l'enseignement fondamental, l'enseignement secondaire, l'enseignement technique et professionnel, l'enseignement supérieur et la recherche scientifique. Pour parvenir à ces résultats,

l'enseignant, pièce maîtresse de ce dispositif, bénéficiera d'un intérêt particulier, son rôle sera reconnu socialement, valorisé et renforcé. Dans ce cadre, la rémunération des enseignants connaîtra une augmentation significative et un nouveau Statut sera créé pour distinguer les enseignants méritants.

Dans le cadre de ce dispositif de renforcement des capacités des structures, les écoles d'instituteurs seront consolidées et leur capacité d'accueil doublée, les enseignants seront recrutés en nombre suffisant et les salles de classe construites de manière à accueillir les nouveaux élèves et réduire la pléthore des classes dans les grands centres urbains.

La capacité d'accueil au niveau de l'enseignement secondaire sera élargie et sa qualité améliorée pour que son premier cycle complète une éducation de base obligatoire de 9 ans, et pour que son second cycle, à travers une réforme de programme, prépare à la fois à la poursuite des études et à l'accès à la vie active. Des dizaines d'établissements seront construits. Pour lutter contre la déperdition scolaire, surtout des filles, diverses mesures d'amélioration des conditions d'élèves seront assurées (constructions d'internats, ouverture des cantines scolaires, distribution de bourses et transport, etc).

L'enseignement préscolaire

Longtemps négligé, l'enseignement préscolaire occupe une priorité dans les réformes engagées au niveau du système éducatif national durant les prochaines années. L'objectif sera de mettre en place un enseignement préscolaire, vecteur de l'unité nationale, de la cohésion sociale et de l'égalité, et mesure de garantir aux enfants mauritaniens l'épanouissement personnel et la préparation aux succès à l'école fondamentale, gratuite pour les couches défavorisées. 100 000 nouvelles places seront créées dans le cadre d'une vaste action communautaire ciblant les enfants des couches les plus pauvres. Afin de renforcer ce dispositif, un nouveau centre de la formation aux métiers de la petite enfance sera créé.

Au niveau de l'enseignement technique et professionnel, vecteur d'insertion et pourvoyeur de main d'œuvre qualifiée, un partenariat avec le secteur privé sera établi pour développer la formation en alternance entre l'école et l'entreprise. Dans ce cadre, l'essor que connaissent les secteurs porteurs de l'économie par diverses mesures permettant à des milliers de jeunes mauritaniens de bénéficier d'une formation professionnelle de qualité qui sera le double de la capacité actuelle.

Les réalisations dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, seront poursuivies pour répondre à la forte demande issue du secondaire, d'une part, et de la diversification ainsi que des besoins de l'économie, d'autre part. Ces nouvelles mesures concernent, entre autres, les améliorations suivantes :

- La diversification des filières de formation permettant aux jeunes d'accéder rapidement à des emplois de qualité ;
- L'augmentation de la capacité d'accueil de l'Ecole Polytechnique et ses Instituts pour couvrir les besoins de nouveaux secteurs ;
- La création de 3 nouveaux Instituts pour les métiers d'avenir (Nouvelles Technologies, Marketing et Commerce, Management, etc.) ;
- L'extension de l'ISET de Rosso pour faire face à l'augmentation de la demande en emploi de niveau supérieur dans les secteurs de l'agriculture et de l'élevage ;
- L'ouverture d'une école des hautes études de commerce est prévue ;
- La mise en place de mécanismes permettant aux professeurs de l'enseignement supérieur de bénéficier de la révision du système des retraites dès que les mesures juridiques et institutionnelles seront prises.

Dans le domaine de la recherche scientifique, Les capacités des écoles doctorales seront progressivement augmentées et des mesures d'incitation seront prises pour encourager le secteur privé à investir dans le financement de la recherche scientifique. Par ailleurs, un fonds de financement de la recherche scientifique et de l'innovation sera créé. La performance de notre service éducatif sera surveillée par une autorité nationale de contrôle de qualité créée à cet effet.

Une série de mesures significatives permettront de donner un signal clair aux acteurs du secteur de l'éducation nationale sur les changements projetés et aux citoyens la confiance dans l'école publique. Le mode de gestion inadéquat du système éducatif contribue actuellement à la faiblesse des résultats, les réformes préconisées par le Président de la République durant ce mandat permettront de décentraliser le pilotage des structures des différents départements agissant dans le secteur. Ainsi, les recrutements des enseignants seront localisés, les capacités de inspections seront renforcées et la gestion numérique des fichiers des élèves ainsi que la carrière des enseignants sera introduite ; la lutte contre l'absentéisme et le respect de la durée de l'année scolaire seront effectifs.

Education

Une école républicaine, finalité de la réforme

« L'enseignement est pour moi la priorité des priorités, en ce sens que l'école républicaine est le gage de notre unité nationale et le moyen de donner à nos enfants la chance d'étudier dans l'équité et la justice. »



Le Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh Ghazouani.

A l'ouverture des classes, le 7 octobre 2019, le président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh Ghazouani, avait donné, à partir d'une école de la banlieue de Nouakchott, la vision de l'Ecole Républicaine destinée à être la finalité de la Réforme à entreprendre.

La définition communément admise de l'école républicaine ne dit pas autre chose : « L'École doit transmettre aux élèves l'ensemble des valeurs républicaines à travers ses enseignements, la vie scolaire et l'ensemble des actions éducatives qu'elle porte. L'École transmet les valeurs de la République : liberté, égalité, fraternité, refus de toutes les discriminations.

Après avoir essayé moult réformes, entre 1960 et 1999 (date de la réforme en cours), il revient maintenant au ministère de l'Enseignement Fondamental et de la Réforme du Secteur de l'Educa-

tion Nationale (MEFRSEN) de mettre en œuvre le process devant aboutir à la mise en place d'un projet d'école républicaine allant de son élaboration à sa mise en place effective.

Le premier défi était de réussir la rentrée scolaire 2019-2020, rentrée qui fait la différence entre un « avant » et un après synonyme d'espoirs dans un changement à moyen terme conduisant à l'établissement d'une école républicaine, « école où tout enfant mauritanien trouvera l'opportunité de s'épanouir dans un contexte éducatif serein, empreint des valeurs de l'Islam et de la culture arabo-africaine », lit-on dans les TDRs pour le recrutement d'un Expert en suivi-évaluation lancé, début juin, par le ministère de l'Enseignement Fondamental et de la Réforme du Secteur de l'Education Nationale.

L'école républicaine devra permettre d'arriver progressivement à un nivellement qualitatif entre un enseignement public dans lequel le gouvernement a investi, en cette année 2019-2020, quelque 4 067 231 310 N-UM (5,81% du Budget de l'Etat), et un

enseignement privé souvent inabordable pour les classes moyennes et populaires. Elle est aussi, en fin de compte, la solution à ces disparités nées de la volonté de trouver une solution à la baisse des niveaux, par la création d'établissements dits « d'excellence » et d'un programme lancé en 2015, dans le cadre de « l'Année de l'enseignement », et dénommé « Zones d'éducation prioritaires (ZEP), à l'image de ce qui se faisait en France, dans les années 80, pour harmoniser l'enseignement et offrir une éducation de qualité égale à tous les enfants notamment ceux issus de familles défavorisées. Mais force est de constater, cinq ans après, que ce « développement parallèle » ne constitue nullement la bonne formule.

Le projet d'appui aux zones d'éducation prioritaires (PAZEP), visant à assurer l'accès des enfants ciblés à leur droit à l'enseignement, est resté à l'état de... projet ! Il devait pourtant être la stratégie par laquelle le gouvernement allait venir en aide aux enfants issus de milieux pauvres et enclavés, notamment ceux des adwaba.

Les ZEP étaient, selon Bekaye Ould Abdel Maleck,



ancien ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, la stratégie adéquate pour « corriger les incohérences et les disparités dues à des problèmes économiques ou sociaux des parents ». Elles devaient être créées selon plusieurs principes et critères : la discrimination positive, la prise en charge totale des enfants des familles défavorisées (bourse, trousse), la faible capacité d'accès, la fragilité socioéconomique, la forte déperdition scolaire. Mais l'école républicaine qui est au centre de la réforme en cours dispense, quand elle deviendra réalité, de cette discrimination positive dont devraient bénéficier les ZEP mais également des privilèges accordés aux « écoles d'excellence » qui, paradoxalement, exacerbent aujourd'hui un sentiment d'injustice chez de larges franges de la population.

Les bases sont jetées

Malgré les contraintes et dysfonctionnements engendrés par la pandémie du coronavirus, le ministère de l'enseignement fondamental et de la réforme de l'éducation nationale a jeté les bases de ce projet d'école républicaine qui figure en bonne place dans le volet « éducation » du programme électoral par lequel le président de la République a bénéficié, en 2019, de la confiance de la majorité des mauritaniens.

Plusieurs points contenus dans la feuille de route, prélude au début effectif de la réforme, et donc de l'école républicaine, contenus dans la Présentation du « Bilan et les perspectives de mise en œuvre de la Déclaration de Politique Générale du Gouvernement devant l'Assemblée nationale, le 29/01/2020, ont déjà été mis en œuvre par le MEFRSEN. Il s'agit notamment de : l'élargissement de l'offre scolaire visant la construction de 3500 salles de classe durant les cinq années à venir. Le Premier ministre, Monsieur Ismail Bedda Cheikh Sidiya, avait déclaré que ce programme « permettra de préparer la rentrée prochaine de sorte que tous les enfants de la première année de l'Ecole Républicaine y seront accueillis. »

Contrairement aux années précédentes, les cours

étaient assurés dès l'ouverture des classes, parce que personnels d'encadrement et enseignants avaient reçu comme instruction de premier ordre que le temps scolaire devait être respecté, avec une ouverture effective et un prolongement de la date des examens de fin d'année. Ainsi, comme aspect positif de cette nouvelle discipline nécessaire au bon déroulement des cours, une réduction considérable de l'absentéisme des enseignants, qui n'a jamais atteint un taux de 2%, au cours du premier trimestre de l'année scolaire, a été enregistrée avec satisfaction par les organes de contrôle du MEFRSEN (inspections) mais également par les administrations locales (walis, hakem et chefs d'arrondissements).

Le département avait également tenu, dans le cadre de cette politique visant à donner une réponse plus

rapide à l'important gap estimé en enseignants, à procéder au recrutement d'environ 3000 prestataires d'enseignement. La Mauritanie compte à ce jour 10601 classes dans lesquelles 11376 enseignants encadrent 14047 sections pédagogiques.

D'autres mesures comme l'organisation d'une première session de formation linguistique en langue seconde au profit de 676 enseignants, l'audit du fichier du personnel du fondamental et du secondaire général (initié en partenariat avec le PNUD) et dont la phase de finalisation est en cours, la révision du décret instituant les comités de gestion des établissements scolaires (COGES) et leur statut type vont dans le même sens. D'ailleurs, les COGES sont devenus effectifs, mi-juillet 2020, par leur installation à partir de la wilaya du Tagant, par le ministre de l'Enseignement fondamental et de la réforme de l'éducation nationale, M. Adama Bocar Soko. C'est également au cours de la même tournée que le MEFRSEN avait supervisé à Aïoun le programme de restructuration des ENIs.

Afin de garantir un meilleur pilotage et accompagnement de la réforme du système éducatif, le Gouvernement a créé un conseil National de l'Éducation, composé de toutes les parties prenantes de l'éducation et doté de moyens et structures à même de lui permettre d'apporter une contribution de qualité et des avis indépendants sur les politiques et programmes du secteur.

Aux premiers abords, tous les mauritaniens semblent accueillir positivement la nouvelle réforme. Le caractère unificateur de l'Ecole républicaine, qui constitue sa finalité, est perçu comme une avancée positive. Beaucoup souhaitent le retour des enfants sur les bancs d'une même école comme espoir de voir naître « un jeune mauritanien » et non pas deux comme c'était le cas jusqu'à présent.

S.M



Félicitations



A l'occasion du premier anniversaire de l'investiture de Son Excellence le Président de la République Monsieur **Mohamed Ould Cheikh Ghazouani**, l'administration

du Centre de Régulation de la Zone Franche de Nouadhibou (CRZFN) et l'ensemble de son personnel ont l'honneur d'adresser leurs vives félicitations et leurs meilleurs vœux à Son Excellence tout en exprimant leur joie pour les réalisations accomplies sous sa sage direction.

La recherche scientifique, un levier pour le développement de notre pays, souligne le ministre de l'Enseignement supérieur

Le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et des Technologies de l'information et de la communication, Porte-parole du Gouvernement, Dr. Sidi Ould Salem, a indiqué que l'enseignement supérieur doit être un moteur du développement de tout pays. « Pour cela, il doit s'appuyer sur des formations et une recherche pertinentes et de qualité », a-t-il expliqué dans un entretien avec le journal Horizons. Dr. Sidi Ould Salem a rappelé que depuis 2015, la recherche scientifique a connu une amélioration significative en termes de pilotage, de gouvernance et d'organes de mise en œuvre. Il a ajouté que les plans triennaux 2015-2017 et 2018-2020 pour l'enseignement supérieur et la recherche scientifique ont permis, avec l'appui des partenaires internationaux (UNESCO, notamment), de mettre en place une feuille de route qui partait d'une analyse des forces et faiblesses du système de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Le ministre a signalé qu'au niveau de la recherche scientifique, on pouvait noter à l'époque les faiblesses suivantes :

- Des faiblesses et des insuffisances dans l'arsenal juridique ;
- Une absence de structuration et de stratégie de recherche scientifique et d'innovation ;
- Une prédominance de la recherche individuelle ;
- Une dispersion des infrastructures et l'éparpillement des moyens ;
- Un manque d'évaluation, de régulation et la faiblesse du pilotage du système de recherche ;
- Une absence de financement de la recherche scientifique.

■ 2015-2019 : le quinquennat des réalisations

Dr. Sidi Ould Salem a aussi dit qu'aujourd'hui, « cette démarche a pu, en un si peu de temps, mettre en place des bases solides pouvant garantir une recherche scientifique répondant aux normes internationales, au service du développement socio-économique du pays et à son rayonnement à l'international ».

Selon lui, on peut, à titre d'exemple, noter les réalisations suivantes :

- La création d'un Haut Conseil de la Recherche Scientifique et de l'Innovation présidé par le Premier Ministre et placé sous la haute autorité du Président de la République, dont la mission est la définition des priorités nationales en matière de recherche et d'innovation ;
- La création de l'Agence Nationale de Recherche Scientifique et d'Innovation (ANRSI) qui est un outil d'exécution de la politique de recherche fixée par le HCRSI et qui a pour mission la promotion de la recherche scientifique et la stimulation de l'innovation technologique ;
- La création d'un compte d'affectation spéciale de la recherche et de l'innovation avec, pour l'année 2020, un budget de 30 000 000 MRU. Ce compte



est destiné à la promotion des activités liées à la recherche et à l'innovation. Il finance notamment les appels à projets dans le cadre des thématiques prioritaires de la Mauritanie. Dans son plan triennal (2020-2023), ce fonds appuiera la mobilité des chercheurs et des doctorants, soutiendra la production et les manifestations scientifiques ainsi que l'édition des revues scientifiques. Il encouragera par ailleurs les enseignants chercheurs à publier en accordant des primes d'incitation à la recherche pour les enseignants qui publient dans des revues à facteur d'impact ;

- La création de l'Autorité Mauritanienne d'Assurance Qualité dans l'Enseignement Supérieur, organe d'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur et la recherche scientifique ;
- L'organisation des conditions d'obtention des diplômes nationaux du système LMD (Licence, Master, Doctorat) ;

- La création à l'Université de Nouakchott Al Aasriya de trois écoles doctorales en (1) Sciences et Technologies, (2) Littérature et Sciences humaines et (3) Sciences économiques, juridiques et politiques ;

- La création du Diplôme de l'habilitation à diriger des recherches (HDR) et des modalités d'obtention de ce diplôme qui est une condition préalable à la promotion des enseignants chercheurs dans leur carrière (passage du grade de Maître de conférences au grade de Professeur habilité) ;

- La révision de la composition des jurys de recrutement ainsi que des conditions et critères de recrutement des enseignants du supérieur, avec pour objectif de promouvoir la transparence dans les recrutements, l'égalité des chances entre les candidats et la qualité scientifique des recrues ;

- La Rénovation du statut des enseignants chercheurs ;

- La Rénovation des textes sur les structures de recherche universitaires en favorisant le regroupement des enseignants chercheurs en unités, laboratoires et centres de recherche.

A ces réalisations s'ajoutent la création en cours du statut particulier des chercheurs permettant de rendre plus attractif la fonction de chercheur, a souligné le ministre, expliquant que cette situation a contribué à développer de manière significative des activités de recherche universitaire au sein des Unités de Recherche des trois Ecoles Doctorales déjà mises en place dans ce cadre. Il a précisé que ces activités de recherche s'améliorent progressivement et que les indicateurs sont la quantité et la qualité de la production scientifique (publications et communications internationales, etc).

A ce titre, a-t-il noté, il y a une augmentation spectaculaire du nombre de publications annuelles pour la Mauritanie selon la base SCOPUS et qui est passé de 40 en 2015 à 79 en 2019, soit une croissance de presque 100%.

Dr. Sidi Ould Salem a signalé qu'en plus de cela, le nombre de thèses de doctorats soutenues localement dans différents domaines d'intérêt prioritaires pour le pays s'est accru depuis 2018 (en sciences et technologies : 09 thèses déjà soutenues et 05 en procédure de soutenance ; en sciences humaines et sociales : 3 thèses déjà soutenues et trois autres en instance de soutenance).

Les critères de publication imposés par les écoles doctorales en application du décret du LMD, pour la soutenance des thèses ont garanti la qualité des thèses soutenues, s'est-il félicité.

Et de souligner que si ces résultats sont valorisés, ils génèrent souvent une masse d'informations indispensable aux décideurs et devraient contribuer, à terme, à jouer un rôle déterminant dans le développement social et économique d'un pays.

A cet effet, dit le ministre, l'ANRSI, outre sa mission de financer la recherche, accompagnera la mise en incubateur des travaux de recherche des jeunes thésards pour la valorisation des résultats de leurs travaux de recherche (création de start-ups).

Il a noté que sur le plan de l'infrastructure de la recherche, l'université de Nouakchott s'est dotée d'un Centre de calcul avec un ordinateur d'une puissance supérieure à 300Tera et que l'ANRSI devra également contribuer à l'amélioration sensible du plateau technique de la recherche avec les appels à candidature pour des plates-formes mutualisables de la recherche.

La finalité des réformes engagées depuis 2015, notamment pour le sous-secteur de la recherche, est de préparer nos institutions universitaires pour relever le défi de « devenir à la fois des établissements d'enseignement, de recherche et d'innovation » et à s'investir en faveur du développement social et économique de notre pays, a conclu Dr. Sidi Ould Salem.

Félicitations

Le directeur général de l'établissement du Port de la Baie du Repos, **Dr. Mohamed Fall Ould Youssef**, au nom de son staff administratif comme, en son nom propre, présente ses félicitations les plus chaleureuses à Son Excellence le Président de la République, Monsieur **MOHAMED OULD CHEIKH EL GHAZOUANI**, au Gouvernement et à l'ensemble du peuple mauritanien, à l'occasion du 1er anniversaire de l'investiture du Président de la République, souhaitant davantage de progrès et de prospérité dans un climat où règnent la sécurité et la stabilité. Le directeur général saisit également cette occasion afin de féliciter le Président de la République pour le succès éclatant du sommet du G5-Sahel, récemment organisé par notre pays.

Le Directeur Général **Dr Mohamed Fall Ould Youssef**.



Présentation du Port de la Baie du Repos

L'établissement du Port de la Baie du Repos a été créé par décret n° 96-071 du 23/11/1996, en charge à la gestion et du management du 1er projet de pêche artisanale réalisé en 1995. Ce port a connu par la suite un progrès notable, dans la mesure où les usagers de cette structure sont au nombre de 35.000 à 40.000 personnes, selon les statistiques officielles. Cette installation comprend plusieurs infrastructures, notamment :

- 16 quais flottants pour le chargement/déchargement et l'accostage des pirogues ;
- 1 quai immobile de 200 m réservé aux bateaux de pêche artisanale ;



- 1 terre-plein de 150.000 m²
 - 216 entrepôts pour le stockage des matériels des bateaux de pêche artisanale ;
- Le marché aux poissons comprend 18 entrepôts et une grande cour pour l'étal et la vente du poisson, ainsi qu'une usine de glace
- 1 grue d'une capacité de 40T pour sortir les pirogues de la mer et les y remettre ;
 - Des équipements anti-incendie.

Objectifs et missions :

- Assurer, organiser et développer la pêche artisanale et côtière ;
- Faciliter et rapprocher les services portuaires du pêcheur artisan et travailler à leur amélioration ;
- Effectuer les travaux de maintenance des installations et en garantir une exploitation rationnelle.

Les services portuaires :

- Chargement/déchargement
- Avitaillement des bateaux
- Location du terre-plein

La formation professionnelle en Mauritanie

Au lendemain de l'indépendance, les pouvoirs publics pour répondre aux impératifs du développement se sont attelés à former la ressource humaine. La formation était d'autant plus urgente que beaucoup de cadres qui exerçaient en Mauritanie étaient des ressortissants d'autres territoires de l'Ex AOF dont la plupart désiraient retourner dans leur pays d'origine. Au cours des décennies, la formation professionnelle s'est diversifiée pour répondre aux besoins. Pour plusieurs raisons dont la propension de certains cadres de l'administration à la rétention de l'information, même face à des journalistes de la très officielle AMI, cet article n'est pas exhaustif.

Tout naturellement la première école de formation fut l'Ecole normale d'instituteurs de Nouakchott. Elle fut créée en 1964 pour accompagner la naissance des premières écoles nationales. L'ENI de Nouakchott compte aujourd'hui une vingtaine de divisions pédagogiques et accueille plus de 500 élèves. En plus de l'ENI de Nouakchott trois autres écoles ont été créées, à Rosso puis Aïoun, à Akjoujt et à Kaédi.

Par la suite, pour former sur place, les premiers cadres de l'administration, l'ENA a été créée en 1966 (loi n°66-142 du 21 juin 1966) ; elle sera réorganisée en 1982 (décret n° 82-052) ; en 2010 le décret n° 2010-225 a créé l'Ecole Nationale d'Administration, de Journalisme et de Magistrature (ENAJM).

L'Ecole normale supérieure (ENS), première école d'enseignement supérieur en Mauritanie sera créée à son tour en 1970 pour assurer la formation des professeurs du secondaire et des inspecteurs de l'enseignement fondamental. Aujourd'hui elle forme aussi des inspecteurs du secondaire.

En matière de santé, bien avant la Faculté de médecine, il y avait l'Ecole Nationale de Santé publique de Nouakchott, puis celle de Kiffa auxquelles s'ajoutent aujourd'hui, les écoles de santé de Rosso et de Néma pour former les infirmiers, les sages-femmes, et les techniciens supérieurs.

Créé en 2011 par l'arrêté conjoint n° 1657, du Ministre de la Défense Nationale et du Ministre chargé de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique l'Ecole Supérieure Polytechnique (ESP) a pour mission de former des cadres militaires et civils de très haut niveau. À la fin du cycle préparatoire les étudiants sont orientés dans l'une des spécialités suivantes : Génie Informatique, Génie Électrique, Génie Mécanique, Génie Télécom.

L'Institut Supérieur d'Enseignement Technologique de Rosso (ISET- Rosso) a été créé en 2009, C'est un 'institut jeune à fort potentiel humain très diversifié capable de relever le défi du 21ème siècle'. L'ISET a 4 missions principales dont la formation. L'ISET accompagne la modernisation du secteur agricole en formant des cadres dans plusieurs domaines : production et protection



végétales, production et santé animales, science et technologie des aliments, génie de l'agriculture et des biosystèmes, génie électromécanique, gestion agricole, pastoralisme, technologie de l'information, etc.

Dans le domaine de la pêche, il y a l'Ecole nationale d'enseignement maritime et de pêche (ENEMP) de Nouadhibou qui dispense un enseignement à quatre niveaux, depuis les marins et mécaniciens jusqu'aux ingénieurs et officiers de pont. A l'ENEMP il faut désormais ajouter l'Académie Navale. C'est un établissement militaire placé sous tutelles (administrative) du Ministère de la Défense nationale et du Ministère des Pêches et de l'Economie maritime, (technique) du le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et (financière) du ministère des Finances.

L'Académie Navale comprend quatre institutions: Ecole Supérieure des Officiers (ESO), Centre de Formation Navale (CFN), Institut Supérieur des Sciences de la Mer (ISSM) et le Centre de Qualification et de Formation aux Métiers de la Pêche (CQFMP). L'ESO forme les officiers de carrière de la Marine Nationale, les officiers de pont et de machine, les Officiers praticiens issus du milieu professionnel destinés à commander les navires de pêche et d'assurer les fonctionnalités des machines. L'ISSM forme dans plusieurs filières : transformation des produits de la pêche, pisciculture, administration des affaires maritimes et gestion des ports. Le Centre de Formation Navale (CFN) forme

l'ensemble des spécialités dominantes nautiques : (Brevet Élémentaire (BE) pour la navigation, mécanique, la manœuvre et l'électricité, Brevet Élémentaire d'Aptitude Technique (BEAT) pour la navigation, mécanique, manœuvre et électricité, Brevet d'Aptitude Technique (BAT) pour la navigation, mécanique, manœuvre et électricité, Brevet Supérieur (BS) pour la navigation, mécanique, manœuvre et électricité). Le Centre de Qualification et de Formation aux Métiers des Pêches (CQFMP) est chargé de la formation, du perfectionnement et du recyclage de la main d'œuvre destinée à la pêche artisanale et côtière et aux activités connexes à la production. Le CQFMP assure la formation dans la pêche pour les métiers suivants : apprentis pêcheurs, femmes transformatrices, mareyeurs, patrons côtiers destinés à commander les embarcations artisanales non pontées, capitaines Côtiers destinés à commander les navires pontés.

Les établissements d'enseignement technique et de formation professionnelle se répartissent en deux catégories : es établissements publics dotés de la personnalité morale et de l'autonomie financière et les établissements sous autorité des directions centrales et ne disposant pas d'autonomie.

Le système a commencé par trois établissements d'enseignement au niveau du secondaire : le Collège d'enseignement professionnel (CEP) de Nouadhibou, le Lycée et Collège d'enseignement professionnel (LCEP) et le Lycée commercial (LCo), à Nouakchott. Ces trois établissements for-

ment des travailleurs et des techniciens qualifiés avec des programmes de deux et quatre ans, respectivement. Le Centre supérieur d'enseignement technique (CSET) de Nouakchott dispense un enseignement technique de niveau supérieur ; par la suite, il a commencé à former des professeurs d'enseignement technique pour les lycées et collèges. Un cinquième établissement, le Collège d'enseignement technique (CET) des techniciens de l'agriculture de Boghé, a été créé. Ces établissements ont une capacité totale d'environ 1 200 élèves, et forment chaque année environ 500 diplômés (400 d'entre eux à l'issue de deux ans de cours).

La formation professionnelle est placée sous la responsabilité du Ministère chargé de la fonction publique et du travail. Le système comprend un établissement national : le Centre de formation et de perfectionnement professionnel (CFPP) de Nouakchott et quatre centres de formation professionnelle régionaux (CFPR) à Selibaby, Rosso, Kiffa, et Atar. Le CFPP dispense des cours de perfectionnement de courte durée à 500-700 travailleurs par an.

Plusieurs ministères techniques et entreprises publiques, ainsi que quelques établissements du

secteur privé, offrent des programmes de formation. Ces diverses institutions comprennent notamment :

- une école agricole (ENFVA), à Kaédi dispense des cours de vulgarisation agricole de deux et trois ans; un centre de formation privé d'une capacité de 500 à 60 stagiaires, exploité par la compagnie publique d'électricité (SOMELEC) pour répondre à ses besoins d'encadrement; un centre de formation exploité par la compagnie minière nationale (SNIM) pour la formation aux métiers de la mine;
- le Centre national de formation de la profession bancaire (CNFB), à direction privée, qui utilise les locaux du CFPP pour ses programmes de formation en faveur du secteur tertiaire ;

En outre, il existe des centres pour la promotion des femmes (un dans chaque région) qui relèvent du Secrétariat d'Etat à la promotion de la femme. Ils coordonnent les activités concernant la formation et l'emploi au profit des coopératives.

Près de 2 000 femmes fréquentent ces centres qui offrent un appui dans divers domaines, notamment des petites entreprises, l'alphabétisation, les activités artisanales traditionnelles, les rudiments de comptabilité et de gestion.

Répondre aux besoins du marché

Avec la diversification de l'économie, de nouveaux défis sont à relever. Le marché du travail a évolué et le pays a de plus en plus besoin de techniciens qualifiés pour répondre aux nouveaux besoins. C'est ainsi que sera créé un centre de formation dans les métiers du pétrole et des mines.

C'est pour cette raison que le Président de la République M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani accorde une grande importance à la formation professionnelle. Aussi, a-t-il procédé le 5 mai 2020 à la pose de la première pierre de l'école d'enseignement technique et de formation professionnelle pour le bâtiment et les travaux publics de Riyad (Nouakchott sud). D'un coût de 200 millions MRU, l'école doit former une main d'œuvre hautement qualifiée pour les entreprises du secteur.

La construction de cette école professionnelle d'une capacité d'accueil de 1200 stagiaires est un jalon dans l'exécution du programme 'Mes priorités' du Président de la République et constitue la première étape d'un plan de formation de 40 000 jeunes, de réhabilitation et extension de plusieurs établissements.

Djigo Aboubakry



1^{er} fournisseur de solutions logistiques globales en Mauritanie
Plus de 40 ans d'expérience

VOS SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Mines • Oil & Gas • Infrastructures et Energie • Industries • IT & Télécoms
- Produits de grande consommation
- Soft commodities • Santé
- Humanitaire • Armateurs



NOS SOLUTIONS LOGISTIQUES

- Formalités de transit • Transport routier, maritime et aérien • Colis exceptionnels et produits dangereux • Agence maritime
- Manutention portuaire • Barging
- Logistique des projets industriels
- Supply chain et gestion d'entrepôts
- Meet & Greet • Courrier Express

Route de l'aéroport, B.P. : 351
Nouakchott - Mauritanie
Tél. : +222 45 25 27 40
sogeco@sogeco-sa.mr / www.sogecosa.com



Enseignement à distance :

une option irréversible !

La pandémie du Coronavirus a contribué à accélérer l'intégration des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans le secteur de l'éducation en Mauritanie. Le confinement a contraint les autorités à fermer les classes alors qu'une partie des programmes était à peine achevée. Et comme les examens nationaux ne pouvaient être annulés, les départements de l'éducation (fondamental principalement) ont décidé de s'y préparer afin de palier le vide ainsi laissé. Les partisans de la reprise des cours dès juillet pour préparer les examens nationaux expliquent que les deux tiers des programmes scolaires ayant été effectués, quelques semaines de cours à distance pourraient aider à combler le retard occasionné par la fermeture des classes en mars.

Et face aux urgences du moment, il a fallu recourir les nouvelles technologies de l'information et de la communication pour offrir aux apprenants candidats aux examens nationaux des cours à distance. Une expérience COVID a même de faire changer beaucoup de chose au niveau de l'école.

L'école à la maison, test COVID

Pour donc palier le vide dû à la fermeture de des écoles et en vue de parachever le reste du programme de l'année scolaire 2019/2020, le Ministère de l'Enseignement Fondamental et de la Réforme du Système Educatif (MEFRSE) a mis en place, via sa direction de l'informatique une plateforme pour l'enseignement à distance.

Cette plate forme a été conçue et développée par la direction de l'informatique au MEFRSE, indique son directeur, Mohamed Boba. Ainsi les cours sont conçus selon différents outils, à savoir audio, vidéo et lecture PDF. Dans la zone rurale, les apprenants suivent des cours enregistrés et diffusés par la radio. Dans ce cadre, une dotation de radios a été fournie. Pour mener à bien cette expérience, un groupe de 7 enseignants (3 pour le français, et 4 pour l'arabe) a été sélectionné sur une cinquantaine de postulants. Ils sont encadrés par un groupe d'inspecteurs qui valident les cours avant le montage et la diffusion, renseigne l'un des inspecteurs encadreurs. Les premiers ont été sélectionnés sur une cinquantaine de postulants.

Dénommée: monecole.gov.mr, elle comporte un ensemble de cours des matières suivantes : Arabe, Français, mathématiques et instruction civique et religieuse, principales disciplines pour le concours d'entrée en première année secondaire. Cette plateforme permet aux élèves candidats d'apprendre, depuis leur maison, le reste de leur programme via la télévision, la radio. Une tranche horaire a été spécialement aménagée à la TVM de Mauritanie et l'information portée à l'ensemble des apprenants.



Les réseaux sociaux en particulier le WhatsApp ont également été mis à contribution pour les grands apprenants, les cours étaient partagés par les candidats au BAC voire d'entrée en 6e AS.

Une campagne de sensibilisation a été menée aussi bien pour les candidats du concours d'entrée en 6e que ceux du baccalauréat a dit Ahmed Ould Sghair, président de la Fédération des Associations des Parents d'Elèves et Etudiants de Mauritanie.

Signalons que pour cette année scolaire tronquée, le pays compte environ 215 116 candidats aux examens nationaux dont près de 83000 pour le concours d'entrée en 6e.

En outre, tous les cours ont été compilés dans des manuels distribués, comme les guides pédagogiques aux enseignants et aux candidats d'entrée en 6e. Et grâce à l'aide de l'UNICEF, 1300 postes radios ont été octroyées aux parents dans les zones rurales difficiles d'accès, les enfants pourront ainsi suivre à la radio des cours enregistrés. Chaque direction régionale de l'éducation a été équipée d'un véhicule tout terrain pour assurer l'encadrement de proximité des apprenants. Cette expérience a concerné les Hodh et l'Assaba ; elle sera étendue à toutes les autres Wilaya.

Et selon le directeur de l'informatique, l'ensemble de ces efforts ont permis aux élèves candidats de se préparer pour les examens nationaux et ceux ayant la volonté de réussir ont pu profiter de ces cours à distance. Une conviction partagée par l'inspecteur du staff d'encadrement, Sneiba El Kory. Selon lui, les échos reçus des chefs d'établissements, des inspecteurs sur le terrain, l'expérience a donné de bons résultats, il faut cependant attendre le rapport du comité de suivi évaluation et les résultats des concours nationaux pour se faire une idée claire de cette première expérience. Intervenue en cette période de pandémie de la COVID 19, cette expérience ouvre

une étape vers l'enseignement à distance et donc l'intégration des NTIC dans le système éducatif, la pandémie du CORONAVIRUS a montré qu'il faut se préparer à toutes les éventualités, d'autres pandémies ou crises peuvent survenir à tout moment et il faut s'y préparer pour anticiper. Le ministère a pris l'option C'est donc une des leçons que l'on peut tirer de la COVID 19. Comme dirait l'autre, à quelque chose malheur est bon. Le ministère de l'enseignement entend désormais prendre toutes les dispositions pour faire face à d'éventuelles crises, a indiqué le directeur de l'informatique. C'est dire qu'une réflexion sera engagée au sein des différents départements de l'éducation pour tirer les leçons de ce premier test afin d'intégrer davantage les NTIC dans le système éducatif. En attendant, les écoles normales des instituteurs offriront bientôt des cours sur les nouvelles technologies et de l'information et de la Communication. Les écoles d'excellence et les écoles dites Pilotes devraient adopter la même stratégie.

Parce que les TIC peuvent améliorer la qualité de l'éducation en facilitant la création des contenus éducatifs, en appuyant les processus administratifs dans les écoles et autres établissements d'enseignement et en facilitant l'accès à l'éducation pour les enseignants et les élèves grâce à l'e-apprentissage. Elles permettent aux élèves et aux jeunes, en particulier ceux qui vivent en milieu rural, d'élargir leurs horizons et d'améliorer leurs perspectives d'emploi.

La direction de l'informatique, appelée à monter en puissance pourrait contribuer à assurer la connexion des établissements à Internet, le développement de l'enseignement de l'informatique, l'utilisation des NTIC comme moyen d'amélioration des processus d'enseignement/apprentissage.

Digitalisation incontournable

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) constituent de nos jours de puissants leviers pour le développement et sont en train d'impacter tous les secteurs de la vie. Elles ont un impact réel sur la productivité, la croissance, la santé et l'emploi. Pourtant, malgré des progrès considérables réalisés par certains pays émergents, des fractures numériques multiples se creusent, accentuant ainsi les déséquilibres déjà existants.

Dans le cadre des efforts visant à intégrer les NTIC dans le système éducatif mauritanien, le gouvernement mauritanien a pris un certain nombre de dispositions. Ainsi, un accord a été signé début mai, entre le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et le centre de formation et d'échanges à distance, de l'ambassade de France en Mauritanie. La cérémonie s'est déroulée présence du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Dr. Sidi Salem et de l'ambassadeur de France en Mauritanie, S.E.M. Robert Moullé.

Cet accord vise à renforcer les capacités du dépar-

requis pour la communication à distance et d'un staff compétent à même de gérer les points d'accès aux programmes actuels et futurs ; il va faciliter la recherche.

L'Université de Nouakchott a organisé de nombreuses formations et rencontres dans le domaine de l'administration des réseaux, du développement des contenus et du Learning.

Pour l'UVA, la formation à distance et le Learning peuvent permettre aux universités africaines de faire face aux nombres croissant de leurs étudiants et à pallier au manque d'infrastructures d'accueil.

L'enseignement des TIC à l'école, une recommandation de L'UNESCO

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) ont le pouvoir de compléter, d'enrichir et de transformer positivement l'éducation. C'est la raison pour laquelle l'UNESCO aide les pays à comprendre le rôle de ces technologies dans l'accélération des progrès vers la réalisation de la 4e OMD, une vision incarnée par la Déclaration de Qingdao. Elle diffuse les connaissances sur les multiples façons dont les technologies peuvent

Gouvernement municipal de Qingdao et du Gouvernement provincial de Shandong, ainsi que le parrainage du groupe Weidong. Le Commonwealth for Learning, l'OCDE et ONU-Femmes faisaient partie des partenaires majeurs. La conférence a réuni des participants de plus 90 pays, dont des ministres et vice-ministres de l'éducation.

La Déclaration de Qingdao est la première déclaration mondiale sur les TIC dans l'éducation. Le texte, approuvé de façon unanime par les participants, souligne les diverses façons dont la technologie peut appuyer le programme mondial de l'éducation des 15 prochaines années qui a été proposé au Forum mondial sur l'éducation. Elle stipule que « les avancées remarquables en technologies de l'information et de la communication (TIC) et l'expansion rapide de l'accès à Internet ont fait du monde d'aujourd'hui un monde de plus en plus interconnecté, et ont permis un meilleur accès aux connaissances pour toutes les filles et tous les garçons, toutes les femmes et tous les hommes. Pour atteindre l'objectif d'une éducation équitable et inclusive de qualité ainsi qu'un apprentissage tout au long de la vie pour tous d'ici 2030, les TIC doivent être mobilisées pour renforcer les systèmes éducatifs, la diffusion des connaissances, l'accès à l'information, de même qu'un apprentissage de qualité et une prestation de services plus efficaces. »

La Déclaration se présente en faveur de l'utilisation des TIC pour encourager l'accès et l'équité dans l'éducation, mais aussi pour promouvoir l'utilisation pédagogique efficace des TIC. Elle souligne en particulier le rôle essentiel que les programmes de développement et de soutien aux enseignants vont devoir jouer. Les efforts fournis pour la promotion des ressources éducatives libres devront être intensifiés, ainsi que la nécessité de garantir l'assurance qualité et la reconnaissance de l'apprentissage en ligne. Enfin, le document invite les gouvernements, les partenaires du secteur et tous les acteurs de l'éducation à unir leurs forces et à partager leurs ressources pour créer des écosystèmes d'apprentissage numérique qui soient justes, dynamiques, responsables, durables et axés sur les apprenants.

La Déclaration recommande également que l'UNESCO apporte son soutien à la coopération internationale dans ce domaine en mettant en place un centre d'échange d'informations sur les bonnes pratiques et les leçons tirées en matière d'innovations éducatives portées par la technologie. La création d'un réseau mondial d'expertise et de partage des connaissances sur les TIC dans l'éducation répondrait également aux besoins de trois différentes communautés d'utilisateurs : les décideurs politiques, les chercheurs, et les enseignants. Cela stimulerait des consultations et un dialogue ultérieur entre les gouvernements et le secteur privé pour mettre au point des mécanismes de financement innovants et évolutifs. Ceux-ci permettraient de garantir les ressources financières nécessaires pour libérer le plein potentiel des TIC dans l'apprentissage, en accord avec le programme de l'éducation 2030.

Athié Alassane



tement en matière d'enseignement à distance à travers les plateformes des réseaux sociaux. C'est le troisième accord entre les deux parties et qui traduit la volonté politique du gouvernement d'intégrer pleinement les nouvelles technologies dans l'enseignement. Une volonté politique qui s'est matérialisée par la création, d'une direction d'une direction de l'informatique en 2015 au ministère de l'éducation nationale. Elle s'est déjà attelée à concevoir certains documents du ministère. Désormais, les fonctionnaires et agents du département peuvent tirer leurs bulletins de salaire auprès de cette direction. Les nouvelles technologies qui disposaient d'un département à part entière, il y a quelques années sont désormais rattachées au ministère de l'enseignement Supérieur et de la Recherche scientifique. Or face à l'importance des NTICs, le mieux c'est d'en faire un ministère à part entière.

Dans ce cadre, il faut souligner l'ouverture à Nouakchott, depuis juin 2018 d'un Centre de Formation pour l'enseignement à distance et e-learning. Fruit d'un partenariat entre l'Université de Nouakchott « El Asriya » et l'Université Virtuelle Africaine (UVA), ce centre dispose d'équipements

faciliter l'accès universel à l'éducation, combler les lacunes de l'apprentissage, soutenir le développement professionnel des enseignants, améliorer la qualité et la pertinence de l'apprentissage, renforcer l'inclusion et améliorer l'administration et la gouvernance de l'éducation.

Déclaration de Qingdao

La Déclaration de Qingdao sur les technologies de l'information et de la communication (TIC) dans l'éducation a été approuvée à l'issue de la conférence sur les TIC pour le programme de l'éducation 2030, qui s'est tenue à Qingdao, en Chine.

La Déclaration souligne les avantages de la technologie pour atteindre les cibles éducatives en matière d'équité, d'accès, de qualité et d'apprentissage tout au long de la vie des Objectifs de développement durable (ODD). Ces derniers seront utilisés pour coordonner le développement international au cours des 15 prochaines années.

La conférence a été organisée conjointement par l'UNESCO, le Ministère de l'éducation de la République populaire de Chine et la Commission nationale chinoise pour l'UNESCO, avec le soutien du

L'enseignement fondamental et secondaire privé:

Etat des lieux

L ne fait aucun doute que l'enseignement revêt une grande importance dans le monde car il élève les nations et la plus grande preuve en est le Japon, qui a atteint le niveau qui est le sien grâce à la science et la Géorgie qui est considéré comme le seul pays au monde où le taux d'analphabétisme est de zéro pour cent. C'est dire l'importance de l'enseignement dans le monde arabe, comme partout ailleurs. La science qui illumine la vie des nations, élève l'homme, le rehausse au firmament de la grandeur d'âme et d'esprit. En Mauritanie la science est importante, mais malheureusement les efforts du gouvernement à cet égard se heurtent à des obstacles majeurs, que les politiques et stratégies ne parviennent pas encore à surmonter totalement. C'est là une réalité tangible qui vaut tant pour l'enseignement public que privé. C'est ce dernier qui nous préoccupe et constitue l'objet de notre propos.

L'enseignement privé en Mauritanie est le pendant de l'enseignement public, dans la mesure où son caractère privé ne constitue pas une différence majeure, si ce n'est que les élèves sont tenus de payer parfois des sommes exorbitantes. Il est parfois relativement meilleur que l'enseignement public, mais, il n'atteint pas le niveau d'excellence. Il est vrai que certains établissements d'enseignement privés ont pu à s'implanter et se faire une réputation d'institutions jouant un rôle scientifique majeur.

Mais, force est de reconnaître que certaines de ces institutions ne se soucient pas d'enseigner sérieusement les élèves. Ce qui fait craindre que ce qui leur importe, c'est d'en tirer profit, en l'absence de surveillance et de professionnalisme de la part des

professeurs du secteur privé ou, du moins, d'une bonne partie de ceux-là.

Le déclin de l'apport des parents d'élèves des écoles publiques a comme conséquence le taux d'échec aux examens de fin d'études (primaires, secondaires du 1er degré, baccalauréat et universitaires) et se manifeste aussi à travers des phénomènes dont le constat s'impose au sein des élèves: absentéisme, violence, inadaptabilité en milieu scolaire, vol, délinquance juvénile, vécus par les institutions de l'enseignement aujourd'hui. Une situation qui devrait conduire l'enseignement privé à imposer son contrôle aux parents d'élèves et à promouvoir son rôle éducatif. C'est ce qui est à l'origine de la prolifération des établissements privés, d'autant que l'enseignement public est confronté à la détérioration, à l'insécurité, au manque d'encadrement. Toutefois, l'enseignement privé n'a pas réussi là où l'enseignement public a échoué. Du coup, les mêmes constats valent aussi bien pour l'un que pour l'autre: absentéisme, violence, inadaptabilité en milieu scolaire, vol, délinquance juvénile.

Les élèves passent la plupart de leur temps en dehors de leurs établissements, dans les cafés et restaurants, loin du domaine scolaire en des lieux où il n'est guère question d'études, sans surveillance, ni contrôle, probablement à l'insu des parents. Certains directeurs ou gestionnaires ne s'en souviennent qu'en cas de besoin, à l'émission de la facture mensuelle.

Si les directeurs des établissements privés faisaient aussi bien preuve d'exigence vis-à-vis des élèves pour les amener à étudier, à lire, à apprendre et à faire des progrès, qu'à la fin de chaque mois, à l'échéance des frais mensuels, les choses n'en se-

raient certainement pas où elles en sont aujourd'hui. Mais, ce qui compte pour nos institutions, c'est le profit et le commerce au nom de la science, peu importe le prix à payer, et l'élève est totalement libre d'assister au cours ou pas, c'est à sa convenance. S'il le veut, il reste dans la rue et amène même son collègue avec lui s'il le veut dans sa voiture à vitres fumées... L'important, c'est que la facture mensuelle soit payée à temps.

Si ce phénomène de la divagation des élèves accompagnés de leurs consœurs dans la rue perdure, l'enseignement privé serait toujours le lieu indiqué pour ces escapades hors des établissements, d'autant qu'un tel phénomène constitue un attrait pour les élèves sérieux.

Lorsque le hasard vous conduit à passer devant une école privée, vous avez honte de regarder car si vous levez le regard, vous verriez des choses que vous n'aimeriez pas voir, en raison du comportement indu des élèves, du non-respect des règles morales, et de l'absence de surveillance. Malgré l'interdiction, on peut rencontrer des élèves circuler à bord de véhicules aux vitres fumées, à l'insu de leurs parents.

L'intérêt des élèves pour les études a considérablement diminué et de façon inquiétante, en raison du mécontentement des élèves à l'égard des études, de la contreperformance des établissements privés, du fait des échecs répétitifs au baccalauréat et du désintérêt pour la filière littéraire, si bien que les élèves littéraires se plaignent de mise à l'écart, de marginalisation.

Mohamed Yahya Abdel Wedoud

L'Agence Nationale de la Grande Muraille Verte (ANGMV)

est un établissement public sous la tutelle du ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD), dont l'objectif principal est de contribuer aux niveaux local et national à lutter contre les impacts anthropiques et naturels du changement climatique, de la désertification et de la sécheresse en améliorant la productivité et la restauration des écosystèmes naturels, la sécurité alimentaire et l'adaptation des populations sur le sentier de la Grande Muraille Verte.

Notre pays abrite le siège de l'Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte, et préside la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernements, et le Conseil des Ministres. La GMV en Mauritanie, constitue une priorité pour le Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, conformément à son programme électoral, « mes Engagements ». Les activités de la GMV, pour l'année 2020, constituent un axe stratégique au niveau du plan d'action du MEDD; ces activités constituent une partie intégrante de deux programmes essentiels du MEDD :

- Le programme de fixation des dunes et de lutte contre l'ensablement qui vise cette année la fixation de 550 ha dont 400 ha seront exécutés au niveau du tracé de la GMV dans les wilayas du Brakna et du Trarza.
- Le Programme national de restauration et de gestion durable des ressources forestières qui permettra de reboiser 500 hectares dont 400 ha seront réalisés au niveau du tracé des wilayas du Trarza et du Brakna.

Pour assurer la mise en œuvre de ces deux programmes, l'ANGMV produira d'ici fin août 2020, 500 000 plants d'espèces locales adaptées aux conditions climatiques des deux Wilayas ciblées



FÉLICITATION

A L'occasion de la 1ère investiture du Président de la République, le Président de la **Commission Nationale des Hydrocarbures** et l'ensemble de son personnel présentent leurs meilleurs vœux de bonheur et de succès à Son Excellence, Monsieur **Mohamed Cheikh El Ghazouani** ainsi qu'au peuple mauritanien.

Une attention particulière a été portée à l'amélioration des conditions de vie des enseignants, déclare le ministre de l'Enseignement secondaire

Le ministre de l'Enseignement secondaire et de la Formation technique et professionnelle, M. Mohamed Melanine Ould Eyih, a indiqué que dès lors que la prise de fonction du Gouvernement est intervenue à deux mois de l'ouverture de l'année scolaire 2019-2020, son département devait alors se lancer dans l'élaboration de son plan d'action. « Nous devons le faire de manière à rendre effective la mise en œuvre des volets de la déclaration de politique générale du Gouvernement se rapportant à l'enseignement secondaire et la formation technique et professionnelle et traduire l'objectif et l'ambition que Son Excellence Monsieur le Président de la République a fixée pour ce secteur », a-t-il précisé dans un entretien avec le journal Horizons.

Le ministre a souligné qu'il fallait agir à deux vitesses dans l'urgence pour garantir une ouverture des classes qui garantisse les conditions acceptables d'enseignement et redonne au citoyen la confiance dans l'école publique, « ce qui fut fait de façon satisfaisante. L'important déficit en enseignants fut quasiment couvert à travers le recrutement de 300 nouveaux professeurs et l'appel aux services de plus de 1400 prestataires de services d'enseignement. Une attention particulière fut portée à l'amélioration des conditions de vie des enseignants par une augmentation à hauteur de 50% de la prime d'éloignement et son élargissement à des zones non couvertes auparavant. Mais la réussite de l'ouverture de l'année scolaire fut surtout obtenue grâce à la supervision de son lancement par Son Excellence le Président de la République, le 7 octobre 2019. La forte teneur de la déclaration qu'il a faite à l'occasion a fini par convaincre les plus réticents que pour l'éducation, nous sommes désormais entrés dans une nouvelle aire ».

M. Mohamed Melanine Ould Eyih a aussi dit que parallèlement à la préparation de l'ouverture, le Ministère s'était engagé dans l'élaboration d'un plan d'action quinquennal et la traduction de sa première année en actions concrètes. Ainsi, a-t-il ajouté, « des mesures d'urgence ont été entreprises pour améliorer la qualité de l'éducation dont je cite : l'évaluation des acquis des élèves de la première année du collège, l'allègement de son programme et l'organisation des cours de soutien au profit de 10.000 élèves à Nouakchott, la rédaction de 9 annales dans les matières de base de toutes les classes de terminales et l'organisation de cours de soutien au profit de plus de 8000 élèves à Nouakchott. Ces opérations devaient s'élargir à l'intérieur du pays n'eut été l'avènement de la pandémie COVID 19 ».

Le ministre a souligné que « sur un plan stratégique, le plan d'action avait comporté des activités d'envergure dont la mise en œuvre est largement entamée dont, en particulier, le lancement d'un large programme d'infrastructures dans le cadre du



programme Priorités 1 qui comporte la construction de 42 établissements et de 62 nouvelles salles de classes. La révision des programmes de l'enseignement secondaire est un autre chantier stratégique lancé en collaboration avec le Ministère en charge de l'enseignement fondamental et la réforme et avec le Ministère en charge de l'enseignement supérieur. Ce chantier permettra d'agir simultanément sur les 3 facteurs déterminants dans la qualité de l'éducation qui sont le programme, la formation de l'enseignant et le manuel scolaire. Il est attendu que l'année scolaire 2020-2021 démarre avec des programmes renouvelés pour l'enseignement secondaire et pour l'ENS et avec un processus de mise à jour des manuels scolaires avancé. Un autre chantier non moins important concernant l'évaluation de l'efficacité, l'efficience et l'inclusion de l'offre de l'enseignement secondaire est largement entamé et conduira à un plan d'action de mise à niveau du système en tenant compte des besoins des populations de manière équitable. Au niveau de la gouvernance du secteur, l'audit du personnel et la plateforme numérique créée pour faire face à la pandémie de coronavirus permettront d'engager le secteur de façon ferme sur la voie de la rationalisation de la gestion des ressources humaines, matérielles et pédagogiques ».

Le ministre a par ailleurs indiqué que les besoins en qualification de l'économie nationale sont, en effet, importants et diversifiés. Il a ajouté que son département « s'est attelé dans ce domaine à traduire les engagements ambitieux de Son Excellence le Président de la République dans ce sous-secteur. Les plans d'action des établissements de formation

ont été élaborés de manière à atteindre les 40.000 opportunités de formation devant être ouvertes devant les jeunes mauritaniens sur les 5 années. Une convention de partenariat a été conclue avec le Patronat mauritanien qui s'est engagé à offrir à nos stagiaires les opportunités de stage en entreprises. La réforme du fonds d'appui à la formation a été achevée. Ce fonds reçoit désormais la taxe d'apprentissage payée par les entreprises qui est cogérée avec leurs représentants et les syndicats des travailleurs. Il a déjà approuvé le financement de plus de 4000 opportunités de formation qui viendront s'ajouter au 7000 jeunes stagiaires inscrits dans les écoles de formation. 111 élèves formateurs ont été recrutés et suivent une formation de haute qualité au Centre supérieur d'enseignement technique dans le cadre d'une action d'envergure menée avec le Ministère en charge du pétrole et des mines pour reprendre en compte les perspectives prometteuses dans ces secteurs. Dans le même cadre, la mise en place de 3 centres de développement est largement entamée avec le recrutement des experts nationaux et internationaux et l'amorce du processus d'acquisition de nouveaux équipements ».

Au plan des infrastructures, M. Mohamed Melanine Ould Eyih a signalé que la construction de l'école de formation dans le domaine du Bâtiment et des Travaux Publics est avancée. Il a noté que la réhabilitation/extension des écoles d'Aïoun, Kiffa, Rosso, Atar et Sélibabi est soit achevée ou à une phase avancée, ajoutant que les études de création de deux nouvelles écoles dans les secteurs de l'industrie, des TIC et du commerce et l'introduction de la démarche qualité au niveau des écoles sont en cours de préparation.



G5 Sahel

Le Développement et la Sécurité au cœur de notre mission

• La Plateforme de Coopération en Matière de Sécurité pour mission de faciliter l'échange des renseignements entre services de police des pays membres du G5 Sahel.

Ce dispositif comprend par ailleurs un ensemble d'autres plateformes comme celle des femmes, mais aussi des réseaux auxquels sont affiliés les parlementaires, les jeunes, les journalistes, les Chambres de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture.

La Force Conjointe :

Une montée en puissance qui se confirme. En vue de répondre urgemment et efficacement aux défis sécuritaires dans la région, la Force Conjointe du G5 Sahel (FC-G5S) a été lancée en 2017.

La FC-G5S est commandée par le Général nigérien Oumarou Namata.

Gagner la confiance des populations

Dans un contexte mondial marqué par plusieurs bouleversements, le G5 Sahel s'attèle inlassablement à la réalisation de ses objectifs de développement et de sécurité.

Aussi, il est important de rappeler que des efforts exceptionnels sont consentis par les Etats en vue de faire face aux multiples tentatives de déstabilisation.

En l'occurrence, les montants affectés aux secteurs de la défense et sécurité atteignent jusqu'à 30% du budget global de plusieurs gouvernements du G5 Sahel, en plus des appuis des partenaires.

La Stratégie de Développement et de Sécurité (SDS) constitue le document-cadre de référence dans la mise en œuvre des politiques du G5 Sahel. La SDS se décline concrètement à travers un Programme d'Investissements Prioritaires (PIP) triennal glissant, dont a été extrait un Programme de Développement d'Urgence (PDU). Ce dernier comprend des projets organisés autour de 3 piliers (aménagement d'ouvrages d'accès à l'eau ; renforcement de la résilience des populations vulnérables, et renforcement de la cohésion sociale).

Outre ces actions urgentes, le G5 Sahel s'emploie à réaliser des projets plus structurels notamment dans le domaine des infrastructures. A ce jour, en Mauritanie, cela se traduira par le bitumage de la route Tidjikja - Kiffa - Kankossa - Sélibaby - Frontière du Mali.

D'autre part, afin d'accélérer la réalisation de projets destinés à soulager rapidement le quotidien des populations les plus vulnérables, le choix s'est alors porté sur une initiative pilote de coopération transfrontalière entre municipalités des régions du Sahel (Burkina Faso),

de Tombouctou (Mali) et de Tillabéry (Niger) - où vivent 5,5 millions d'habitants. Prévu pour une durée d'un an et financé à hauteur d'1 milliard de FCFA par l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA).

Le Projet d'Aménagement Territorial Intégré (PATI), est initié par le G5 Sahel.

Dans cette même optique, il est prévu au Tchad l'exécution d'un projet d'appui aux initiatives économiques de jeunes et de femmes dans les domaines de l'agriculture et de l'élevage d'un coût de 500 000 \$ US.

En vue de faire face à l'urgence de la crise de la Covid-19, une pandémie qui constitue un véritable défi posé à la gouvernance mondiale, le Secrétariat Exécutif du G5 Sahel a mis sur pied une Task force. Le G5 Sahel vient récemment de mobiliser, avec la BAD, un financement de près de 22 millions de dollars américains qui va permettre de renforcer les capacités des structures sanitaires de nos pays pour mieux faire face à la crise de la covid-19. De plus, ce financement va servir à porter assistance aux populations les plus vulnérables, en particulier les femmes et les jeunes. D'autres appuis urgents vont suivre très prochainement, les échanges en vue de fixer les modalités pratiques sont en bonne voie avec plusieurs partenaires y compris la BADEA, le FIDA et la FAO. Un pari optimiste pour l'avenir, dans le but de mener à bien l'ensemble de ses projets, le G5 Sahel privilégie le recours aux collectivités territoriales, aux acteurs de la société civile et aux entreprises sahéniennes. Il fait résolument un pari optimiste sur l'avenir. Des projets de grandes ambitions sont aussi planifiés dans le cadre du programme d'investissements prioritaires, parmi lesquels le projet de chemin de fer qui reliera la Mauritanie au Tchad en traversant le Mali ; le Burkina Faso et le Niger, ainsi que d'autres pays de la région. L'autre grand projet emblématique inscrit dans l'agenda du G5 Sahel est la création d'une compagnie aérienne pour couvrir son espace, faciliter et encourager la mobilité des personnes et des biens. Ceci répondra à l'un des grands défis du Sahel que représente son désenclavement, une région qui était jadis un espace de brassage intense et d'échanges.

Au moment où la Mauritanie célèbre l'an 1 de l'accession à la magistrature suprême de Son excellence le Président Mohamed Ould Cheikh GHAZOUANI, le Secrétariat Exécutif du G5 Sahel salue les constants progrès économiques et sociaux, l'organisation d'élections apaisées, l'alternance démocratique et la garantie des libertés publiques et individuelles en Mauritanie.

Créé en 2014 à Nouakchott, capitale de la République Islamique de Mauritanie, le G5 Sahel (G5S) est une organisation d'intégration sous-régionale composée du Burkina Faso, du Mali, de la Mauritanie, du Niger et du Tchad.

Il s'étend sur une superficie de 5 097 138 km², avec une population estimée à plus de 80 millions d'habitants, majoritairement jeune.

Le dispositif de Pilotage

• La Conférence des Chefs d'Etat : Organe suprême. Le président de la République Islamique de Mauritanie, Son Excellence Mohamed Ould Cheikh EL GHAZOUANI, en assure la présidence en exercice depuis février 2020.

• Le Conseil des Ministres : il se réunit deux (2) fois par an. Il est présidé par le ministre de tutelle du pays assurant la présidence de la Conférence des Chefs d'Etat.

• Le Secrétariat Exécutif :

Cheville ouvrière du dispositif, il est dirigé par un Secrétaire exécutif. C'est au cours du Sommet du 25 février 2020 tenu à Nouakchott que le Secrétariat Permanent a été érigé en Secrétariat Exécutif du G5 Sahel. Dans ce dispositif de pilotage, il faudrait aussi ajouter le Comité de défense et de sécurité qui regroupe en son sein les Chefs d'Etat-major et les principaux responsables de sécurité des cinq pays membres. D'autre part, dans chaque pays du G5 Sahel, il est mis en place un Comité National de Coordination (CNC) placé sous la responsabilité du ministre de tutelle du G5 Sahel.

structures rattachées au G5 Sahel, dont :

• Le Collège de défense (CDD), originellement l'École de guerre conçue par l'Etat-major général des armées de la République Islamique de Mauritanie. Il est placé sous la responsabilité du G5 Sahel depuis le 4 décembre 2018.

structures rattachées au G5 Sahel, dont :

• Le Collège Sahélien de Sécurité (CSS), basé à Bamako. Il constitue l'une des pièces d'un dispositif d'intégration régionale qui prend forme. L'Académie régionale de Koundoul (Tchad) est la structure de formation et d'intégration destinée à outiller les Cadres Supérieurs des polices nationales.

• Le Centre sahélien d'analyse des menaces et d'alerte précoce (CSAMAP), sis à Ouagadougou, est un outil de veille, d'analyse prospective, d'alerte et d'aide à la décision.

Le livre scolaire :

L'IPN ne produit qu'un tiers des besoins du pays

Le livre scolaire est l'un des trois piliers essentiels du système éducatif, aux côtés des programmes pédagogiques et de la formation. Son importance n'est pas à démontrer, aussi bien pour l'enseignant que pour l'élève. En dépit de cela, sa disponibilité en quantités suffisantes et la qualité de son contenu ont toujours posé un sérieux problème dans notre pays. C'est pourquoi, il faut impérativement lui trouver une solution durable afin qu'il puisse jouer pleinement son rôle dans le processus de construction des générations en phase de scolarité. Surtout au vu de la grande importance accordée à la réforme du secteur éducatif dans le programme du Président de la République, son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh Ghazouani.

Les besoins de la Mauritanie en livre scolaire sont estimés à 5,5 millions d'exemplaires dont 4 millions pour le fondamental et 1,5 million pour le premier cycle du secondaire. Mais, aujourd'hui, la production nationale ne couvre parfois pas le tiers de ces besoins, reconnaît M. Cheikh Ould Ahmedou, directeur général de l'Institut pédagogique national (IPN), l'établissement public en charge exclusivement de l'écriture et de la distribution du livre scolaire sur toute l'étendue du territoire national.

Au cours de la présente année scolaire (2019 – 2020), l'IPN a publié près d'un million de livres, soit environ le cinquième des besoins du département, a précisé Ould Ahmedou dans des propos au journal Horizons. Selon lui, plusieurs facteurs sont à l'origine de ce déficit, avec, en premier lieu, le faible débit de l'unité de production de l'imprimerie scolaire de l'Institut et dont la capacité de production n'excède guère, dans la plupart des cas, le tiers des besoins à l'échelle nationale. Une faiblesse imputable, en grande partie, à la vétusté des imprimantes, explique le directeur général de l'IPN.

Un autre problème est celui de la révision répétée des programmes qui conduit automatiquement au renouvellement du livre scolaire, ce qui réduit considérablement la durée de vie virtuelle de ce dernier, estimée à 5 ans. Ce phénomène s'est produit lors des trois révisions opérées au cours des 5 dernières années.

Il faut rappeler à ce sujet que la tâche de l'impression du livre scolaire était restée, pendant les dernières décennies, parmi les engagements des partenaires internationaux de la Mauritanie et d'un certain nombre de pays frères et amis. Mais à partir de 2015, ces partenaires se sont libérés de tels engagements matérialisés par des marchés internationaux conclus en concertation avec les pouvoirs publics. Et du coup, le problème du livre scolaire a rejailli, nécessitant une approche globale et pérenne.

C'est ainsi que l'Etat est intervenu en 2016 en créant un fonds d'appui à l'édition scolaire qui a



permis la rénovation et la réparation de l'imprimerie scolaire de manière à la rendre à même de contribuer à combler le déficit enregistré au niveau de la quantité d'exemplaires du livre, a souligné le directeur général de l'IPN.

La gratuité du livre scolaire se heurte aux spéculateurs et au marché noir

Au déficit de production, s'ajoute un autre problème non moins fâcheux : celui de la distribution qui a durablement souffert de changements de méthodes expérimentées de temps à autre. Ainsi, la politique de gratuité suivie pendant une période précédente s'est heurtée à chaque fois à l'influence des marchands de livres et des spéculateurs, a déploré Ould Ahmedou, avec comme résultat inéluctable le développement d'un marché noir qui augmentent systématiquement les prix.

Et le directeur de l'Institut de signaler que la dernière en titre des politiques de distribution du livre scolaire, adoptée par les pouvoirs publics, fut celle de la vente à des prix subventionnés symboliques. Pour ce faire, pas moins de 120 kiosques ont été ouverts sur toute l'étendue du territoire national et dotés de quantités conséquentes d'exemplaires. Les prix ont été fixés à 20 MRU (ouguiyas nouvelles) pour le livre du primaire, 30 MRU pour celui du premier cycle du secondaire et 40 pour le livre du second cycle du secondaire.

Parallèlement à ces dernières facilités, l'IPN a mis en œuvre un plan rigoureux visant à prévenir la fuite des livres à travers le placement d'un numéro distinctif sur chaque exemplaire et l'obligation pour les bénéficiaires de présenter un certificat de scolarité et une copie de la déclaration de naissance.

Aussi, le format et le contenu du livre ont été sensiblement améliorés sur la base des failles signalées dans le sillage de la réforme de 1999. D'où des effets négatifs sur le contenu du livre du fait de l'urgence dans laquelle il a été imprimé et distribué sans avoir été expérimenté et présenté sur le terrain. Et ce, note Ould Ahmedou, en dépit de la supervision par 117 auteurs relevant de l'Institut de l'écriture de 133 titres pour couvrir et accompagner les étapes scolaires de l'élève durant 13 années de cours entre le primaire et le secondaire.

La réalisation du livre scolaire passe par plusieurs étapes qui commencent par la transmission des programmes par le ministère concerné puis l'écriture confiée à une équipe d'auteurs, de conseillers pédagogiques et d'experts dans le domaine. L'IPN veille à l'adaptation du livre aux niveaux et âges des élèves ainsi qu'à leurs facultés de compréhension. Il détermine ces critères grâce à la collecte des observations et informations lors du processus d'expérimentation du livre à l'intérieur des classes avant son impression, son tirage final et sa distribution, le tout en concertation avec les structures du ministère concernées par l'opération pédagogique.

Impliquer les instituteurs dans l'écriture du livre scolaire

En dépit des efforts déployés et reconnus par les différents partenaires, le livre scolaire n'est pas encore parvenu à accompagner les programmes de manière complète, relève le secrétaire général adjoint du Syndicat national de l'enseignement, M. Baba Said. Ce dernier a jugé nécessaire la participation des instituteurs à l'écriture de ce livre ainsi que la coordination permanente et étroite entre l'IPN et l'Inspection générale.

Le responsable syndical a aussi recommandé de mettre un accent particulier sur les matières de base comme la lecture en arabe et en français et les mathématiques. Il a par ailleurs appelé à la disponibilisation des livres nécessaires à la rentrée scolaire complémentaire prévue en septembre, tout comme il a préconisé le retour à la politique de gratuité tout en luttant contre le marché noir.

Dans le même sens, le président de la Fédération nationale des associations de parents d'élèves et étudiants, M. Ahmed Ould Sghair, a souligné le besoin, aujourd'hui plus que jamais, de perfectionner le contenu du livre scolaire, d'augmenter sa quantité et de réduire sa taille. Il a souhaité davantage d'implication des parties concernées par la mission pédagogique aux différentes étapes de l'écriture, de l'impression et de la distribution du livre scolaire.

■ Maarouf Ould Oudaa



La CNAM

des réformes structurelles et des approches innovantes

Conformément au Programme du Président de la République **SE Mohamed Ould Cheikh El Ghazouany**, la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM), continue à accomplir des avancées notoires dans l'amélioration de la gestion du système national d'assurance maladie à travers l'introduction de réformes structurelles profondes et d'approches innovantes visant la satisfaction des besoins des assurés et le renforcement des capacités des prestataires de soins nationaux. Dans le cadre du programme présidentiel **KHADAMATY**, la CNAM focalise son action sur l'amélioration continue de la prise en charge des assurés, de la qualité et de la proximité des soins qu'ils reçoivent. **Sur instruction du Président de la République, la couverture CNAM a été étendue en 2020 à un groupe de 2000 personnes à besoins spécifiques dont les contributions sont prises en charge par l'Etat.**

CONTRATS-PROGRAMMES : Renforcer les capacités nationales et réduire les évacuations à l'étranger

1. Quatre contrats programmes ont été signés avec l'Hôpital Militaire :

La CNAM a signé des contrats-programmes visant à renforcer les structures sanitaires nationales et à permettre aux concitoyens de pouvoir se soigner dans leur propre pays en évitant les désagréments des déplacements vers les hôpitaux étrangers :

- Contrat programme pour la prise en charge locale des malades nécessitant un acte chirurgical ou un traitement par LITHOTRIPSIE (élimination des calculs rénaux par onde de choc), pour un montant de **29 690 960 MRU**.
- Contrat Programme pour la mise en place d'un bloc opératoire aux normes internationales pour la réalisation des opérations de la GREFFE RENALE pour un montant de **14.000.000 MRU**

2. Un contrat Programme a été signé avec le Conseil National de Santé (CNS) pour un montant d'un million de MRU. Il s'agissait de prendre en charge des stages de perfectionnement de spécialistes dans les pathologies suivantes : La chirurgie des tumeurs du foie ; La pose des implants cochléaires ; La microchirurgie des tumeurs de la base du crâne ; La chirurgie carcinologique. Une fois ces spécialistes formés, les évacuations à l'étranger dans les pathologies précédentes ont été arrêtées et les malades concernés sont orientés vers les structures nationales de santé habilitées à les prendre en charge.



3. Un contrat Programme a été signé avec le Centre Hospitalier National (CHN) pour l'acquisition du matériel et du consommable ainsi que la formation de spécialistes pour la réalisation des opérations de la greffe de la cornée dont les malades étaient jusqu'ici évacués à l'étranger.

Le montant de ce contrat est de **9.900.000 MRU**.

4. Un contrat programme a été signé avec le Centre Hospitalier Cheikh Zayed (CHCZ) pour l'aménagement du bloc, l'acquisition des équipements nécessaires à la réalisation des opérations de la greffe rénale ainsi que la formation du personnel médical et paramédical pour une enveloppe de **12.800.000 MRU**.

5. Toujours dans le cadre du projet de mise en place d'une expertise nationale en matière de greffe rénale, la CNAM a financé pour le Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS) l'acquisition d'un laboratoire HLA et la formation du personnel afin que le CNTS puisse prendre en charge l'ensemble des analyses nécessaires pour le pré et le post opératoire de la Greffe de reins. Le coût est de **12.000.000 MRU**.

La CNAM reste disponible pour accompagner toute initiative venant des structures nationales de santé et permettant d'atteindre les objectifs des politiques publiques.

SYSTEMES DE PRISE EN CHARGE

En dehors de l'évacuation à l'étranger, dont les coûts sont totalement payés par la CNAM aux prestataires de soins, la prise en charge s'effectue aujourd'hui à travers deux mécanismes :

- Un système de tiers-payant, pratiqué en cas d'hospitalisation, de soins ambulatoires et d'acquisition de produits médicaux au sein de certains prestataires connectés aux Net : hôpitaux, centres de santé, pharmacies, 31 cliniques privées, opticiens, etc. Ce système permet à l'assuré de payer 10 ou 20% de la facture et le reste est remboursé directement par la CNAM aux prestataires de soins. Quel que soit le prix des produits ou services fournis, la payé par l'assuré ne peut excéder 100MRU. Ce système innovant en Afrique, a valu à la CNAM le certificat de mérite de l'Association Internationale pour la Sécurité Sociale (AISS).
- Un système tiers-garant pour les autres prestataires conventionnés sur l'ensemble du territoire national, mais ne disposant pas encore de connexion Internet, grâce auquel l'assuré paye les factures des prestations et se fait rembourser par la CNAM.

Formation technique et professionnelle :

Une année 2019-2020 marquée par des réalisations importantes

Dans son discours d'investiture prononcé le 1er août 2019, le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani avait exprimé son engagement d'œuvrer « à promouvoir l'enseignement spécialisé et à le rendre en adéquation avec les besoins du marché du travail, en mettant notamment l'accent sur la formation dans des domaines liés aux secteurs économiques porteurs ».

L'action du gouvernement s'est focalisée, au cours de l'année écoulée sur la mise en œuvre des programmes sectoriels visant à mettre en application l'ensemble des engagements pris par le président de la République à son accession à la magistrature suprême.

C'est dans ce cadre que l'action du Ministère de l'Enseignement Secondaire et de la Formation Technique et Professionnelle s'est focalisée sur la réalisation de grands objectifs en matière de formation, d'équipements et de réalisation d'infrastructures.

Selon le bilan de la Direction de la Formation Technique et Professionnelle (DFTP), des réalisations importantes ont pu voir le jour au cours de l'année 2019-2020 et ce en dépit de la crise liée à la pandémie du Coronavirus.

En matière d'accès à la formation technique et professionnelle, le secteur a enregistré un bilan largement positif.

Qu'il s'agisse du recrutement de personnels, de la construction d'écoles, de la formation ou de réalisation de programmes, les chiffres demeurent éloquentes quant à l'importance des réalisations accomplies au cours de cette première année du mandat du Président de la République.

Des réalisations de qualité

En matière de ressources humaines, la Direction de la Formation technique et Professionnelle a pu procéder au recrutement de 111 nouveaux élèves formateurs et de 102 nouveaux prestataires de formation pour assurer la disponibilité de ressources à même d'assurer l'enseignement dans toutes les filières.

En matière d'infrastructures, l'Ecole d'Enseignement FTP des BTP à Riyad (NKT sud) en cours de construction constitue également une réalisation importante pour l'enseignement technique et professionnel, au même titre que la réhabilitation et l'extension des établissements de Formation d'Aioun, de Sélibaby, de Kiffa, de Rosso et d'Atar, en plus du lancement du DAO de la réhabilitation extension du Centre Supérieur d'Enseignement Technique CSET à Nouakchott.

Aussi, les Etudes de faisabilité pour la création de deux instituts des Technologies Industrielles à Nouakchott et de formation dans les nouveaux métiers des TICs, du commerce et des services à Nouadhibou figurent parmi les avancées enregistrées.

Concernant la formation technique et professionnelle proprement dite, 7050 jeunes sont en formation au titre de cette année 2019-2020.

La mise en œuvre d'un plan de formation au profit de 6997 jeunes sur financement du fonds pour la FTP, dont 3478 en collaboration avec l'Union National du Patronat Mauritanien (UNPM) et 980 en collaboration avec les entreprises du secteur informel, les coopératives et les Organisations Non Gouvernementales (ONGs).

Avec 42 spécialités techniques, l'Ecole de l'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle des Technologies de l'Information et de la Communication (TICs) a été transférée dans son nouveau siège sis à El Mina (Wilaya de Nouakchott sud).

Perspectives au titre des années 2019-2021

Le secteur de la formation technique et professionnelle s'est fixé comme perspectives, au titre de l'année 2019-2020- d'achever et de réhabiliter 7 écoles FTP, établir un nouveau plan de formation qualifiante en collaboration avec les entreprises pour 2020-2021, ainsi que la mobilisation de financement pour le lancement de la construction des deux nouvelles écoles d'Industrie et TICs.

La sortie de 2500 jeunes diplômés attendus au mois de septembre prochain figure également parmi les objectifs à réaliser au cours de l'année. Pour l'année 2020-2021, la direction de la Formation Technique et professionnelle compte parvenir à l'achèvement et à la mise en place des 3 centres de développement des compétences.

Elle compte également procéder au lancement d'un plan national de formation continue des formateurs en même temps que l'implantation de la démarche qualité avec la certification ISO (management, filières et formateurs) des 6 plus grandes écoles de la FTP.

La poursuite de la production des supports de cours et fiches de Travaux Pratiques, l'équipement des laboratoires du CSET et de 3 écoles partenaires, la mise en place d'une plateforme de ressources pédagogiques et d'un dispositif de certification des sortants figurent également parmi les objectifs à atteindre.

Le dispositif de certification des sortants devra commencer par une phase pilote avec 300 jeunes diplômés.

Amélioration de la qualité de la formation

Dans le cadre de l'amélioration du niveau de la Formation technique et professionnelle, la DFTP va procéder à la création de 3 centres de développement de compétences en partenariat avec le ministère de l'Energie, du Pétrole et des Mines, dont la mise en place fait appel au recrutement de 12 experts nationaux et internationaux.

L'acquisition d'équipements, la mise en place d'une plateforme d'évaluation de niveau de formateurs figurent également au programme.

Aussi, la préparation du lancement d'un processus d'implantation progressive d'une démarche qualité au sein du système de formation, l'amélioration de la qualité de la formation à travers la production de supports de cours et des fiches de TP et La mise en place d'une plateforme d'enseignement en ligne au sein du CSET constituent des priorités pour le secteur de la formation technique et professionnelle. Une meilleure gestion et du pilotage

Dans le cadre du perfectionnement de la gestion du pilotage, la Direction de la formation technique et professionnelle a procédé à l'élaboration de plans d'actions quinquennaux permettant la réalisation des engagements de Son Excellence Monsieur le Président de la République et de la déclaration de politique du Gouvernement.

Elle a également procédé à l'initiation de la digitalisation de la gestion du système par la plateforme

«Taalimi» et initié l'audit du fichier du personnel pour rationaliser les ressources humaines du département.

La direction de la FTP se félicite de l'augmentation de la prime d'éloignement de 50% et son élargissement pour toucher de nouvelles zones et profiter aux prestataires d'enseignement, ainsi que de l'amélioration de l'encadrement de proximité, qui a couvert l'ensemble des établissements et permis de disposer d'une évaluation d'effectifs importants de professeurs.

L'approbation du financement de 16 contrats programmes avec les établissements de formation technique et professionnelle a été également une réalisation de poids.

En effet, le dépassement de 8000 formés par an, pour atteindre l'objectif de 40.000 formés sur 5 ans, annoncé par le chef de l'Etat, constitue le principal axe d'effort de la formation technique et professionnelle qui devra conduire à une réponse réelle et adéquate aux exigences du marché du travail.

Ely Maghlah



Les Grands Moulins de Mauritanie Félicitent le Président de la République à l'occasion de son premier anniversaire d'investiture



grands moulins

Infrastructures scolaires

Epine dorsale de toute éducation nationale

L'école est la pépinière des cadres futurs du pays. La devise demeure que « tout enfant qu'on enseigne est un homme qu'on gagne ». Mais l'autre donne est que sans infrastructures scolaires et sans encadrement compétent, on ne peut parler d'éducation réelle. Et, c'est, à juste titre, sur ce socle dur que le Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, s'est engagé fortement à construire des établissements éducatifs (différentes catégories et diverses disciplines, en particulier les écoles). A titre d'exemple, au niveau du fondamental, on compte aujourd'hui 3.550 écoles réparties sur l'ensemble du territoire national. Il est programmé la construction de 853 salles de classes dans 79

écoles complètes (6 classes par école). Au titre de la scolarité 2020-2021, il est prévu à Nouakchott seule, la rentrée de 108 000 élèves dont ceux des établissements de l'enseignement privé. Le nombre de rationnaire est passé de 46 566 dans 288 écoles en 2019 à 120.870 dans 533 écoles en 2020. Au niveau du secondaire, le nombre d'établissements a atteint 343 dont 138 lycées. L'effectif des élèves est de 184.850 dont 52% de filles et 72% de ce nombre sont enregistrés au 1er cycle (collège). Les professeurs sur le terrain font un nombre de 4.120 dont 1.000 sont affectés à l'encadrement comme directeurs des études ou surveillants généraux alors que les prestataires de service sont au nombre de 1.303.

■ Dossier réalisé par Baba Dianfa TRAORE

En matière d'infrastructures scolaires, au niveau de l'enseignement fondamental, la priorité a concerné la programmation de la construction de 853 salles de classes dans 79 écoles complètes, autrement dit des écoles avec un cycle complet de 6 classes par école. Toutefois, le ministère de l'Enseignement fondamental et de la Réforme du Secteur de l'Éducation nationale a mis en place une feuille de route qui définit toutes les étapes qui conduiront à la loi d'orientation qui va régir le système de l'éducation nationale.

Il faut rappeler, dans ce contexte, que les premières mesures prises, suite aux engagements du Président de la République, comprennent quatre défis dont le premier est de réussir une ouverture de l'année scolaire 2019-2020 qui fait la différence et qui crée de l'espoir pour toutes nos populations avec un changement visible. Le deuxième défi consiste à la possibilité de couvrir le déficit existant en personnel enseignant. Pour répondre à ce manque, il a été procédé au recrutement de 3.000 prestataires de service de l'enseignement. Le troisième défi concerne la maîtrise du fichier du personnel du département. Le quatrième et dernier défi qui n'est pas des moindres porte sur les infrastructures scolaires. La réponse était alors d'identifier les besoins en construction d'infrastructures scolaires.

La construction de nouvelles écoles engagée

Le directeur du Patrimoine et de la Maintenance, au ministère de l'Enseignement fondamental et de la Réforme du Secteur de l'Éducation nationale, M. Vally Ould Nagem, que nous avons interrogé, a révélé que l'élection du Président de la République a coïncidé avec 146.000 écoles complètes avec des locaux complètement délabrés constituant un vrai danger pour les enfants. Il a encore précisé qu'il a été constaté « un déficit de 512 salles de classes au niveau de Nouakchott et 360 à l'intérieur du pays. Aussi, les écoles existantes souffraient d'une absence totale de maintenance ».

Le directeur du Patrimoine et de la Maintenance a affirmé « qu'une décision a été prise pour que la première année de l'enseignement public com-



mence pendant l'ouverture prochaine de l'année scolaire 2020-2021. Il est prévu, à cette occasion, à Nouakchott seule, la rentrée de 108 000 élèves dont ceux des établissements de l'enseignement privé ». Déjà, on exprime un besoin de 25 écoles et 215 classes à Nouakchott. Dans ce cadre, l'Etat s'est engagé pour la programmation de la construction de 79 écoles complètes en trois lots.

Selon M. Vally Ould Nagem, « un premier lot de 37 écoles, en cours de réalisation, devraient être réceptionnées dans trois mois ; un deuxième lot de 15 écoles se trouvent dans la phase d'identification de leurs sites de construction. Au terme des étapes qui en sont liées, ce lot sera réceptionné normalement avant le 15 septembre 2020. Il y a, cependant, un troisième lot de 27 écoles qui n'étaient pas programmées mais dont on a pris compte et leur réception est prévue avant l'ouverture de l'année scolaire 2020-2021 ».

Le directeur du Patrimoine et de la Maintenance a expliqué que « parmi les 27 écoles en question, 24 seront construites à Nouakchott et 3 à l'intérieur du pays ».

Il a, en outre, déclaré que ce qui est nouveau est

que, suite à la pandémie du COVID-19, la Délégation générale à la Solidarité nationale et à la Lutte contre l'Exclusion (TAAZOUR) a réduit le quota des établissements scolaires qu'elle devait construire à l'intérieur du pays. « Elle va construire un lycée à N'Beika et une école fondamentale à Achram (wilaya du Tagant), un collège à Lekseibai (wilaya du Gorgol) et une école à M'Bagne (wilaya du Brakna). Il était plutôt prévu que TAAZOUR construise 5 écoles fondamentales et 5 établissements secondaires », a-t-il précisé.

Le directeur du Patrimoine et de la Maintenance a ajouté que la maladie du coronavirus a amené le projet Education à construire seulement un collège à Néma (wilaya du Hodh Charghi) et un collège à Sélibaby (wilaya du Guidimaha) au lieu de 10 établissements programmés auparavant.

Il a aussi affirmé que « toutes les écoles fondamentales nationales vont connaître la conception d'un type de construction d'un étage composé d'un terrain de sport, d'un espace vert, d'un espace pour une future extension, de locaux pour l'administration, d'une loge de gardien, d'un portail prin-

capital et des latrines. Par ailleurs, tous les acteurs et partenaires concernés sont tenus de respecter ce nouveau type de construction d'écoles ». L'inscription des nouveaux élèves, au titre de l'année scolaire 2019-2020, a atteint environ 60% alors qu'en termes d'alimentation scolaire le nombre de rationnaires est passé de 46.566 dans 288 écoles en 2019 à 120.870 dans 533 écoles en 2020. Au niveau du fondamental, on compte 3.550 écoles réparties sur l'ensemble du territoire national dont 779 au Hodh Charghi, 508 au Hodh Gharbi, 439 en Assaba et 414 au Trarza.

L'enseignement secondaire en progression

Pour sa part, le directeur de l'Enseignement secondaire au ministère de l'Enseignement secondaire et de la Formation technique et professionnelle, M. Issa Ould Beibatt a avancé des statistiques indiquant que le nombre d'établissements au niveau du secondaire a atteint 343 dont 138 lycées. Il a, par ailleurs, noté que l'effectif des élèves est de 184.850 dont 52% de filles et 72% de ce nombre sont enregistrés au 1er cycle (collège).

Il a aussi fait remarquer que le nombre de professeurs se trouvant sur le terrain s'élève à 4.120 dont 1.000 sont affectés à l'encadrement comme directeurs des études ou surveillants généraux alors que les prestataires de service sont au nombre de 1.303. « L'effectif des professeurs sortants de l'Ecole nationale supérieure (ENS) en juillet 2020 est de 240 pendant que 42 établissements et 62 salles de classes, prévus dans le cadre du programme Taahoudaty (Ewlewiyyat N°1) du Président de la République, sont en cours d'exécution », a expliqué, M. Issa Ould Beibatt.

Le directeur de l'enseignement secondaire a mentionné « l'augmentation de 50% du montant de la prime de l'éloignement et sa généralisation à toutes

les wilayas sauf celles de Nouakchott ». Il a encore parlé de l'octroi pour la première fois de la prime d'éloignement aux prestataires de service et aux contractuels avec contrat à durée indéterminée (CDIs).

Pour combler le déficit existant au niveau du nombre des enseignants et professeurs, l'Etat avait rendu public un communiqué conjoint pour le recrutement de 5.020 enseignants dont 3.000 instituteurs et 2.020 professeurs.

Le nombre d'établissements a, quant à lui, atteint 342 dont 5 nouveaux collèges (deux au Guidimaha, un au Hodh Charghi et un autre au Tagant tandis que le dernier se trouve dans la moughataa de Sebkha (Nouakchott Ouest). Il s'y ajoute 12 lycées d'excellence répartis dans le pays.

Des mesures en perspective

Le ministère de l'Enseignement fondamental et de la Réforme du Secteur de l'Education nationale a aussi trouvé une réponse plus rapide à l'important

gap estimé en enseignants à travers le recrutement d'environ 3000 prestataires d'enseignement. Il faut compter aussi l'organisation de la première session de formation linguistique en langue seconde au profit de 676 enseignants, l'audit du fichier du personnel du fondamental et du secondaire général initié en partenariat avec le PNUD qui est en phase de finalisation ou encore la révision du décret instituant les comités de gestion des établissements scolaires (COGES) et leur statut type.

Aussi, une évaluation des besoins en infrastructures scolaires (1772 salles de classes) a été réalisée et soumise aux instances concernées et le département suit de près l'évolution du dossier. Il est également prévu l'implantation et la formation des COGES dans 1000 écoles et l'organisation de la deuxième et troisième session de formation linguistique en langue seconde au profit de 676 enseignants. Une évaluation nationale des compétences des enseignants en mathématiques, arabe, français, et pédagogie a visé 14.000 enseignants (...).

L'école : pépinière des futurs cadres du pays

Le Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, avait déclaré que « les réformes nécessaires sont engagées pour la mise en place de l'école dont nous rêvons pour nos futures générations. Une école où tout enfant mauritanien trouvera l'opportunité de s'épanouir dans un contexte éducatif serein, empreint des valeurs de l'Islam et de la culture arabo-africaine. Une école, qui allie les exigences de l'authenticité aux impératifs de la modernité. Une école creuset de l'égalité et de la cohésion sociale, qui donne à chacun la possibilité, suivant son potentiel et son choix, d'acquérir les connaissances, les comportements et les aptitudes lui garantissant la réussite au plan personnel et professionnel ».

La réforme sera « centrée sur l'élève, dont la réussite constituera l'ultime objectif, et aura comme premier allié l'enseignant, dont le rôle sera reconnu socialement, valorisé et renforcé. Le pilotage et la responsabilisation des différents échelons de gestion seront décentralisés. Les recrutements des enseignants seront localisés, les capacités des inspections seront renforcées et la gestion numérique des fichiers élèves et de la carrière des enseignants sera introduite. La lutte contre l'absentéisme et le respect de la durée de l'année scolaire seront

effectifs. L'année scolaire 2019-2020 sera consacrée à une série de mesures fortes visant à redonner aux acteurs du secteur un signal clair sur les changements attendus et au citoyen la confiance dans l'école publique ».

Par ailleurs, « la qualité du service éducatif sera en permanence surveillée par une autorité nationale de contrôle de la qualité de l'éducation, créée à cet effet. La mise en place d'un mécanisme de participation des parents, des élus et de la société civile, à travers les comités de gestion des écoles qui seront généralisés et dynamisés, permettra de renforcer le contrôle citoyen de l'action publique dans le secteur. La part des ressources nationales allouées par l'Etat au secteur sera progressivement portée à 20% du budget avant la fin de mon mandat. Au-delà de cette panoplie de mesures transversales, chaque ordre d'enseignement fera l'objet d'un programme spécifique conformément aux orientations au niveau du préscolaire et l'enseignement fondamental », a promis le Président de la République. D'autre part, un programme « enseignant modèle », qui reconnaît à l'enseignant son rôle social et valorise son métier moralement et matériellement, sera engagé.



IMPRIMERIE AL MAZAYA

plus qu'une simple impression



L'imprimerie AL MAZAYA est une société mauritanienne spécialisée dans le domaine de l'impression numérique et Offset.

Nous sommes présent au niveau national et dernièrement à l'international.

L'imprimerie Al Mazaya, c'est également un pôle de compétences unique en Afrique; Avec des experts techniques qualifiés dans les domaines du design, de la conception, de la finition et de l'impression.

Capacité de production

14 000 A0/h

126 000 A4/h



Coeur du métier

Impression, finition, design, façonnage.

Type de prestation

Livres, magazines, brochures, plaquettes, flyers, affiches...

Politique Qualité

Notre politique Qualité se décline en 5 valeurs essentielles qui caractérisent l'ADN de notre société, à savoir :

- La satisfaction client
- L'amélioration continue de nos processus
- Le développement des partenariats locaux
- Le développement des compétences | Engagement du personnel
- Le respect des exigences légales et environnementales

Pelliculage



impression numérique sur support souple et rigide



Situation géographique

Mauritanie | Nouakchott, avenue Al Hadj Oumar Talle

Point de vente :

- Rames de papier tout format
- Posters éducatifs
- Cahiers et livres (made in Mauritanie)

Phone: 43 33 02 03 / 43 33 01 23 / 43 33 65 00

mail: bonjour@imprimerie-mazaya.com

Site internet: imprimerie-mazaya.com

Prévue en 2020



www.imprimerie-mazaya.com



PORT TANIT

♣ Premier Port de Pêche dans la zone centre du Pays

- 1 chenal d'accès de 60 m de largeur et 600 m de longueur, dragué à -5 m hydro.
- 1 quai de débarquement de 100 ml.
- 300 ml de pontons fixes et flottants
- 1 darse de levage de 25x7 m
- 1 portique de 150 Tonnes sur pneus.
- 1 terre-plein de réparation navale de 8 500 m².
- 1 halle de marché de 1 800 m²
- 1 unité de dessalement de 1000 M3/jour.
- 1 fabrique de glace de 45 tonne/jour
- 1 zone industrielle de plus de 429 ha
- 1 zone résidentielle de plus de 196 ha

♣ Dispose de tous les services nécessaires à l'activité de pêche : eau, électricité, glace, carburant.

Régime d'investissement applicable aux entreprises installées au Port de Tanit :

1. Pendant la période d'installation limitée à 3 (trois) ans :

♣ Paiement de 0% de droit fiscal à l'importation à l'exclusion de tout autre droit ou taxe payable au cordon douanier sur les biens d'équipement dont la liste des produits éligibles est fixée par Arrêté du Ministre des Finances.

2. Pendant la phase d'exploitation :

Avantages douaniers :

♣ Paiement de 0% de droit fiscal à l'importation à l'exclusion de tout autre droit ou taxe payable au cordon douanier sur les biens d'équipement dont la liste des produits éligibles est fixée par Arrêté du Ministre des Finances.

♣ Ces avantages s'appliquent également aux pièces de rechange reconnaissables comme leur étant destinées.

♣ Les intrants industriels sont soumis aux taux inscrits au tarif des douanes durant toute la période d'agrément.

Avantages fiscaux :

♣ Les entreprises nouvelles et extension d'entreprises existantes si l'extension génère au moins 10 (dix) emplois supplémentaires permanents bénéficient d'une exonération totale de l'impôt sur le Bénéfice Industriel et Commercial (BIC) dans la limite des 8 (huit) premières années.

Accès à la terre :

♣ Les concessions nécessaires seront attribuées aux entreprises éligibles, sous la diligence de l'Etat et sous réserve des dispositions domaniales en vigueur, selon les modalités suivantes :

- Consentement mutuel entre l'investisseur et le propriétaire terrien sous forme de bail ou de concession provisoire par l'Etat pour une durée déterminée renouvelable ou à la fin du projet.

- Consentement mutuel entre l'Investisseur et le Propriétaire pour un intéressement du propriétaire aux activités et produits de l'investissement

La déperdition scolaire en Mauritanie

Un recul consécutif au taux d'achèvement des études

La déperdition peut signifier dépérissement, diminution lente et progressive, perte, fuite... la déperdition scolaire survient à l'arrêt de la scolarité des élèves ou leur sortie de l'école avant d'avoir terminé un cursus de formation sanctionné par un diplôme. Elle peut intervenir au cours de tous les cycles de l'école, aussi bien au niveau du primaire, du secondaire que du supérieur. Le phénomène est particulièrement grave quand il met dans la rue des enfants encore analphabètes ou en situation d'illettrisme. Dans ces cas, des mineurs oisifs et livrés à eux-mêmes deviennent des proies faciles à la délinquance, à la drogue, à l'extrémisme, au terrorisme et à tous les vices possibles et imaginables, au grand dam, des familles vulnérables et impuissantes. Mais des mesures initiées par le gouvernement ont contribué au recul du phénomène et une nette progression du taux d'achèvements des études dans les différents cycles scolaires.

En Mauritanie, la déperdition scolaire est d'autant plus inquiétante qu'elle frappe les filles. Et on sait que le défaut d'éducation de l'élément féminin a des conséquences incalculables dans la société. Elle peut causer des mariages précoces, des grossesses indésirées, le travail des enfants, la mendicité, les fugues et leur cortège de conséquences néfastes pour toute la société.

Pour remédier à la déperdition scolaire, l'IDEN (Inspection Départementale de l'Education Nationale) a avancé certaines solutions dont la réadaptation du système éducatif aux réalités socio-culturelles des élèves dans leur diversité, amener l'enfant à aimer l'école, assurer une bonne formation aux enseignants et les perfectionnés par la formation continue. Il y a aussi la nécessité de rapprocher l'école des populations en instituant une vraie école de proximité qui assure la sécurité aux élèves et aux enseignants dans les salles de classes, les cours de récréation, les établissements scolaires, leurs alentours....

Le taux d'achèvement du primaire (TAP) passe de 80 à 90%

Le taux d'achèvement du primaire qui renseigne sur la proportion des enfants achevant le primaire est en nette progression passant de 80% en 2015/2016 à 90% en 2016/2017 soit une progression de 10 points.

« Des enseignants compétents et pédagogiquement qualifiés »

Selon Monsieur Abdelkader Ould Ahmedou, professeur de français et directeur d'Etablissement scolaire : la déperdition scolaire est encore un fléau que les décideurs et les parents d'élèves doivent combattre avec la dernière énergie. C'est, dit-il, la principale cause de l'illettrisme,



du désœuvrement des enfants dont les conséquences sont catastrophiques pour les familles et la société en général. « Tous les enfants que l'on voit errer dans les rues, ceux qui mendient à longueur de journée, les délinquants qui d'adonnent à la drogue, agressent les gens ou commettent de petits larcins de même que ceux qui travaillent comme charretiers, poursuit-il, devraient bien avoir leur place à l'école. Si tel était le cas toute la société s'en porterait mieux. Je rappelle, ajoute-il, que l'école est un vrai ascenseur social qui permet aux enfants issus des franges vulnérables de réussir leur vie et sortir leur parent de la précarité.

Parlant des causes du phénomène, le directeur d'école pense qu'elles sont diverses et engagent à la fois la responsabilité des parents, des enseignants mais surtout de l'Etat.

S'agissant du rôle des parents, l'enseignant constate que du fait de leur précarité, ces derniers négligent souvent l'éducation des enfants à cause de la pression de la survie quotidienne et du coût exorbitant de la scolarité de leur progéniture. Une autre cause, dit-il, réside dans les mariages et les grossesses précoces dont le taux est en grande progression dans les franges vulnérables. Il cite aussi le taux de divorce encore très élevé, les drames familiaux, la prolifération de familles monoparentales avec des femmes chef de famille qui doivent subvenir quotidiennement aux besoins des enfants. Il y a aussi, rappelle-t-il, la mobilité pour ne pas dire le nomadisme des familles vivant en brousse qui est une cause non-négligeable. « J'ai encore en mémoire des jeunes filles assidues et brillantes qui ont arrêté subitement l'école contre leur gré pour une raison ou une autre ».

Sur la responsabilité des enseignants le professeur de français est catégorique : tant que, dit-il, le niveau des enseignants laisse à désirer, que la formation se fait au rabais, que les enseignants continuent de s'absenter impunément et livrer les petits à eux-mêmes, les classes seront désertées et la déperdition scolaire la règle et non l'exception.

« Ouvrir une école, c'est fermé une prison »

Pour ce qui est de la responsabilité de l'Etat, le professeur met le doigt sur la plaie; il incrimine les mauvaises conditions d'études et d'enseignement dans nombre d'établissements scolaires et la vétusté des infrastructures ainsi que leur caractère obsolète ou tout simplement insuffisant. Il qualifie de modiques les salaires des enseignants du public et s'insurge contre leur faiblesse et le non paiement à terme échu dans le privé, ce qui plonge les enseignants dans le dénuement total et un calvaire inexplicable. L'Etat, dit-il, doit veiller à former des enseignants compétents et pédagogiquement qualifiés. Ce qui est loin d'être le cas dans nombre de nos établissements scolaires. M. Abdelkader Ould Ahmedou appelle l'Etat à exiger de chaque établissement de concevoir et de mettre en application un règlement intérieur que les enseignants et les élèves doivent observer scrupuleusement sous peine de sanctions sévères. Enfin, il faut œuvrer à une plus grande adéquation formation-emploi.

Il nous informe aussi que si le pourcentage des filles dépasse 50%, la déperdition scolaire est de loin plus élevée dans leur rang.

Certains élèves, du fait de la pauvreté de leurs parents, migrent du privé vers le public où l'enseignement est supposé gratuit. Cela n'empêche pas les abandons en cours de scolarité d'aller crescendo dans tous les deux secteurs de l'éducation.

L'éducateur impute à un tout autre registre l'intensification de la déperdition et même la non scolarisation. La survivance de mentalités rétrogrades qui voient en l'école moderne une voie de déviation du droit chemin surtout pour les filles. Il faut, dit-il sensibiliser les parents d'élèves et les chefs de famille sur l'importance de l'école dans l'épanouissement et la réussite future de l'enfant et par conséquent dans le progrès et la prospérité de la Nation.

Faire comprendre aux parents que l'instruction est le moyen par excellence de combattre l'analphabétisme. Ce fléau, martèle-t-il, annihile ou freine tout effort de développement. L'éducateur cite Victor Hugo pour conclure : « ouvrir une école, c'est fermer une prison ».

Sidi Moustapha Ould BELLALI



Ministère du Développement Rural

Projet d'Appui Régional à l'Initiative pour l'Irrigation au Sahel (PARIIS-MR)



Mr Ahmed Salem EL MARRAKCHI
Coordonnateur du PARIIS-MR

Présentation Générale

1. Contexte et justification du projet.

Déclaration de Dakar. Les six États du Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad), réunis à Dakar le 31 Octobre 2013 lors de la Conférence de Haut Niveau sur l'irrigation au Sahel, ont convenu, dans une déclaration commune appelée la « Déclaration de Dakar », de combiner leurs efforts pour accroître le rythme et la qualité des investissements dans l'agriculture irriguée sur la base d'une approche participative et systémique de résolution des problèmes et de développement de solutions adaptées.

Initiative pour l'Irrigation au Sahel-2iS.

Suite à cette conférence, les six pays ont mis en place avec leurs partenaires techniques et financiers et les acteurs de l'agriculture irriguée, une Task Force pilotée par le Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse au Sahel (CILSS), chargée d'instruire le programme régional « l'Initiative pour l'Irrigation au Sahel-2iS ». 2iS est une approche plus globale de développement de l'irrigation au Sahel et visant à appuyer les six États dans la réalisation des objectifs quantitatifs et qualitatifs fixés à Dakar



1. Réalisations en chiffres :

Composante A : Modernisation du Cadre Institutionnel et de Planification

- * Signature de 15 conventions de partenariat :
 - Bénéficiaires : 9 Délégations Régionales /MDR,
 - 1 SONADER,
 - 1 Direction Aménagement Rural/MDR,
 - 1 Direction des Politiques, de la coopération et du Suivi Evaluation/MDR,
 - 1 Radio Mauritanie, 1 Cellule Foncière/MDR,
 - 1 Centre National de Recherche Agronomique/MDR
- * Création de 6 instances locales de gestion de l'eau au profit des Associations dont 25% des femmes
- * Mise en place de 76 Associations d'usagers d'eau au profit de 480 Associations dont 65% des femmes

Composante B : Financement des Solutions d'Irrigation

Les résultats enregistrés Au niveau Irrigué sont marqués essentiellement par :

- * Aménagement de 500 ha au Trarza et Brakna en petits perimetres villageois
 - Nombre : 21 bénéficiaires : 897 dont 25% des femmes
- * Achèvement des travaux de 17 ha (Trarza et Brakna) de sites pilotes de solution d'irrigation
 - Nombre : 4 bénéficiaires : 1825 dont 85% des femmes
- * Aménagement de 50 ha de solution VISA (Valorisation Irrigation Sécurité Alimentaire)
 - Nombre : 21 bénéficiaires : 1559 dont 85% des femmes

Au niveau pluvial :

- * Réhabilitation de 320 ha de cuvettes de barrage
 - Nombre : 2 bénéficiaires: 413 dont 25% des femmes
- * Réhabilitation de bassins versants à IZIF au Tagant (seuils en gambillions)
 - Nombre : 7 bénéficiaires : 352 dont 10 % des femmes

Composante C : Gestion des Connaissances et Coordination

- * Création et mise en place de Plateformes de Gestion des Connaissances (PMA)
 - Nombre : 4, lieu : Trarza, Brakna, Tagant et Adrar dont 40 % des femmes
- * Création et mise en place d'un Groupe de Partage de Connaissance National (GPCN)
 - Nombre : 1 lieu : Nouakchott dont 1 % des femmes
- * Equipement de ces organes en matériel informatique et bureau-tique, Nombre : 4
- * Elaboration stratégie de communication , Nombre 1
- * Elaboration d'une stratégie, Nombre 1
- Doter le dispositif de collecte des smartphones, Nombre : 53

Syndicats d'enseignants :

Premiers alliés de la réforme de l'Education



«La réforme que j'engagerai sera centrée sur l'élève, dont la réussite constituera l'ultime objectif, et aura comme premier allié l'enseignant, dont le rôle sera reconnu socialement, valorisé et renforcé.» C'est une des principales promesses du candidat Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani en 2019. Les syndicats de l'enseignement secondaire et fondamental, dont l'objectif principal est la défense des droits et intérêts des enseignants, sont donc «premiers alliés» de la réforme promise.

Le secondaire compte une dizaine de syndicats et le fondamental, une vingtaine. Mais, sur la trentaine au total, seule une dizaine est réellement active.

Créé le 13 Mai 2001, le SNES (Syndicat national de l'enseignement secondaire), est l'un des principaux syndicats de l'enseignement secondaire. Il compte un millier de membres. Le SNES est affilié à la confédération générale des travailleurs de Mauritanie (CGTM) et à l'IE (Internationale de l'Éducation).

Ce syndicat entend participer activement à la future réforme de l'école mauritanienne. «Notre syndicat s'investit pour la réussite de toute réforme sérieuse de l'éducation»

declare son secrétaire général Sidi Boudida. Cette contribution se fera, entre autre, par une participation à «l'élaboration des politiques, à la mise en œuvre, à la sensibilisation, au suivi et à l'évaluation.»

Le Syndicat Professionnel de l'Enseignement Secondaire (S.P.E.S) est un des derniers né des organisations chargées de la défense des intérêts des enseignants. Il a vu le jour à l'issue d'un congrès tenu du 28 au 29 mai 2015. Le SPES qui compte 36 sections et un peu plus de 1000 adhérents, est affi-

lié à l'Union des travailleurs de Mauritanie (UTM).

Le SPES, indique son secrétaire général, Kassé Oumar Hamady, « sera, dans le cadre de la réforme future, un partenaire ouvert et agissant dans un dialogue constructif et dans la concertation en vue du règlement de tous les problèmes rencontrés dans le secteur éducatif. »

Le Syndicat Indépendant des Professeurs de l'Enseignement Secondaire (SIPES) est né en 1994. Il a 934 adhérents. Le 5ème

Quelques revendications des syndicats de l'éducation :

- 1- Attribuer la mise en œuvre des politiques éducatives à des personnes honnêtes et compétentes ayant de l'expérience et bien appliquer le principe de la punition et de la récompense,
- 2- Mettre en place un conseil national permanent de l'éducation incluant les différents acteurs.
- 3- Modifier et activer la législation scolaire pour l'aligner sur les évolutions, de manière à imposer la protection des enseignants et l'application de sanctions aux agresseurs ;
- 4- Modifier et activer la législation scolaire pour l'aligner sur les évolutions d'une manière qui impose la protection des enseignants et l'application de sanctions aux agresseurs.
- 5- Préparer un code de déontologie et d'éthique de la profession
- 5- Respecter et développer les critères de promotion et de transfert et mettre en place une politique de lutte contre la corruption dans l'enseignement secondaire.
- 6- Renforcer la participation des enseignants sur le terrain à la préparation des programmes.
- 7- Évaluation continue des programmes par des comités techniques d'inspecteurs, de conseillers et de personnel de terrain.
- 8- Enseigner les textes patrimoniaux et intégrer les langues nationales dans le système éducatif.

congrès ordinaire du SIPES, tenu les 30 et 31 décembre 2019, a vu la participation de 199 délégués représentant les professeurs des collèges et lycées de toutes les moughatas du pays. Le SIPES est affilié à la Confédération Nationale des Travailleurs de Mauritanie (CNTM).

Pour la future réforme, le SIPES entend faire connaître sa vision pour une école mauritanienne performante. Ce syndicat fait le constat d'une école en crise marquée par « Le faible niveau d'encadrement des enseignants, notamment dans les domaines des langues et des matières scientifiques, une faible attention accordée à la recherche scientifique, l'absence d'une politique efficace de production de manuels et de supports pédagogiques, une mauvaise gestion



des ressources humaines... » Cette situation catastrophique de l'éducation oblige, de l'avis du SIPES, tous les acteurs « à travailler à la mise à niveau du système éducatif. » Le SNEF

Le syndicat national de l'Enseignement fondamental (SNEF) a été créé en 1990. Il compte 3000 adhérents. Il est affilié à la Confédération générale des travailleurs de Mauritanie (CGTM) et à l'Internationale de l'Éducation (I.E). Le SNEF est disposé, déclare son secrétaire général, Diallo Hamady, à participer à la future réforme de l'éducation nationale. « Notre syndicat compte défendre ses revendications mais aussi demander au ministre d'associer les syndicats à toutes les décisions qui les concernent. »

20% du budget pour l'éducation
Pour donner plus de force à leurs revendica-



tions, quatre syndicats du secondaire ont mis en place en septembre 2019, une coordination de défense des enseignants (CDE). Cette coordination regroupe : Professeurs Unis, le SIPES, le SNES et le SYNAPET.

L'Augmentation significative des salaires est la principale revendication de tous les syndicats de l'enseignement secondaire et fondamental. Cette augmentation, explique un responsable syndical, ne peut se faire



sans une révision à la hausse de la part de l'éducation dans le budget de l'Etat.

L'UNESCO recommande en effet aux Etats d'allouer 06% de leurs PIB à l'éducation et 20% de leur budget. Or, dit, le secrétaire général du SNES, « en Mauritanie, nous avons moins de 3% du PIB pour l'éducation et moins de 12% au niveau du budget. »

Le SIPES, lui, va au-delà des recommandations de l'UNESCO. Ce Syndicat demande une augmentation des allocations du budget de l'Etat à l'éducation d'au moins 35%. » Pour plus d'argent dans le secteur de l'éducation, il y a espoir. « La part des ressources

nationales allouées par l'Etat au secteur sera progressivement portée à 20% du budget avant la fin de mon mandat » avait promis le président de la République, Mohamed Ould Cheikh El GHazouani.

Formation continue

Les syndicats revendiquent aussi la mise en place en toute urgence d'une politique de logement permettant l'acquisition d'habitats-décents à chaque enseignant. « L'Etat, dit un enseignant, « ne doit plus s'accommoder du spectacle d'enseignant retraités qui se retrouvent dans la rue car ne pouvant plus faire face aux prix des loyers. » Les enseignants revendiquent un système de crédit-bail pour être propriétaires.

Les syndicats revendiquent « une formation continue en langue au profit des professeurs chargés d'enseigner dans une langue autre que celle de leur formation. » Il s'agit essentiellement des professeurs de mathématiques, sciences naturelles et sciences physiques de formation arabophone mais contraints de dispenser leurs cours en français par la réforme de 1999.

Les syndicats demandent la fin de la « contractualisation » de l'enseignement. Ces 10 dernières années, un nombre important de professeurs et d'instituteurs ne passent pas par les écoles normales (ENS et ENI). Après une formation sommaire ou sans formation, ils sont envoyés dans les classes avec un traitement salarial faible. Ce niveau de formation insuffisant et la précarité salariale ont des effets certains sur le niveau des apprenants.

KhalilouDiagana

Cantines scolaires en Mauritanie :

Offrir un complément nutritif à 160 000 enfants issus de familles démunies et vivant dans des milieux vulnérables à l'échelle nationale

Par M. Mohamed Abderrahmane Ould Med Yehdih

Soucieuse de l'intérêt de l'accès à l'enseignement, gage d'un avenir prospère pour l'individu et la société par l'ancrage de l'esprit civique et la promotion économique et sociale des citoyens, la Mauritanie a multiplié le nombre d'écoles et établissements secondaires sur l'ensemble du territoire national, afin de permettre la scolarisation du maximum d'enfants, surtout ceux issus des milieux défavorisés.

Pour garantir le succès de cette scolarisation massive et, l'Etat s'était engagé sur d'autres fronts, dont la lutte contre les facteurs pouvant abaisser le niveau éducatif et sanitaire de l'élève. Parmi ces facteurs, la malnutrition qui constitue aux yeux des pédagogues l'une des causes fondamentales de la déperdition scolaire et de la dégradation du niveau d'apprentissage chez les élèves. D'où, l'idée de la création des cantines scolaires dans les zones rurales les plus exposées à l'insécurité alimentaire. Les cantines sont un outil important permettant de relever le niveau de scolarisation des enfants mauritaniens, même si leur nombre était ces dernières années en régression permanente, suite à la rareté des ressources et au désengagement des partenaires qui ont orienté leur intervention vers la prise en charge des réfugiés maliens du camp de M'Berra (Bassiknou), wilaya du Hodh Echarghi.

En 2019, seules 288 écoles étaient opérationnelles dans l'ensemble du territoire national.

Dès son accession à la tête de l'Etat, le Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, a fait évoluer les choses. Son programme 'Taahoudaty' accorde un intérêt capital à l'enseignement, dont les cantines sont un volet important et indispensable.

Ainsi une ligne budgétaire spécifique pour l'alimentation scolaire a été créée, pour la première fois depuis la naissance de l'Etat mauritanien, dans le budget du ministère. Une politique nationale d'alimentation scolaire a été élaborée et un programme national d'alimentation scolaire à base de produits locaux a été mis en œuvre.

Historique des cantines scolaires :

L'alimentation scolaire a débuté dans les années soixante, plus précisément en 1963, en appui à la scolarisation des élèves boursiers des internats de l'enseignement secondaire, selon le directeur de la nutrition et de l'éducation sanitaire au ministère de l'Enseignement fondamental et de la Réforme de l'éducation nationale, M. Sidaty Ould Hamane.



La même source précise que dans les années 70, le programme d'alimentation scolaire avait été élargi pour inclure le fondamental.

Au milieu des années 90, le programme a été recentré pour se concentrer sur l'enseignement fondamental et quelques mahadras dans les régions rurales les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire: les deux Hodh, l'Assaba, le Tagant, le Brakna, le Gorgol, le Guidimakha et le Trarza.

Régression du nombre des cantines scolaires:

Face à la rareté des ressources engendrée par le désengagement des partenaires, le programme s'est considérablement réduit, passant de 1 690 écoles, en 2014, à 493 écoles, en 2015, puis à 288 écoles, en 2019.

Une politique nationale d'alimentation scolaire :

Conscient de l'importance de l'alimentation scolaire et des multiples avantages qu'elle procure aux enfants, le département de l'enseignement a élaboré une politique nationale et un programme national d'alimentation scolaire à base de produits locaux.

Ce programme, entièrement financé par l'Etat mauritanien, sera étendu à l'ensemble du pays en 2021. Adoptée en 2016, la politique nationale d'alimentation scolaire et le programme national d'alimentation scolaire à base de produits locaux sont restés lettres mortes, faute de financement et de volonté

politique.

Création d'une ligne budgétaire spécifique pour l'alimentation scolaire :

Les nouvelles ressources engendrées par le démarrage du programme 'Taahoudaty' vont permettre la mise en œuvre d'importantes actions en matière d'alimentation scolaire au mois d'octobre 2020.

Elles assureront également l'extension du programme à toutes les wilayas du pays. À la prochaine rentrée scolaire, celui-ci touchera 160 000 enfants issus des familles démunies, et vivant dans des milieux vulnérables, à l'échelle nationale.

Au cours de l'année scolaire 2019/2020, le nombre des cantines était de 324, avec un total de 50 556 rationnaires, tous issus des wilayas d'Hodh Echarghi, de l'Assaba et du Guidimakha.

Rôle des cantines dans la scolarisation des enfants:

La nutrition scolaire a de multiples avantages en matière de scolarisation des enfants. Parmi ceux-ci, l'encouragement de la scolarisation des filles, le regroupement des écoles, la complétude du cycle, et l'assiduité, particulièrement pour ceux qui parcourent de longues distances, et la réduction des abandons.

Les experts de l'éducation et de la nutrition soulignent que les enfants qui arrivent à l'école affamés, sont facilement distraits, ont du mal à rester éveillés et à se concentrer sur les cours.



Selon le directeur de la nutrition et de l'éducation sanitaire, les cantines offrent aux élèves deux repas par jour. Un petit déjeuner comportant de la bouillie fortifiée et sucrée, et servie à la récréation. Et un déjeuner servi en fin de matinée, et comprenant trois denrées essentielles : riz, huile végétale, légumes.

Au sein des populations bénéficiaires, c'est la satisfaction totale quant à la qualité du service et des produits fournis. De même, elles manifestent un réel intérêt pour l'ouverture de nouvelles cantines.

Avis des partenaires des cantines scolaires :

Interrogée par l'AMI sur l'apport des cantines scolaires dans la scolarisation des enfants issus des milieux défavorisés, Mme Aichetou Mint Sidi Baba, secrétaire exécutive de la fédération nationale des associations des parents d'élèves, affirme que les cantines représentent un moyen idéal de scolarisation des enfants des franges sociales démunies, et qu'elles étaient ces dernières années en état de léthargie, voir en coma cérébral.

« Actuellement, on s'attend à un nouveau démarrage, à un début d'un travail organisé, avec des ressources financières, des politiques, programmes et approches garantissant que les cantines touchent leurs vraies cibles, les enfants des familles pauvres dans les wilayas vulnérables à l'insécurité alimentaire ».

Mme Mint Sidi Baba se dit optimiste, avec la mise en place de nouveaux comités de gestion des écoles dans lesquels le directeur occupe le poste de secrétaire général, ce qui permet de dépasser les malentendus habituels et la gestion contestée des produits affectés aux écoles.

« Nous, les parents d'élèves, nous sommes là pour épauler les écoles et faire tout ce qui est à notre portée pour améliorer la qualité de l'enseignement, et scolariser le maximum possible d'enfants mauritaniens », a conclu la secrétaire exécutive.

Pour sa part, le directeur de l'école I de Nimlane, au Tagant, M. Sidi Mohamed Ould Bechir, a indiqué que les cantines constituent une aubaine pour les écoles rurales, car les enfants mangent à leur faim, à la mi-journée, et restent dans l'établissement, sur des nattes et dans des lieux propres disposant de latrines, jusqu'à 15 heures, quand com-

mence la deuxième partie des cours.

À propos des parents d'élèves, M. Béchir a précisé qu'ils sont coopératifs et contribuent au fonctionnement des cantines par l'achat de la viande, ce qui rend le repas plus agréable et plus adapté aux traditions culinaires locales.

Il a enfin indiqué que son école dispense des cours d'éducation sanitaire : l'hygiène corporelle, l'hygiène du milieu, la nutrition, le déparasitage etc.

Education sanitaire :

L'hygiène et la nutrition sont deux modules essentiels du programme de l'éducation pour la santé enseigné dans les écoles où se trouvent des can-

aliments énergétiques, de construction et de protection.

La défense de l'organisme contre l'infection, l'immunité et la carte de vaccination constituent également des points saillants du programme de l'éducation pour la santé, enseigné dans les écoles dotées de cantines scolaires.

Valoriser le produit national :

Dans le souci de valoriser le produit national, la direction de l'éducation et de la nutrition sanitaire compte intégrer dans les rations offertes par les cantines scolaires des produits locaux comme le riz, les légumes, les produits de pêche et les produits laitiers.

Cette innovation vise à présenter aux élèves des produits locaux frais mieux adaptés à leur milieu et leur goût, d'une part ; et permettre aux agriculteurs, éleveurs et pêcheurs mauritaniens de vendre leurs produits localement et disposer de ressources financières consistantes.

Pour la mise en place de cette approche, la direction a déjà organisé des formations des acteurs concernés dans les wilayas de Dakhlet-Nouadhibou, du Trarza et de l'Assaba. Après la formation des acteurs et la disponibilité des ressources financières on peut considérer que la mise en œuvre de cette nouvelle option est une question de temps.

Quelques insuffisances encore :

Parmi les problèmes constatés dans le domaine de la gestion des cantines scolaire, on note le manque



tines scolaires.

L'hygiène se définit comme étant toutes les mesures utilisables pour éloigner de l'individu ou d'une collectivité certaines causes de nos maladies. Elle comprend trois sous domaines : corporelle, vestimentaire et alimentaire.

Le lavage des mains au savon est la pratique la plus recommandée aux élèves, surtout après l'usage des latrines et avant de manger ou après avoir nettoyé un enfant plus jeune ou avoir aidé un enfant à aller aux toilettes.

Au niveau de la nutrition, l'accent est mis sur les

de la logistique mobile, c'est-à-dire de véhicules pour assurer le suivi sur le terrain, des infrastructures comme les réfectoires, cuisines et magasins de stockage.

Sur la base des réalisations accomplies et de la volonté affichée par les hautes autorités du pays, les cantines scolaires sont en train de renouer avec un passé merveilleux en tant qu'outil de scolarisation et moyen de soutien aux familles démunies dans les wilayas exposés à l'insécurité alimentaire.

Le président de la Fédération nationale des Associations de Parents d'Elèves et Etudiants à Horizons :

«Le Président de la République a honoré ses engagements en faveur d'une école républicaine»

L'école républicaine est déjà une réalité en Mauritanie. C'est ce qu'a déclaré M Ahmed Ould Sghair président de la Fédération nationale des Associations de Parents d'Elèves et Etudiants dans une interview accordée à Horizons à l'occasion du premier anniversaire de l'investiture du Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani. M. Ould Sghair s'est également réjoui de la bonne collaboration avec les ministères en charge de l'enseignement notamment en ce qui concerne la réforme de l'enseignement en cours. Le président de la Fédération s'est dit confiant quant à la réouverture des écoles en septembre prochain suite à leur fermeture en mars dernier en raison du Covid-19.



Le président de la Fédération nationale des Associations de Parents d'Elèves et Etudiants entouré de tout son staff, a d'abord rappelé que son institution est l'une des premières qui a accompagné le Président de la République lors de la campagne électorale présidentielle 2019. Auparavant, dit-il, nous avons minutieusement étudié son programme que nous avons approuvé. Allah soit Loué notre candidat a été élu dès le premier tour à une large majorité par le peuple mauritanien; naturellement, la célébra-

tion du premier anniversaire de son investiture ne peut que nous offrir joie et espoir, a ajouté M. Ahmed Ould Sghair. Pour cause, a-t-il souligné, l'un des engagements prioritaires du Président de la République était la mise en place d'une école républicaine. Dès sa prise de fonction, a noté M. Ahmed Ould Sghair, il s'y est attelé dans la mesure où il a supervisé en personne la rentrée scolaire 2019-2020 en se

rendant dans plusieurs établissements scolaires de Nouakchott. La Fédération nationale des Associations de Parents d'élèves et étudiants avait apprécié à sa juste valeur, ce geste très fort du chef de l'Etat. Pour notre institution, sa promesse pour une école républicaine est déjà incontestablement tenue.

M. Sghair, a, en outre, noté que la collaboration de la Fédération avec les différents ministères en charge de l'enseignement, est devenue plus étroite depuis l'avènement de Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, à la magistrature suprême. La preuve, dit-il, est qu'elle est associée à la réforme de l'enseignement en cours. A ce sujet d'ailleurs, a-t-il précisé, le Premier ministre M. Ismaïl Bedda Cheikh Sidiya s'était réuni avec le bureau exécutif de la Fédération pour l'édifier sur le programme du Président de la République portant notamment sur le secteur de l'éducation. Actuellement, selon M. Sghair, la Fédération collabore quotidiennement avec les différents ministères chargés de l'enseignement. Il dit espérer que cette réforme aboutira à de bons résultats dans la mesure où toutes les composantes de la nation y prennent part.

Suite en page 49





ENSEMBLE, ALLONS PLUS LOIN

Attijari bank Mauritanie S.A.
Capital social : 1 000 031 375 MRU (Un milliard trente et un mille trois cent soixante-quinze ouguiya)
Immatriculée sous le n° RC 50 711 Nouakchott- n° de contribuable : 884 515
B.P 415 -Avenue El HAJ OMAR TALL lot n° 496 ILÔT B Teyragh Zeina Nouakchott

Groupe Attijariwafa bank



Ministère du Développement Rural

Unité de Coordination du Programme Régional de Renforcement des Systèmes de Surveillance des Maladies en Afrique de l'Ouest (UC-REDISSE III)

PROJET REGIONAL DE RENFORCEMENT DES SYSTEMES DE SURVEILLANCE DES MALADIES EN AFRIQUE DE L'OUEST (REDISSE III-MR)



Le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie a obtenu un don de 20 millions de dollars US de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour financer le **PROJET REGIONAL DE RENFORCEMENT DES SYSTEMES DE SURVEILLANCE DES MALADIES EN AFRIQUE DE L'OUEST (REDISSE III- MR)**.

Les objectifs de développement du projet sont : (i) le renforcement des capacités intersectorielles nationales et régionales pour la surveillance collaborative des maladies et la préparation aux épidémies en Afrique de l'Ouest; et (ii) en cas d'urgence éligible, fournir une réponse immédiate et efficace à cette crise éligible

La mise en vigueur du projet est intervenue le 25 septembre 2018 et sa clôture est fixée au 31 mai 2024.

Le projet comprend les cinq composantes suivantes :

- Systèmes de surveillance et d'information ;
 - Renforcement des capacités des laboratoires ;
 - Préparation et intervention en cas d'urgence ;
 - Gestion des ressources humaines pour une surveillance efficace des maladies et la préparation aux épidémies ;
 - Renforcement de capacités institutionnelles
- Gestion du projet et Coordination.

Réalisations du projet

Le projet a appuyé les systèmes de surveillance et les laboratoires par plusieurs actions notamment :

- Matériel roulant (40 véhicules et 40 motos)
- Surveillance active des maladies (enquêtes épidémiologiques)
- Investigation et lutte contre les maladies (Crimée Congo et rage)
- Formation (14 étudiants suivent actuellement un master en épidémiologie de terrain)
- Renforcement des capacités des laboratoires (kits de diagnostic et matériel de prélèvement).

Dans le cadre de l'appui au plan de riposte Covid 2019, le projet a appuyé le Ministère de la Santé à hauteur de 6 millions de dollars qui ont servi à l'acquisition de :

- 20 ambulances médicalisées
- Equipements de réanimation et équipements médicaux
- Matériel de protection
- Equipements et consommables de laboratoire.

Suite de la page 47

Les précédentes réformes ont surtout échoué à cause du déficit de communication

Parlant des problèmes que rencontrait le système éducatif, M. Sghair, a fait remarquer qu'ils sont si nombreux et complexes qu'il est dans l'incapacité de les énumérer tous. Il a cependant noté que l'une des failles de ce système est que les décisions étaient toujours prises en amont sans concertation avec la base et les principales causes de l'échec des réformes précédentes étaient dues essentiellement au manque de communication et de coordination alors que pour la présente réforme, presque tous les acteurs concernés y participent: parents d'élèves, parlementaires, politiciens, société civile, partenaires techniques et financiers pour ne citer que ceux là. Il ne fait donc pas de doute a-t-il affirmé, que cette réforme connaîtra un succès éclatant.

La fermeture des écoles à cause du covid-19 est une décision sage

En ce que concerne la fermeture des écoles en raison du Covid-19, M. Sghair a dit que la Fédération y a été associée. Selon lui, le gouvernement a pris une décision sage et opportune qui a permis de sauver la vie des élèves et des enseignants. Le souci de la Fédération était d'éviter l'année blanche. A cet égard, il a remercié les ministères chargés de l'enseignement d'avoir pris des mesures idoines ayant permis aux élèves de suivre des cours à distance à travers la Radio, la Télévision et l'Internet. Ces cours ont connu un grand succès. La Fédération a-t-il révélé, y a pris part en sensibilisant les parents d'élèves sur leur importance.

Pour ce qui est de la reprise des cours en septembre prochain, M. Ould Sghair a dit qu'une étroite collaboration entre le ministère de la Santé et les ministères en charge de l'enseignement et la Fédération s'impose. Il faut d'abord selon M. Sghair, nettoyer et désinfecter les écoles et mettre en place le matériel qu'il faut comme les thermoflaches, les masques le gel ect. Ainsi, dit-il, les cours pourront reprendre sans risque. M. Ahmed Ould Sghair n'a pas manqué de rappeler que la Fédération nationale des Associations de Parents d'Elèves et Etudiants a été créée en 2008. Cette Fédération rassemble toutes les Associations de Parents d'Elèves sur l'en-

semble du territoire national dans les 15 wilayas du pays et dans toutes les moughataas. La Fédération gère environ 4000 établissements. Le rôle de la Fédération d'après M. Sghair, est de sensibiliser les parents d'élèves sur la politique éducative de l'Etat, de suivre la situation des écoles (l'état des infrastructures, la ponctualité des enseignants dans les classes et en informer les pouvoirs publics. Le rôle des parents d'élèves a-t-il ajouté est de faire vivre l'Association des Parents d'Elèves en tant que force de propositions (événement, atelier, réflexion...), d'être le relais d'information et du questionnement entre parents et l'école, de représentant des parents dans les instances de l'école et créer un lien entre les parents de l'école.

Leur rôle est également d'informer, de communiquer, de disposer de moyens matériels d'action, de diffuser des documents permettant de faire connaître leur action.

Elargir le partenariat pour pallier le manque de moyens

Le président de la Fédération nationale des Associations de Parents d'élèves et Etudiants a ensuite évoqué les problèmes auxquels son institution fait face. Il a cité entre autres, le manque de moyens financiers. Contrairement aux autres associations de la société civile, dit-il, la Fédération ne bénéficie pas de subventions. C'est pourquoi, elle souhaiterait élargir sa coopération avec les partenaires techniques et financiers tels que l'UNICEF. Pour le moment dit-il, les ministères chargés de l'enseignement et surtout la Primature qui l'aident matériellement pour mener ses activités sur le terrain.

La Fédération plaide aussi pour une plus grande implication des Parents d'élèves dans le système éducatif car, dit-il, ils sont concernés à 80% par les problèmes des élèves alors que l'école ne leur consacre que 20 %. Le président de la Fédération nationale des Associations de Parents d'Elèves et Etudiants a enfin émis le vœu que des formations soient dispensées aux parents d'élèves en vue de créer un climat de collaboration plus efficace avec les pouvoirs publics.

Propos recueillis par
Babouna Diagona

Enseignement :

L'implication des parents d'élèves, une condition essentielle pour le développement de l'école mauritanienne

Le rôle des parents d'élèves est essentiel et même indispensable dans la dynamisation de l'action pédagogique et garantit un meilleur rendement au profit des générations futures. L'éducation constitue l'un des piliers du développement, car représentant un facteur de formation des ressources humaines et de leur réhabilitation pour la réalisation d'un développement économique et social durable. Cela est dû au fait que l'enfant acquiert, à travers l'exercice de ses droits essentiels à l'éducation et à l'enseignement, des connaissances, des compétences et des comportements qui influent profondément sur l'éclosion de ses facultés, l'ancrage dans son esprit de valeurs culturelles et sociales et le renforcement de l'ouverture sur le monde extérieur. Les responsables pédagogiques commencent à comprendre que le contact entre l'école et les parents d'élèves constitue l'une des conditions essentielles pour le développement de l'école mauritanienne. Aussi, plus l'intérêt manifesté par les parents à l'école est grand, plus l'amélioration de la qualité du système pédagogique sera assurée, indiquent des témoignages recueillis auprès des directions de l'enseignement fondamental et secondaire. L'action des parents au sein des écoles s'effectue à travers les associations et les unions qui les représentent à tous les échelons de l'enseignement.

Il est connu que les Associations de Parents d'Elèves sont des organisations non gouvernementales qui ont pour but de protéger les droits matériels et moraux communs aux parents d'élèves. Elles regroupent exclusivement les parents d'élèves et les personnes assumant une responsabilité juridique vis-à-vis d'un élève ou plus. Pour la réussite des missions incombant à ces associations, il est impératif que ces dernières maintiennent le contact avec le système pédagogique du plus bas niveau (écoles, collèges du village) au plus haut niveau (ministère, services chargés de l'action pédagogique). En Mauritanie, la vie de ces associations a été marquée par trois étapes distinctes. Au cours de la première étape s'étendant de la période coloniale aux premières années d'indépendance, les associations des parents d'élèves étaient presque inexistantes. Malgré cela, certaines personnes étaient désignées comme étant des représentants des parents d'élèves, souvent à l'insu de ces derniers, le choix étant effectué par la direction de l'établissement scolaire en question.

La deuxième étape couvrant la période allant de la fin des années soixante à la réforme de 1999 a connu la création d'associations locales de parents d'élèves et des unions au niveau départemental et régional, souvent sur instruction des autorités politiques et des acteurs sociaux. Cette période a été marquée par des cycles de sécheresse et de désertification qui ont conduit à une sédentarisation accélérée, encourageant ainsi de grands nombre de parents à faire entrer leurs enfants à l'école. Quant à l'étape actuelle, elle est marquée par la dernière réforme du système pédagogique instaurée par la loi 99/012 en date du 26 avril 1999 et qui insiste sur la nécessité d'associer les associations de parents d'élèves aux programmes de développement du système pédagogique à tous les niveaux et dans les différents types d'enseignement.

C'est pourquoi cette période est considérée comme celle qui a connu le plus grand développement des associations de parents d'élèves dont l'influence s'étend désormais à tous les niveaux, et ce grâce à la mise en place d'un cadre juridique soutenu par une volonté politique et une dynamique sociale œuvrant pour le développement de ces organisations en tant qu'outil indispensable pour la bonne marche de l'action éducative dans le pays.

B. Diagona

Mots croisés

Mots croisés – Grille n° 1b

Défi-lecture – Chère Théo de Anne VANTAL

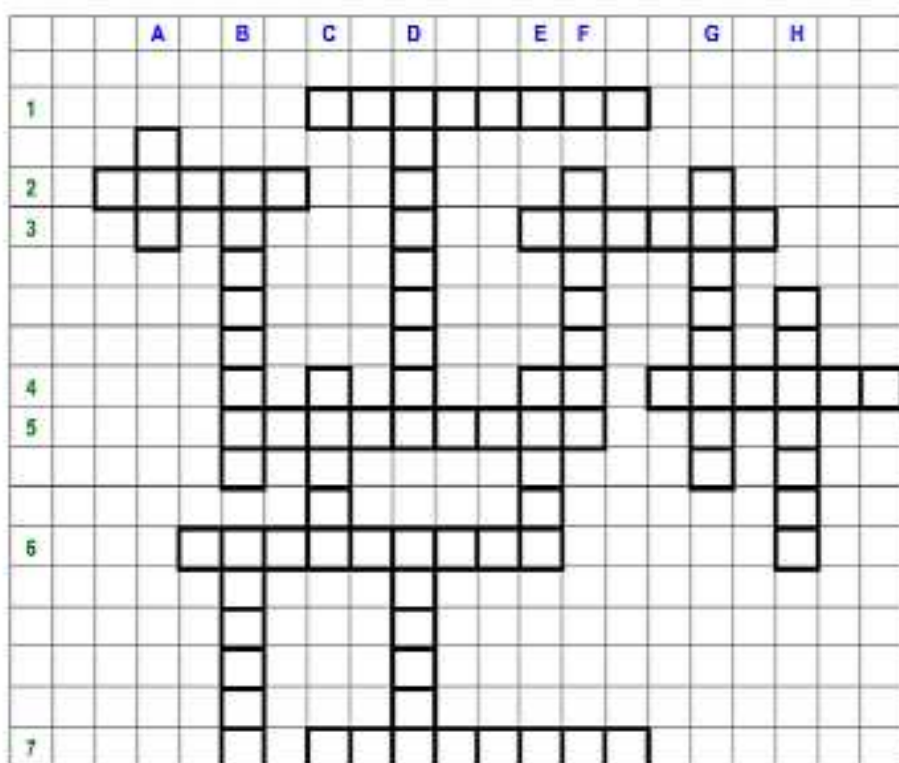
Complète la grille de mots croisés à l'aide des définitions suivantes.

Horizontalement

1. Père d'Alexandre.
2. Personnage principal d'un roman.
3. Poète et musicien de la légende grecque, très malheureux !
4. Pronom personnel. Aventurier grec.
5. Roi grec.
6. Région au nord de l'ancienne Grèce.
7. Ancienne impératrice grecque.

Verticalement

- A. C'est la narratrice du roman.
- B. Femme du roi de Macédoine. Nom grec de la capitale du pays.
- C. Ancien nom de l'Iran.
- D. Ile où habite Théo. Lieu de séjour des douze grands dieux.
- E. Lieu d'une célèbre guerre.
- F. Nationalité de Théo.
- G. Célèbre héros de la mythologie grecque.
- H. Fils de Théo.



Merci de renvoyer votre réponse aux élèves de l'école de Lierville

Adresse Internet : lierville@acastan.fr

Numéro de téléphone : 05 06 88 54 13

Aujourd'hui, je suis allé voir mon psychiatre. Il m'a dit que j'avais une double personnalité et il m'a fait payer 160 euros. Je lui en ai donné 80 et je lui ai dit qu'il se fasse payer le reste par l'autre idiot.

Une fête au goût du corona



2

Entre deux dessins, 7 différences



1



SNIM : le poids lourd

S NIM – Société Nationale Industrielle et Minière - est un acronyme qui résonne en tout Mauritanien. « Nous tenons à la SNIM parce que depuis plus de cinquante ans, elle accompagne, pas à pas l'évolution socioéconomique de notre pays », témoigne un retraité avant d'ajouter « vous savez ! la SNIM c'est la Mauritanie en miniature en raison de la diversité sociale et géographique de ses travailleurs ».

Ahmed, ouvrier mécanique, dont le père et trois de ses oncles ont travaillé à la SNIM, renchérit « la SNIM est une entreprise qui nous tient à cœur; on ne la quitte jamais une fois qu'on y est, on veut aussi que ses enfants y travaillent ».

Groupe industriel, très diversifié, la SNIM demeure l'une des locomotives essentielles du développement de la Mauritanie et elle marque de son empreinte le tissu économique et social du pays. Sur le marché du travail, la SNIM c'est plus de 6000 emplois directs et permanents.

Snim



Avec 12 millions de tonnes de minerais de fer commercialisées et un chiffre d'affaires de 880 millions de dollars en 2019, la SNIM pèse 33% du volume des exportations du pays. En 2019, la richesse créée par la SNIM représente 8% du produit intérieur brut (PIB) de la Mauritanie et l'Etat a tiré 6% de ses recettes de la contribution de la SNIM.

Aujourd'hui, les diverses filiales du Groupe SNIM pèsent lourd dans l'économie nationale avec 1199 emplois directs et 67 millions de dollars de chiffre d'affaires. Opérant dans les domaines allant du tourisme à la construction mécanique en passant la fonderie, le transit (...), les filiales du groupe SNIM ont aussi largement contribué au développement du tissu industriel national.



Les ambitions de la Fondation SNIM en 2020

La Fondation SNIM affiche un ambitieux programme d'interventions pour l'année 2020 avec la mobilisation d'un budget prévisionnel de 164 098 241 MRU. Les interventions programmées s'articulent autour de trois axes stratégiques prioritaires:

- Amélioration des services sociaux de base (eau potable, santé, éducation, infrastructures socioéconomiques);
- Promotion de l'accès au financement pour la création des petites et moyennes entreprises;
- Contribution au renforcement des capacités des collectivités locales.

Au programme des interventions de la Fondation SNIM en 2020, figure notamment la fourniture de 11 ambulances de secours pour les axes routiers Nouadhibou/Nouakchott et Zouerate/Nouakchott, et pour les centres de santé de Boulouvar, Choum et Bir moghreïn.

La Fondation envisage également la réhabilitation de plusieurs salles de classe, l'installation de pompes solaires pour l'accès à l'eau, l'extension du réseau électrique pour le quartier Tarhil de Zouerate, etc. Comme elle prévoit la participation à la construction de 125 logements sociaux à Nouadhibou.



Créée en 2007 et reconnue d'utilité publique en 2012, la Fondation SNIM s'est imposée en tant qu'organisme de bienfaisance dans le couloir du chemin de fer Nouadhibou/Zouerate où elle est surnommée « le bras social » de la société.

Pour mémoire, la SNIM assure depuis toujours l'approvisionnement en eau et en électricité à Zouerate, à Fdérîk et à toutes les communautés villageoises installées le long de la voie ferrée.





يتشرف الشركاء في مشروع تورثو
أحميم الكبير بالعمل مع موريتانيا
لمستقبل لامع في مجال الطاقة

Les partenaires du projet Grand
Tortue Ahmeyim sont honorés de
travailler avec la Mauritanie pour
un brillant futur énergétique